

CHÂTELSTDENIS
Ville d'énergies

Rapport de gestion 2020



Giratoire Est décoré d'une structure métallique réalisée par Pascal Marilley

VILLE DE CHATEL-ST-DENIS – RAPPORT DE GESTION 2020

REPertoire

	Pages
Rapport du Syndic	1 - 2
Organisation et gestion communale	3 - 28
- Conseil général	3 - 8
- Conseil communal	9 - 11
- Personnel communal	12 - 20
- Gestion de la propriété	21 - 28
Ordre et sécurité publique	29 - 41
- Police communale	29 - 36
- Contrôle des habitants	37 - 38
- Service du feu	39 - 41
Formation	42 - 49
- Instruction publique	42 - 49
Culture, sports et loisirs	50 - 52
- Culture	50
- Sports	51 - 52
Prévoyance sociale	53 - 55
- Service social	53 - 55
Trafic et télécommunications	56 - 64
- Travaux	56 - 64
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	65 - 84
- Approvisionnement en eau	65 - 72
- Traitement des eaux usées	73 - 76
- Gestion des déchets	77 - 78
- Endiguements	79 - 81
- Aménagement du territoire	82 - 83
- Constructions	84
Economie publique	85 - 104
- Forêts	85 - 89
- Tourisme	90 - 97
- Industrie, artisanat et commerce	98
- Energie	99 - 102
- Centrale de chauffage à bois	103 - 104
Finances et impôts	105 - 130
- Finances communales	105 - 130

Rapport du Syndic et du Conseil communal

Monsieur le Président du Conseil général,
Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux,

Le Conseil communal vous présente son cinquième rapport de gestion de la législature 2016-2021, accompagné des comptes de l'exercice 2020, conformément à l'article 95 bis de la Loi sur les communes fribourgeoises.

Ce rapport reflète l'ensemble des données, des activités, des projets et des études dans les différents services communaux de la Ville de Châtel-St-Denis. Ainsi, en premier lieu, le Conseil communal tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce rapport.

2020 : une année si particulière

L'année 2020 a très vite mal commencé puisqu'au milieu du 1^{er} trimestre, l'apparition du virus COVID-19 a bouleversé nos vies. Tout en suivant les directives fédérales et cantonales, la Commune a dû réagir très rapidement pour mettre en place des mesures afin de protéger ses collaboratrices et collaborateurs. Elle a également pris des décisions importantes concernant le respect des mesures sanitaires dans les lieux publics et les infrastructures communales. Le Conseil communal a délégué la gestion de cette crise à un Etat-major constitué des trois chefs de départements, de chefs de services et du responsable communal pour la sécurité, et qui est présidé par le Syndic. Cette délégation de compétences a permis à la Commune de Châtel-St-Denis d'être très réactive aux décisions prises par les instances supérieures.

Hormis la pandémie et outre les nombreuses activités présentées dans ce rapport, les principaux points marquants ont été les suivants.

L'école des Pléiades a ouvert ses portes pour la rentrée scolaire : une constellation de 3 bâtiments forme ce nouveau site scolaire et abrite des salles de classes pour les écoles primaires et enfantines châtelaises, une salle de gymnastique et une salle de rythmique.

Le giratoire de l'Aigle est apparu dans le cadre du chantier colossal du déplacement de la gare. Le Conseil communal a mandaté l'artisan et artiste châtelais Pascal Marilley pour la création de cette œuvre originale représentant le symbole de la Commune « l'Aigle » que l'on peut admirer de manière symétrique depuis chaque artère routière.

Le projet d'interconnexion du réseau d'eau et le **turbinage** sur la rive gauche de la Veveyse a démarré en 2020. Ce projet d'envergure, en partenariat avec la Commune de Remaufens, s'étalera sur les six prochaines années.

A la fin de l'année, le Conseil communal a reçu une excellente nouvelle : la Commune a été récompensée pour ses nombreuses actions en matière énergétique et devient la deuxième commune fribourgeoise à recevoir le label « **Cité de l'Energie – GOLD** ». C'est une distinction qui valorise les mesures prises sur le territoire communal et qui encourage Châtel-St-Denis à poursuivre ses efforts pour parvenir à une efficacité énergétique exemplaire.

Quant à l'exercice comptable 2020, il est qualifié de réjouissant. A l'image des précédents exercices de cette législature, l'Exécutif a parfaitement maîtrisé les dépenses, dans le strict respect du budget adopté par le Conseil général. Conjuguée à des recettes fiscales supérieures aux prévisions budgétaires, cette saine gestion du portefeuille communal a permis de contenir l'endettement à un niveau raisonnable pour la Ville de Châtel-St-Denis.

Pour terminer, le Conseil communal tient à remercier l'ensemble du personnel communal pour son engagement et l'important travail effectué en 2020, malgré les circonstances particulières que l'on connaît. Les défis sont encore nombreux et les services savent répondre présents.

Ce rapport de gestion vous dresse donc un résumé détaillé sur l'ensemble des activités de votre ville en 2020.

Bonne lecture.

Au nom du Conseil communal,

Damien Colliard
Syndic

ORGANISATION ET GESTION COMMUNALE

Conseil général

Membres

En 2020, le Conseil général a enregistré une seule démission : M. André Bongard (UDC-PAI), le 6 janvier 2020, à qui M. Aurélien Lambert a succédé. M. Daniel Figini, Chef du groupe UO+PS, a quant à lui accepté son élection au Conseil communal, en tant que 1^{er} des viennent-ensuite de la liste UO+PS, à la suite de la démission de Mme la Conseillère communale Anne-Lise Wittenwiler au 31 décembre 2019. Mme Elena Pilloud a pris le relais à la tête du groupe socialiste.

En ce qui concerne les mutations au sein des commissions, différentes commissions ont été touchées par le retrait des personnes susmentionnées :

- Commission d'aménagement : M. Aurélien Lambert succède à M. André Bongard (UDC-PAI) ;
- Commission ECOSOR et de la décharge : M. Aurélien Lambert succède à M. André Bongard (UDC-PAI) ;
- Conseil de fondation de la Maison St-Joseph : Mme Colette Iriarte succède à M. Daniel Figini (UO+PS).

Présidence

Le 24 juin 2020, M. Jérôme Volery, PDC, a achevé son mandat de Président du Conseil général. M. Jérôme Lambercy, UO+PS, a repris les rênes du législatif dès le jour suivant, soit le 25 juin, secondé par Mme Chantal Honegger, UDC-PAI, élue Vice-Présidente.

Au 31 décembre 2020, le Conseil général était composé de quatre groupes politiques

■ Union démocratique du centre - PAI	17 élus, dont 5 femmes
■ Union ouvrière et Parti socialiste	13 élus, dont 5 femmes
■ Parti démocrate-chrétien	12 élus, dont 5 femmes
■ Parti libéral-radical	8 élus, dont 1 femme

De ce fait, 16 femmes siégeaient au Conseil général au 31 décembre 2020 (16 en 2019), représentant le 32 % de l'effectif, pourcentage inchangé depuis 2019.

En 2020, le parlement communal a tenu 6 séances ordinaires, dont voici les principaux objets traités :

Mercredi 3 juin 2020 – Salle de l'Univers@lle (48 membres présents sur 50)

- Information sur le projet de centre multisports sur le site du Lussy ;
- Election d'un membre à la Commission d'aménagement, à la suite de la démission de M. André Bongard (UDC-PAI) ;
- Election d'un membre à la Commission de la décharge et ECOSOR, à la suite de la démission de M. André Bongard (UDC-PAI) ;
- Election d'un membre au Conseil de fondation de la Maison St-Joseph, à la suite de l'élection de M. Daniel Figini (UO+PS) au Conseil communal ;
- Message no 86 – Service du feu – Participation communale à l'achat d'un camion-échelle avec bras articulé plongeant – Crédit d'investissement de 210 250 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 87 – Sport – Secteur du Lussy – Participation communale à la réalisation du projet *Park4all* – Crédit d'investissement de 151 700 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 88 – Routes communales – Route de la Bria – Réfection du pont des Planches – Crédit d'investissement de 78 000 francs – APPROUVÉ ;

- Message no 89 – Routes communales – Ruelle du Pont – Réfection du mur de soutènement, de la barrière de sécurité et du revêtement de la ruelle – Crédit d'investissement de 305 000 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 90 – Routes communales – Route de la Cascade – Réfection de maintenance du pont de la Cascade – Crédit d'investissement de 100 000 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 91 – Approvisionnement en eau – Réseau d'eau potable – La Racca – Bouclage de secteur – Crédit d'investissement de 176 500 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 92 – Endiguements – Ruisseau de Rathvel – Réfection des seuils et curage – Crédit d'investissement de 13 200 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 93 – Aménagement du territoire – Plan d'aménagement local – Réalisation du solde des constatations de la nature forestière – Crédit d'investissement de 50 000 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 94 – Aménagement du territoire – Secteur de Flumeau – Plan d'aménagement de détail no 34 *Zone industrielle Sud* – Crédit d'investissement de 150 000 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 95 – Entretien, rénovation de bâtiments – Chalet de Bellechaux – Assainissement de l'écurie – Crédit d'investissement de 87 600 francs – APPROUVÉ ;
- Rapport no 2 relatif à une dépense imprévisible et urgente – Protection et aménagement de l'environnement – Lutte contre la pollution – Stand de tir des Marais – Dépollution et pose de pièges à balles – Dépassement de 121 957 francs – APPROUVÉ.

Mercredi 24 juin 2020 – Salle de l'Univers@lle (48 membres présents sur 50)

- Election du Président ou de la Présidente du Conseil général pour la période 2020-2021 ;
- Election de la vice-Présidente ou du vice-Président du Conseil général pour la période 2020-2021 ;
- Message no 96 – Comptes communaux – Exercice 2019 – APPROUVÉS ;
- Rapport de gestion 2019 ;
- Message no 97 – Service de la voirie – Acquisition d'un agrégat de désherbage – Crédit d'investissement de 32 650 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 98 – Economie alpestre – Chalet de la Bria – Changement d'une chambre de captage et d'une conduite de 250 m1 – Crédit d'investissement de 37 960 francs – APPROUVÉ ;
- Rapports annuels des différentes Commissions communales et de la Maison St-Joseph.

Mercredi 8 juillet 2020 – Salle de l'Univers@lle (46 membres présents sur 50)

- Message no 99 – Archives communales – Inventaire et classement du fonds d'archives et réorganisation de la gestion documentaire administrative – Crédit d'investissement de 400 000 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 100 – Règlement sur le droit de cité communal et le droit de cité d'honneur – Révision partielle – APPROUVÉ ;
- Message no 101 – Bâtiments communaux – Piscine – Assainissement des bassins et de l'enveloppe du bâtiment – Frais d'honoraires – Crédit d'investissement de 350 000 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 102 – Santé – Réseau Santé et Social de la Veveyse – Statuts – Révision totale – APPROUVÉ ;
- Message no 103 - Routes communales – Route de Champ Thomas, Route de Montimbert et Route des Pléiades – Mise en zone 30 – Crédit d'investissement de 65 000 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 104 – Routes communales – Places et places de parcs – Route du Lac Lussy – Etude d'un projet pour la construction d'un parking – Crédit d'investissement de 50 000 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 105 – Protection de l'environnement et aménagement du territoire – Cours d'eau – Endiguement – Lac Lussy – Régulation du trop-plein – Crédit d'investissement de 210 000 francs – APPROUVÉ ;

- Message no 106 – Finances – Biens immobiliers – Constitution d'un droit de superficie distinct et permanent sur les parcelles no 3362 et 3363 du Registre foncier communal en faveur de Chrysalide, Société coopérative de construction et d'habitation – REFUSÉ.

Mercredi 7 octobre 2020 – Salle de l'Univers@lle (48 membres présents sur 50)

- Présentation du projet de transformation de la patinoire aux Paccots ;
- Election d'un scrutateur ou d'une scrutatrice suppléant-e en remplacement de Mme Chantal Honegger (UDC-PAI), à la suite de son accession à la vice-Présidence ;
- Planification 2020-2024 ;
- Message no 107a – Trafic et télécommunications – Routes communales – Traversée des Paccots – Aménagements routiers – Crédit d'investissement de 5 millions de francs – APPROUVÉ ;
- Message no 108 – Industrie, artisanat et commerce – Promotion économique – Soutien à l'économie locale consécutif à la pandémie COVID-19 : distribution de cartes de fidélité et tirages au sort – Crédit d'engagement de 90 000 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 109 – Finances – Biens immobiliers – Constitution d'un droit de superficie distinct et permanent (DDP) sur la parcelle no 4697 du Registre foncier communal, d'une surface de 630 m², en faveur de Groupe E Celsius SA, à Fribourg, pour la construction d'un chauffage à distance (CAD) aux Paccots – APPROUVÉ ;
- Proposition de M. Frédéric Pilloud (PDC) demandant la constitution d'une Commission de gestion pour la prochaine législature – Préavis du Bureau et Décision du plénum – TRANSMISE ;
- Intervention de M. Alexandre Genoud (UDC-PAI) demandant au Conseil communal d'établir des bennes de collecte des déchets, verre et papier, dans la station des Paccots, en veillant à l'optimisation de l'utilisation des moyens et systèmes de collecte, afin de concilier l'intérêt économique avec l'intérêt environnemental – Préavis du Bureau et Décision du plénum – TRAITÉE EN QUESTION.

Mercredi 4 novembre 2020 – Salle de l'Univers@lle (40 membres présents sur 50)

- Présentation du concept de stationnement ;
- Message no 110 – Protection de l'environnement et aménagement du territoire – Gestion des déchets – Acquisition de 11 puits à ordures et installation – Crédit d'investissement de 162 000 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 111 – Finances – Biens immobiliers – Acquisition de la ferme de la Racca et des parcelles no 358, 7029 et 356 du Registre foncier en zone d'intérêt général, propriété de la Fondation du Charitable Hospice St-Joseph – Crédit d'investissement de 2 650 000 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 112 – Finances – Biens immobiliers – Délégation de compétence pour la vente des parcelles no 6138 et 6139 du Registre foncier (secteur Prayoud) en zone vieille ville, à la Société coopérative des laiteries châteloises réunies, au prix de 796 720 francs, conditionnée à l'octroi d'un crédit d'investissement de 1 950 000 francs destiné à l'acquisition par la Commune du fonds équivalant au DDP 4630 conclu sur les parcelles 298 et 413 RF (secteur en Fossiaux), en zone Centre A, avec la Société précitée et à l'extinction dudit DDP – APPROUVÉ.

Mercredi 9 décembre 2020 – Salle de l'Univers@lle (47 membres présents sur 50)

- Message no 113 - Budget de fonctionnement 2021 – ADOPTÉ ;
- Message no 113 - Budget des investissements 2021 – ADOPTÉ ;
- Message no 114 – Sport – Bâtiments et installations – Entretien et rénovation – Les Paccots – Réfection de la toiture du bâtiment exploité par le Tennis Club Les Paccots – Crédit d'investissement de 64 000 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 115 – Trafic et télécommunications – Routes communales – Route du Dally – Construction d'un trottoir – Crédit d'investissement de 270 000 francs – APPROUVÉ ;

- Message no 116 – Trafic et télécommunications – Routes communales – Route de Montreux – Construction d'un trottoir, du secteur de la PPE La Fontaine à l'arrêt de bus L'Epine – Crédit d'investissement de 140 000 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 117 – Trafic et télécommunications – Routes communales – Chemin de la Léchère – Démolition et reconstruction du pont – Crédit d'investissement de 150 000 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 118 – Trafic et télécommunications – Edilité – Service de la voirie – Remplacement de la balayeuse – Crédit d'investissement de 105 000 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 119 – Protection de l'environnement et aménagement du territoire – Traitement des eaux usées – La Cierne – Mesure PGEE 5.4 – Crédit d'investissement de 140 000 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 120 – Protection de l'environnement et aménagement du territoire – Cours d'eau – Endiguement – Route de la Cascade, au lieu-dit « La Place des scouts » - Réfection de la tête d'entrée du ruisseau – Crédit d'investissement de 70 000 francs – APPROUVÉ ;
- Message 121 – RETIRÉ ;
- Message no 122 – Service des forêts – Acquisition d'un véhicule de type jeep en remplacement du véhicule existant – Crédit d'investissement de 50 000 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 123 – Services communaux – Acquisition d'une nacelle – Crédit d'investissement de 80 000 francs – APPROUVÉ ;
- Message no 124 – Formation – Ecoles spéciales et services scolaires – Association de communes pour le Service de logopédie, psychologie, psychomotricité de la Glâne et de la Veveyse (SLPP-GV) – Statuts – Révision partielle – APPROUVÉ ;
- Proposition no 11 de M. Raymond Meyer (UO+PS) demandant de renommer la Commission ECOSOR et de la décharge en Commission de l'environnement – RAYÉE DU RÔLE.

En raison de la pandémie COVID-19, les séances du Conseil général ont été déplacées à l'Univers@lle afin de garantir leur caractère public. Tous les documents relatifs aux séances ordinaires sont disponibles sur le site Internet communal, www.chatel-st-denis.ch sous l'onglet « Administration et autorités » « Conseil général ».

Sortie du Conseil général

En raison de la pandémie COVID-19, le Conseil général a finalement renoncé à sa traditionnelle sortie. Il a en revanche alloué les fonds qui lui était dévolus aux Cartons du Cœur de la Veveyse et au Service d'Entraide de Châtel-St-Denis.

Composition du Conseil général au 31 décembre 2020

PLR	Balmat	Pierre
PLR	Berthoud	Antoine
PDC	Berthoud	Charlotte
PLR	Berthoud	Olivier
PDC	Blanc	Patricia
UO+PS	Bochud	Serge
UDC-PAI	Chaperon	Anne-Lise
UDC-PAI	Colliard	Marielle
PLR	Colliard	Ronald
UDC-PAI	Demierre	Hubert
UDC-PAI	Demierre	Laurent
UO+PS	Domingues Afonso	Ana Rita
UO+PS	Domingues	António Luís
PDC	Favre	Jean-Daniel
PLR	Favre	Jérémie
UDC-PAI	Genoud	Alexandre
PDC	Genoud	Isabelle
PDC	Genoud	Jacques
PDC	Genoud	Marie-Thérèse
UDC-PAI	Genoud	Mehdi
PDC	Genoud	Nicolas
UDC-PAI	Genoud	Patricia
UDC-PAI	Genoud	Rodolphe
UDC-PAI	Honegger	Chantal
PDC	Huwiler	Alexandre
UO+PS	Iriarte	Colette
PLR	Jamain	Daniel
UO+PS	Lambercy	Jérôme
UDC-PAI	Lambert	Aurélien
UO+PS	Martins Bartolo	Felismino
UDC-PAI	Mesot	Roland
UO+PS	Meyer	Carine
PLR	Meyer	Marina
UO+PS	Meyer	Raymond
UDC-PAI	Pilloud	Adeline
UDC-PAI	Pilloud	Cédric
UO+PS	Pilloud	Elena
PDC	Pilloud	Frédéric
PDC	Pilloud	Véronique
UDC-PAI	Pires	Morgan
PLR	Rohrbasser	Denis
UDC-PAI	Saudan	Charles
UDC-PAI	Schneuwly	Patrice
UO+PS	Soares	António Elviro
UO+PS	Tabara	Pascal
UO+PS	Tille	Nicole
UO+PS	Vallélian	Pierrot
UDC-PAI	Vial	Philippe
PDC	Volery	Jérôme
PDC	Vuichard	Marc

Organes et commissions du Conseil général au 31 décembre 2020

	PDC	PLR	UDC-PAI	UO + PS
Bureau (7)	Président			Lambercy Jérôme
	Vice-Présidente		Honegger Chantal	
	Scrutateurs (5)	Berthoud Charlotte	Meyer Marina	Genoud Alexandre
			Schnewly Patrice	
Scrutateurs-suppléants	Genoud Nicolas	Favre Jérémie	Colliard Marielle	Pilloud Elena
	Huwiler Alexandre	Berthoud Olivier	Pilloud Cédric	Domingues António Luis
Commission financière (11)	Favre Jean-Daniel Genoud Jacques	Colliard Ronald Rohrbasser Denis	Chaperon Anne-Lise Demierre Hubert Mesot Roland Pires Morgan	Meyer Carine Tille Nicole (N) Vallélian Pierrot
Commission des naturalisations (7)	Genoud Marie-Thérèse Pilloud Véronique	Favre Jérémie	Honegger Chantal	Pilloud Elena
	Représentant CC			Della Marianna Gab.
	Représentant hors CC et hors CG			Wittenwiler Anne-Lise*
Commission des bâtiments (6)	Huwiler Alexandre	Jamain Daniel	Genoud Mehdi Saudan Charles	Vallélian Pierrot
	Représentant CC		Grumser Steve	
Commission des forêts (6)	Blanc Patricia	Balmat Pierre	Genoud Patricia Schnewly Patrice	Soares Antonio Elviro
	Représentant CC			Della Marianna Gab.
Commission de la décharge ECOSOR (6)	Genoud Marie-Thérèse Volery Jérôme	Berthoud Antoine	Lambert Aurélien	Meyer Raymond
	Représentant CC		Bavaud Thierry	
Commission Tourisme 4 saisons (5)	Huwiler Alexandre	Favre Jérémie	Saudan Charles	Tille Nicole
	Représentant CC	Allaman Jérôme		
Commission St-Joseph (5)	Volery Jérôme	Balmat Pierre	Colliard Marielle Vial Philippe	Iriarte Colette
	Représentant CC			Figini Daniel

En gras : le Président ou la Présidente de la commission

**= démissionnaire*

Conseil communal

Durant l'année 2020, le Conseil communal a siégé à 45 reprises. Grâce à une salle suffisamment spacieuse, le Conseil communal a pu maintenir ses séances en présentiel durant la période de semi-confinement, tout en respectant les mesures sanitaires imposées.

La plupart des séances externes ont été annulées, reportées pour certaines ou organisées en visioconférence pour d'autres.

La composition et l'organisation de l'exécutif étaient les suivantes au 31 décembre.

Répartition des dicastères et suppléances

Directeur	Répartition des dicastères	Suppléant
COLLIARD Damien, Syndic	Administration générale – Affaires religieuses Personnel – Population – Sécurité publique	Ducrot Charles
DUCROT Charles, Vice-Syndic	Finances	Genoud Christine
GRUMSER Steve	Affaires militaires – Bâtiments – Protection de la population	Bavaud Thierry
BAVAUD Thierry	Aménagement du territoire – Energie – Environnement	Grumser Steve
FIGINI Daniel	Affaires sociales – Santé	Della Marianna Gabriele
ALLAMAN Jérôme	Constructions – Economie/industrie/artisanat et commerce – Tourisme	Maillard Daniel
MAILLARD Daniel	Gestion des déchets – Travaux/routes/transports et télécommunication – Service du feu	Allaman Jérôme
DELLA MARIANNA Gabriele	Agriculture – Chasse et pêche – Economie alpestre – Forêts	FIGINI Daniel
GENOUD Christine	Culture – Formation – Sports et loisirs	Ducrot Charles

Commissions élargies propres au Conseil communal

	PDC	PLR	UDC-PAI	UO + PS
Comité ACV = Conférence des Syndics			Colliard Damien	
Délégués ACV	Allaman Jérôme	Genoud Christine	Bavaud Thierry	Della Marianna Gab.
	Ducrot Charles		Grumser Steve	Maillard Daniel Figini Daniel
<i>Membres issus du Conseil général</i>	<i>Berthoud Olivier (PLR), Genoud Nicolas (PDC), Honegger Chantal (UDC-PAI), Meyer Raymond (OU+PS)</i>			
Comité COV	Allaman Jérôme	Genoud Christine		Maillard Daniel
Commission de bâtisse	Allaman Jérôme		Grumser Steve	
Délégués COV	Ducrot Charles		Bavaud Thierry	Della Marianna Gab.
			Colliard Damien	Figini Daniel
			Grumser Steve	
<i>Membres issus du Conseil général</i>	<i>Colliard Ronald (PLR), Demierre Laurent (UDC-PAI), Meyer Marina (PLR), Pilloud Adeline (UDC-PAI), Soares Antonio Elviro (UO+PS), Tille Nicole (UO+PS)</i>			
Comité du RSSV	Ducrot Charles			Figini Daniel
Délégués RSSV	Allaman Jérôme	Genoud Christine	Bavaud Thierry	Della Marianna Gab.
			Colliard Damien	Maillard Daniel
			Grumser Steve	
Comité Région Glâne-Veveyse	Allaman Jérôme			
Délégués RGV	Ducrot Charles	Genoud Christine	Bavaud Thierry	Della Marianna Gab.
			Colliard Damien	Maillard Daniel
			Grumser Steve	Figini Daniel
Comité Animation Jeunesse Veveyse (AJV)		Genoud Christine		
Association des communes fribourgeoises			Colliard Damien	
Conférence Syndics chefs-lieux et grandes communes			Colliard Damien	
Comité SLPP-GV		Genoud Christine		
Délégués SLPP-GV	Ducrot Charles		Bavaud Thierry	Della Marianna Gab.
	Allaman Jérôme		Colliard Damien	Figini Daniel
			Grumser Steve	Maillard Daniel
Commission du Conservatoire		Genoud Christine		
Conf. des directeurs de la culture des chefs-lieux		Genoud Christine		
Passeport Vacances de la Veveyse		Genoud Christine		
Commission des sports		Genoud Christine		
Groupe intercommunal sport		Genoud Christine		

Commission du Collège du Sud	Genoud Christine
Conseil des parents	Genoud Christine
Tourisme/développement	Allaman Jérôme
Fondation Robert Genoud pour le personnel de St-Joseph	Charles Ducrot Figini Daniel
Fondation La Belle Etoile	Figini Daniel
Commission locale du feu	Maillard Daniel
Commission de gestion des biotopes	Della Marianna Gab.
Crèche Les Pitchounes	Figini Daniel
Association des mamans de jour	Figini Daniel
Agglo RIVELAC	Colliard Damien
Commission d'aménagement (10)	Bavaud Thierry
<i>Membres issus du Conseil général</i>	<i>Berthoud Olivier (PLR), Bochud Serge (UO+PS), Demierre Laurent (UDC-PAI), Domingues António Luis (UO+PS), Genoud Nicolas (PDC), Jamain Daniel (PLR), Lambert Aurélien (UDC-PAI), Pilloud Cédric (UDC-PAI), Pilloud Frédéric (PDC)</i>
Commission Energie (8)	Bavaud Thierry
<i>Membres issus du Conseil général</i>	<i>Berthoud Antoine (PLR), Genoud Isabelle (PDC), Genoud Rodolphe (UDC-PAI), Iriarte Colette (UO+PS), Lambercy Jérôme (UO+PS), Pilloud Adeline (UDC-PAI), Vuichard Marc (PDC)</i>

Personnel communal

Au 31 décembre 2020, 110 personnes travaillaient pour la Commune. La somme des taux d'occupation correspond à **70.50** équivalents plein temps (EPT), soit une augmentation de 3.05 EPT par rapport à l'année précédente.

	90-100%	50-89%	15-49%	< de 15%	total	EPT
Hommes	46	3	1	4	54	48.90
Femmes	4	20	22	10	56	21.60
Total	50	23	23	14	110	70.50

Ces chiffres tiennent compte des collaborateurs qui travaillent à un taux d'activité variable et qui sont payés à l'heure. La moyenne des heures a été calculée sur une année afin d'obtenir un taux d'activité moyen. A noter que les personnes en formation ne sont pas prises en compte dans cette statistique.

Durant l'année 2020, nous avons dû faire face à plusieurs défis : absences de moyenne à longue durée (cas accident, maladie) et, bien évidemment, la gestion de la crise COVID-19.

Face à l'épidémie du Coronavirus, le Service RH s'est retrouvé en première ligne des bouleversements que vivent les entreprises actuellement. Les capacités d'adaptation face à une situation incertaine ont été mises à rude épreuve.

Le confinement nous a conduit à expérimenter de nouvelles manières de travailler et la nécessité de s'organiser de manière plus flexible, notamment avec la mise sur pied du télétravail.

Autre dimension importante : l'accompagnement humain des collaborateurs. Difficile de s'adapter à un environnement où les changements fréquents et l'incertitude sont devenus la norme !

Pour pallier ce manque d'effectif, nous avons dû procéder à l'engagement de plusieurs collaborateurs, que ce soit en contrat de durée déterminée ou indéterminée, ce qui explique en grande partie l'augmentation du nombre d'EPT (équivalent plein temps). Nous tenons à relever l'engagement et l'investissement de l'ensemble des collaborateurs, qui ont fait preuve d'une grande souplesse pour garantir à la population un service de qualité, en dépit des circonstances.

Durant l'année 2020, l'administration communale a accueilli Alexis Monney (membre du cabre B de Swiss-Ski) pour un stage MPC, nécessaire à l'obtention de sa maturité professionnelle commerciale. Soucieuse de donner l'exemple dans ce domaine, notre Commune comptait ainsi cinq jeunes en formation au 31 décembre 2020.

Engagement d'un informaticien

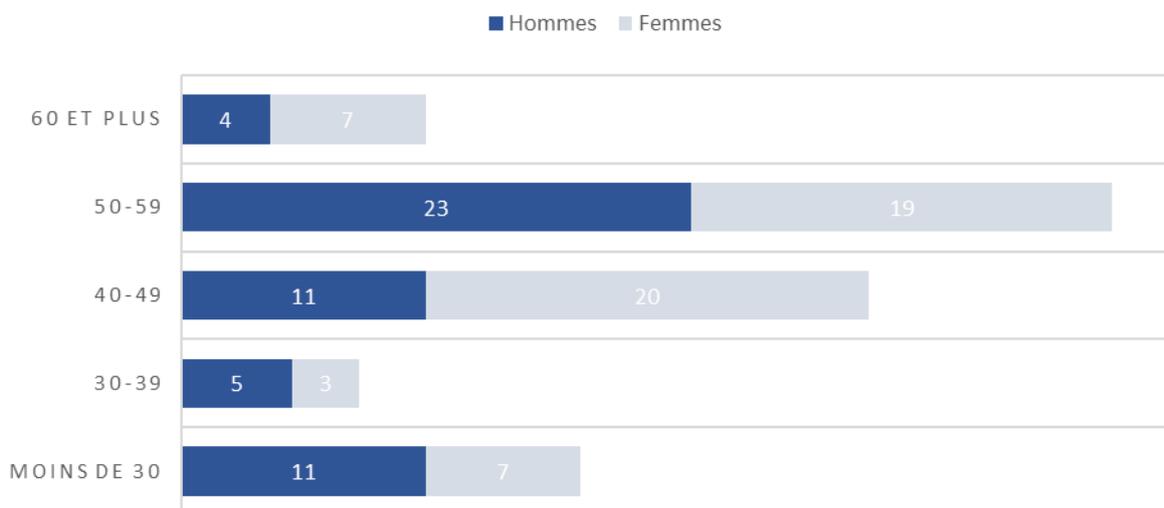
Depuis quelques années, le Conseil communal se posait la question de l'engagement d'un informaticien, afin de gérer l'infrastructure de la Commune. La complexification du domaine informatique, l'utilisation accrue de nouvelles technologies, ainsi que les coûts liés au partenariat avec des sociétés externes légitimaient parfaitement la mise en place d'un « service » informatique.

Lors d'une discussion avec le Réseau Santé et Social de la Veveyse (RSSV), l'idée d'un partenariat a émergé. La volonté des deux structures de collaborer s'est concrétisée à travers une convention précisant notamment un taux d'activité dévolu à la Commune de 60 % et un taux consacré au RSSV de 40 %.

Le poste ayant été intégré au budget 2020, le processus de recrutement a abouti à l'engagement de M. Muhamed Ajvazi, au 1^{er} avril. M. Ajvazi, qui travaillait auparavant dans une société de services, a des compétences dans le domaine de l'informatique, ainsi que dans celui de la téléphonie. La situation liée à la pandémie nous a obligés à trouver des solutions pour travailler dans le respect des directives sanitaires, tout en maintenant les services à la population. La présence d'un spécialiste en informatique nous a permis d'être très réactifs et d'adapter notre structure aux besoins des collaboratrices et des collaborateurs.

L'expérience de M. Ajvazi et ses conseils avisés nous permettent également de faire des choix judicieux dans la maintenance et dans le développement de nos outils informatiques. Le personnel est ravi de bénéficier d'une aide précieuse en cas de problème.

Répartition du personnel selon l'âge



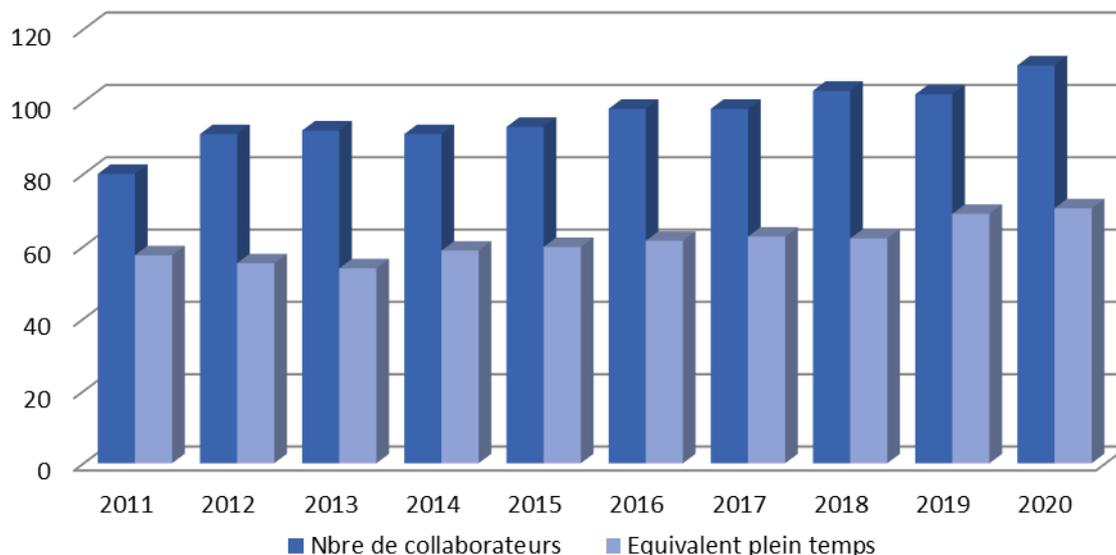
On constate une représentation équilibrée des deux sexes, avec 56 femmes pour 54 hommes sur l'ensemble du personnel.

La moyenne d'âge de la totalité des employés est stable et avoisine les 46 ans (45.26).

Effectif global

	Nombre total de collaborateurs	Equivalent plein temps (EPT)
2011	80	57.50
2012	91	55.30
2013	92	53.90
2014	91	58.79
2015	93	59.80
2016	98	61.75
2017	98	62.65
2018	103	62.15
2019	102	67.45
2020	110	70.50

Evolution de l'effectif du personnel



Répartition du personnel par service

Secrétariat – Contrôle des habitants - RH	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateurs à plein temps (90-100 %)	1	1	2
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50-89 %)	1	5	6
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15 à 49 %)	1	2	3
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	0	0
Total des personnes employées	3	8	11
Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)	1.75	3.70	5.45

Service des finances	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateur à plein temps (90-100 %)	0	1	1
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50-89 %)	0	3	3
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	0	1	1
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	0	0
Total des personnes employées	0	5	5
Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)	0.00	3.50	3.50

Service social	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateur à plein temps (90-100 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50 à 89 %)	1	1	2
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	0	1	1
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	0	0
Total des personnes employées	1	2	3
Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)	0.80	1.10	1.90

Administration des écoles et AES	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateur à plein temps (90-100 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50 à 89 %)	0	7	7
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	0	9	9
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	2	2
Total des personnes employées	0	16	16
Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)	0.00	5.30	5.30

Police communale	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateurs à plein temps (90-100 %)	2	0	2
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50 à 89 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	0	9	9
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	2	0	2
Total des personnes employées	4	9	13
Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)	2.25	1.30	3.55

Service des eaux	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateurs à plein temps (90-100 %)	3	0	3
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50 à 89 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	0	0
Total des personnes employées	3	0	3
Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)	3.00	0.00	3.00

Service de la voirie	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateurs à plein temps (90-100 %)	18	0	18
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50 à 89 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	0	0
Total des personnes employées	18	0	18
Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)	18.00	0.00	18.00

Service des forêts	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateurs à plein temps (90-100 %)	7	0	7
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50 à 89 %)	1	0	1
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	0	0
Total des personnes employées	8	0	8
Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)	7.60	0.00	7.60

Service technique	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateurs à plein temps (90-100 %)	5	0	5
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50 à 89 %)	2	2	4
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	1	0	1
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	0	0
Total des personnes employées	8	2	10
Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)	6.60	1.00	7.60

Service du feu	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateur à plein temps (90-100 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50 à 89 %)	2	0	2
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	0	0	0
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	0	0	0
Total des personnes employées	2	0	2
Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)	1.00	0.00	1.00

Service des bâtiments	Hommes	Femmes	Total
Nombre de collaborateurs à plein temps (90-100 %)	7	2	9
Nombre de collaborateurs à temps partiels (50 à 89 %)	1	2	3
Nombre de collaborateurs à temps partiel (15-49 %)	1	4	5
Nombre de collaborateurs à temps partiel (<15 %)	2	6	8
Total des personnes employées	11	14	25
Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)	7.90	4.80	12.70

Arrivées

- Ajvazi Muhamed, technicien en informatique
- Bourban Mariève, intervenante en accueil extrascolaire (en CDD)
- Colliard Elodie, patrouilleuse scolaire
- Corvaglia Damien, chef du Service du feu et spécialiste communal en protection incendie
- Erpen Dafflon Sonia, intervenante en accueil extrascolaire (en CDD)
- Genoud Joanna, auxiliaire à la patinoire
- Genoud Marie-Claude, patrouilleuse scolaire remplaçante
- Girard Marie-Christine, intervenante en accueil extrascolaire
- Hunziker Karine, préposée au Contrôle des habitants
- Monney Alexis, stagiaire
- Oswald Sandrine, patrouilleuse scolaire
- Rossier Rose-Marie, patrouilleuse scolaire
- Vigneron Christelle, intervenante en accueil extrascolaire

Départs

- Charrière Noémie, apprentie employée de commerce
- Coppolaro Daniel, surveillant de piscine
- Ramos Vieira Carlos, employé de voirie
- Sadiku Zuzana, employée de conciergerie remplaçante
- Ulrich Jean-Martin, employé de voirie

Formations

- Charrière Noémie, qui a réussi son CFC d'employée de commerce
- Dermont Joëlle, qui a réussi sa formation d'intervenante en accueil extrascolaire

Promotions/changements de contrat

- Berset Samuel, qui a été promu au poste de responsable d'équipe, secteur maçonnerie
- Pilloud Frédéric, employé au Service de la voirie, engagé en CDI
- Ramos Vieira Helena Maria, employée de conciergerie, engagée en CDI
- Wicht François, employé au Service de la voirie, engagé en CDI

Jubilaires

35 ans de service

- Perroud Guy, chef du Service des forêts

20 ans de service

- Rime Olivier, conducteur de machines forestières
- Favre Monique, employée de buvette à la piscine

10 ans de service

- Rey Julien, collaborateur au Service technique
- Maillard Dominique, chef de la Police communale
- Genoud Chantal, responsable des devoirs surveillés

Naissance

- Rayhan Ajvazi, fils de Muhamed et Elvina, né le 12 août 2020

Liste des employés au 31 décembre 2020

NOM	FONCTION	TAUX D'ACTIVITE
Secrétariat général - Contrôle des habitants - Service RH		
GRANGIER Olivier	Secrétaire général	100 %
GRAND Annik	Secrétaire générale adjointe	50 %
DEFFERRARD CRAUSAZ Nathalie	Secrétaire générale adjointe	70 %
PERROTTEC Rebecca	Collaboratrice administrative	50 % (CDD)
ALLAMAN Stéphanie	Collaboratrice administrative	30 %
SUCHET Cécilia	Collaboratrice RH	60 %
REY Julien	Coordinateur sécurité	15 %
AJVAZI Muhamed	Technicien en informatique	60 %
VAUCHER Marie-Noëlle	Préposée au Contrôle des habitants	100 %
GENOUD Claudine	Préposée au Contrôle des habitants	80 %
HUNZIKER Karine	Préposée au Contrôle des habitants	30 %
CHAPERON Eva	Apprentie employée de commerce	100 %
WEISS Krys	Apprenti employé de commerce	100 %
MONNEY Alexis	Apprenti employé de commerce	50 %
Police locale		
MAILLARD Dominique	Chef de Service	100 %
THUERLER Pierre-Alain	Assistant de police	100 %
FANTI Sandra	Patrouilleuse scolaire	15 % (contrat à l'heure)
RÜFENACHT Yvette	Patrouilleuse scolaire	15 % (contrat à l'heure)
FERNANDES-COLLIARD Sylvie	Patrouilleuse scolaire	15 % (contrat à l'heure)
COLLIARD Elodie	Patrouilleuse scolaire	15 % (contrat à l'heure)
OSCHWALD Sandrine	Patrouilleuse scolaire	15 % (contrat à l'heure)
ROSSIER Marie-Rose	Patrouilleuse scolaire	15 % (contrat à l'heure)
DOS ANJOS XARDO Cristina	Patrouilleuse scolaire	15 % (contrat à l'heure)
RAMOS VIEIRA Helena	Patrouilleuse scolaire	15 % (contrat à l'heure)
TOSETTI Gaëlle	Patrouilleuse scolaire remplaçante	sur appel
GENOUD Marie-Claude	Patrouilleuse scolaire remplaçante	sur appel
COTTING Philippe	Garde-parc auxiliaire	variable
RIVA Patrick	Garde-parc auxiliaire	variable
Service des finances		
VASTA Chantal	Responsable de Département et cheffe de Service	100 %
NIEDERER Véronique	Comptable	80 %
GENOUD Myriam	Collaboratrice administrative	70 %
MUSY VIAL Valérie	Collaboratrice administrative	60 %
GRUMSER Anne	Collaboratrice administrative	40 %
Service social		
PERROUD Steve	Chef de Service	80 %
BEAUD CHEVALLEY Anne-Françoise	Assistante sociale	70 %

VILLARD Marie-Claude	Collaboratrice administrative	40 %
Ecoles		
VERI Florence	Cheffe de Service	50 %
RUBATTEL Sibylle	Maîtresse de natation	25 %
BOURLLOUD Sabine	Collaboratrice administrative	30 %
GENOUD Chantal	Responsable des devoirs	variable
APOSTOL Corinne	Surveillante des devoirs	variable
Accueil extrascolaire		
LIECHTI Patricia	Responsable	70 %
MONCALVO Tamara	Adjointe de la responsable	50 %
MOREL Alexandra	Intervenante en AES qualifiée	50 %
PILLOUD Jacqueline	Intervenante en AES qualifiée	45 %
DERMONT Joëlle	Intervenante en AES qualifiée	50 % (contrat à l'heure)
CARVALHO GLAPPEY Maria	Intervenante en AES	50 % (contrat à l'heure)
HOSTETTLER Elodie	Intervenante en AES	50 % (contrat à l'heure)
GIRARD Marie-Christine	Intervenante en AES	40 %
VIGNERON Christelle	Intervenante en AES	40 %
BOSSON Laurence	Intervenante en AES	25 % (contrat à l'heure)
SALEMI Olivia	Intervenante en AES	20 % (contrat à l'heure)
JORDAN Patricia	Intervenante en AES	15 % (contrat à l'heure)
FERNANDES-COLLIARD Sylvie	Intervenante en AES	10 % (contrat à l'heure)
MACHEREL Sylviane	Intervenante en AES	10 % (contrat à l'heure)
ERPEN DAFFLON Sonia	Intervenante en AES	variable (CDD)
BOURBAN Mariève	Intervenante en AES	variable (CDD)
Service technique		
GENOUD Pascal	Chef du Département technique	100 %
PAULI Fabien	Chef du Service technique	100 %
BERTHOUD Laurent	Collaborateur technique	100 %
GENOUD Patrick	Collaborateur technique	100 %
GONCALVES Alexandre	Collaborateur technique	100 %
REY Julien	Collaborateur technique	85 %
CORVAGLIA Damien	Spécialiste communal en protection incendie	50 %
GENOUD Philippe	Collaborateur technique	25 %
MEYER Florence	Collaboratrice administrative	50 %
BOSSON Jael	Collaboratrice administrative	50 %
Service des eaux		
COLLIARD Jean-Marc	Chef de Service	100 %
SAUDAN Michel	Employé au Service des eaux	100 %
BALMAT Guillaume	Employé au Service des eaux	100 %
Service de la voirie		
PILLOUD Roland	Chef de Service	100 %

BERTHOUD Christian	Adjoint du chef de Service	100 %
PILLOUD Alexandre	Adjoint du chef de Service	100 %
DEMIERRE Jean-Luc	Responsable de l'atelier	100 %
GENOUD Bernard	Employé de voirie	100 %
JACCOTTET Hugues	Responsable de la déchetterie	100 %
MILLASSON Patrik	Employé de voirie	100 %
DUDING Gérald	Responsable d'équipe	100 %
DEMIERRE Valentin	Employé de voirie	100 %
BERSET Samuel	Responsable d'équipe	100 %
KORAQI Tefik	Employé de voirie	100 %
PILLOUD Jean-Marie	Responsable d'équipe	100 %
PILLOUD Frédéric	Employé de voirie	100 %
SANTOS Francisco	Employé de voirie	100 %
SIMECEK Stéphane	Employé de voirie	100 %
VEZ Romain	Employé de voirie	100 %
WICHT François	Employé de voirie	100 %
Service des forêts		
PERROUD Guy	Chef de Service	100 %
MURISIER Daniel	Adjoint du chef de Service	100 %
LAMBERT Romain	Machiniste	100 %
RIME Olivier	Forestier-bûcheron / machiniste	100 %
BÜRGI Luca	Forestier-bûcheron	100 %
COLLAUD Yannic	Forestier-bûcheron	100 %
BURGY Matt	Forestier-bûcheron	100 %
FAVRE Florian	Forestier-bûcheron	60 %
CORDEY Adrien	Apprenti forestier-bûcheron	100 %
Service des bâtiments		
VIENNE Bertrand	Chef de Service	100 %
COLLIARD Jacques	Adjoint du chef de service	100 %
DEJARDIN Matthias	Responsable du Lussy	100 %
RUIZ Miguel	Responsable du stade	100 %
BERTHOUD Patrick	Responsable de la caserne du feu	100 %
MILLASSON Loris	Apprenti agent d'exploitation	100 %
MOSER Thierry	Employé de conciergerie	100 %
GIRARD Martine	Employée de conciergerie	90 %
MOREIRA LOPES Susana Isabel	Employée de conciergerie	90 %
LABUDA Jolanta	Employée de conciergerie	80 %
DOS ANJOS XARDO FERREIRA Maria Cristina	Employée de conciergerie	45 %
RAMOS VIEIRA Helena	Employée de conciergerie	35 %
SAUDAN Janick	Employée de conciergerie	5 % (contrat à l'heure)
Piscine		
BARROSO Tony	Responsable d'exploitation	100 %
RUBATTEL Sybille	Gardiennne de piscine	50 %
LAFOSSE Johan	Gardien de piscine	20 %
FAVRE Monique	Employée de buvette	30 %
THEULAZ Sylvie	Employée de conciergerie	20 %
FEDRIGO Maël	Surveillant de piscine	variable

GENOUD Amélie	Surveillante de piscine	variable
GENOUD Caroline	Surveillante de piscine	variable
VAUTHEY Coline	Surveillante de piscine	variable
Patinoire		
MEYER Bertrand	Responsable d'exploitation	100 %
GENOUD Amélie	Auxiliaire	variable
GOLAY Cynthia	Auxiliaire	variable
GENOUD Joanna	Auxiliaire	variable
Service du feu		
CORVAGLIA Damien	Commandant du feu, Chef de Service	50 %

Gestion de la propriété

Patrimoine

La Ville de Châtel-St-Denis compte au total 116 articles inscrits auprès de l'Etablissement Cantonal des Bâtiments (ECAB) pour un montant assuré de Fr 139'264'100.-.

Personnel du Service des bâtiments

Au 31 décembre 2020, l'effectif du personnel du Service des bâtiments est de 18 personnes soit : 1 chef de service, 1 adjoint du chef de service, 5 responsables d'exploitation, 1 concierge à plein temps, 1 apprenti agent d'exploitation et 9 concierges ou auxiliaires à temps partiel.

Durant l'année écoulée, Mme Monique Favre a fêté ses 20 ans d'activité au sein du Service des bâtiments en tant qu'auxiliaire à la piscine.

Suite aux mesures liées à la COVID-19 qui ont nécessité la fermeture ou une baisse d'activité sur certains sites, des collaboratrices et collaborateurs du Service des bâtiments ont travaillé pour d'autres services.

En plus de la gestion et de l'entretien de l'ensemble des bâtiments, le Service s'occupe des écoles, de l'Univers@lle, de la salle de sport du Lussy, du CAB, de la piscine, du PSS et des décorations de Noël.

Dans tous les bâtiments, le Service procède à divers relevés de consommation énergétique, à la gestion des contrôles OIBT, au suivi des taxations ECAB, à la gestion des diverses mises en passe et des clés ainsi qu'à diverses commandes de mazout et de fournitures pour la conciergerie.



Site de l'école des Pléiades

Travaux effectués durant l'année 2020

Bâtiment Administratif

- Mise aux normes de la porte automatique de l'entrée principale
- Entretien courants sur les installations techniques

PSS

- Changement du four ainsi que du plan de cuisson à la cuisine

Ecoles

- Entretien courants sur les installations techniques
- Déménagement des classes de La Châteloise et des Misets sur le nouveau site des Pléiades

Accueil extrascolaire

- Aménagements pour la mise en place d'une structure d'accueil extrascolaire dans l'ancienne école des Misets
- Déménagement de l'accueil extrascolaire établi à la Châteloise et à l'Institut St-François de Sales dans les locaux de l'ancienne école des Misets
- Construction d'une rampe d'accès et d'un cheminement en béton par le Service de la voirie afin de faciliter la livraison des repas en liaison chaude



Installation d'un lave-vaisselle et d'une plonge



Passerelle pour la livraison des repas à l'AES

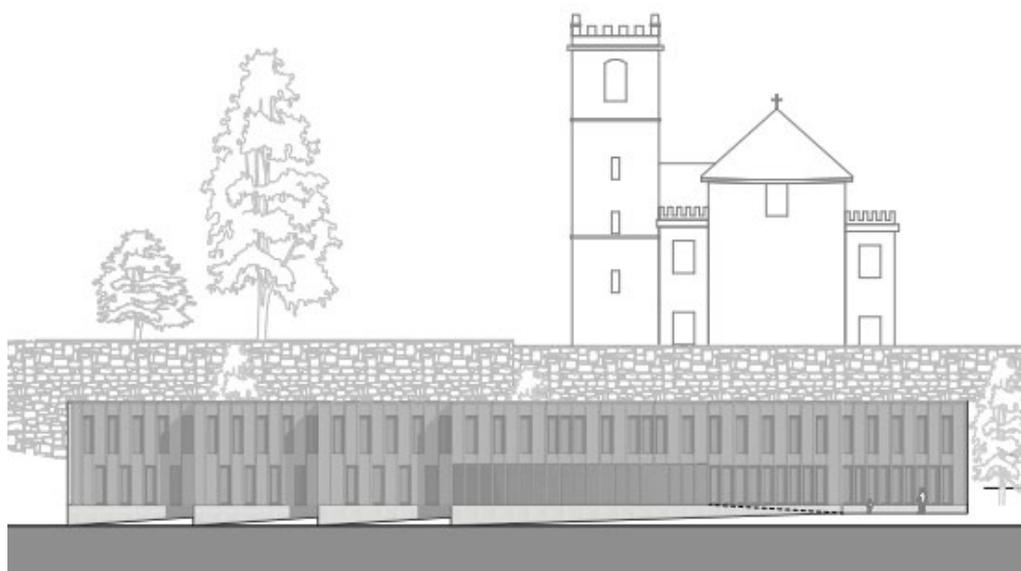


Ancienne salle de classe aménagée en salle d'activité

Projet pour l'accueil extrascolaire à La Châteloise

- Durant l'année 2020, l'étude relative à la transformation du bâtiment de La Châteloise pour y accueillir l'accueil extrascolaire a été finalisée. Ceci a permis de mettre ce projet à l'enquête et d'obtenir le permis de construire en fin d'année.

La demande de crédit d'investissement devrait être présentée au Conseil général lors de la séance du 30 juin 2021.



Façade Est

Centre Sportif du Lussy

- Entretien de la piste de Pump-Track
- Achat d'une nouvelle tondeuse à gazon et d'un nouveau sèche-linge
- Participation aux séances de Commission de bâtisse relatives aux travaux de construction du nouveau bâtiment multisports



Piste de Pump-Track

Patinoire

- Participation aux séances de Commission de bâtisse mise en place pour les travaux de transformation des vestiaires, de la buvette et des locaux techniques

Halle Triple du Lussy

- Changement des fiches sur les armoires des halles de gym
- Installation d'une armoire pour le stockage du matériel dans le vestiaire du COV
- Réfection des sols des WC femmes et hommes
- Réfection des joints des douches
- Echange de l'éclairage des bancs sur les accès extérieurs par des luminaires LED
- Echange des luminaires des couloirs par des luminaires LED



Armoire pour le stockage du matériel dans le vestiaire du COV



Réfection des sols dans les WC



Eclairage LED dans les couloirs



Eclairage LED sous les bancs des accès extérieurs

Restaurant de la Halle triple du Lussy

- Echange des 2 fours COMBI ainsi que des accessoires
- Réfection des fosses à graisses et des sols de l'économat



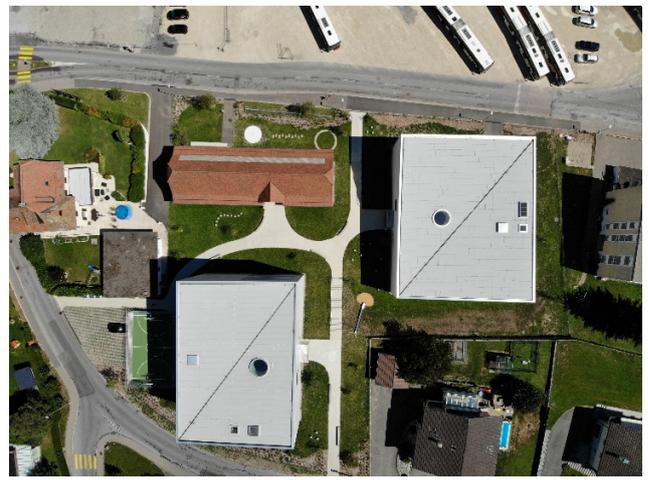
Sol de l'économat

Ecole des Pléiades

- Suivi de la fin de chantier et des divers travaux de garantie



Aménagements extérieurs Ecole des Pléiades



Vue aérienne du site des Pléiades



Cheminements extérieurs

La salle de gym et la salle de rythmique de l'école des Pléiades sont mises à la disposition des sociétés locales en dehors de l'horaire scolaire.

La salle de rythmique est équipée de matériel multimédia et pourra ainsi être utilisée pour des séances en lien avec l'administration communale.



Salle de gym



Salle de rythmique

JOURS	HORAIRES	SALLE DE GYM	GLACIERE	PREAU
Lundi	16h00 - 16h30	Sport Facultatif 15h30 - 16h30		
	16h30 - 17h00			
	17h00 - 17h30			
	17h30 - 18h00			
	18h00 - 18h30	Athlétisme (Novembre à Mars)	CHABADA Cyrthia Perroud 079 409 70 69	
	18h30 - 19h00			
	19h00 - 19h30			
	19h30 - 20h00			
	20h00 - 20h30			
	20h30 - 21h00			
	21h00 - 21h30		CHORALE Anne-Marie Filloud 079 723 62 03	
	21h30 - 22h00			
Mardi	16h00 - 16h30			
	16h30 - 17h00			
	17h00 - 17h30			
	17h30 - 18h00			
	18h00 - 18h30	Athlétisme (Novembre à Mars)		
	18h30 - 19h00			
	19h00 - 19h30	FC Châtel		
	19h30 - 20h00			
	20h00 - 20h30			
	20h30 - 21h00			
	21h00 - 21h30			
	21h30 - 22h00			
Mercredi	16h00 - 16h30	Sport Facultatif 15h00 - 16h30		
	16h30 - 17h00			
	17h00 - 17h30			
	17h30 - 18h00			
	18h00 - 18h30			
	18h30 - 19h00	FC Châtel		
	19h00 - 19h30			
	19h30 - 20h00			
	20h00 - 20h30			
	20h30 - 21h00			
	21h00 - 21h30			
	21h30 - 22h00			
Jeudi	16h00 - 16h30	GYM sainte séné		
	16h30 - 17h00	Mme Gigandet 078 859 03 57	Prématrise 16h45 - 17h45	
	17h00 - 17h30			
	17h30 - 18h00			
	18h00 - 18h30	Athlétisme (Novembre à Mars)	Maîtrise	
	18h30 - 19h00			
	19h00 - 19h30			
	19h30 - 20h00			
	20h00 - 20h30			
	20h30 - 21h00			
	21h00 - 21h30			
	21h30 - 22h00			
Vendredi	16h00 - 16h30			
	16h30 - 17h00			
	17h00 - 17h30			
	17h30 - 18h00			
	18h00 - 18h30			
	18h30 - 19h00			
	19h00 - 19h30			
	19h30 - 20h00			
	20h00 - 20h30			
	20h30 - 21h00			
	21h00 - 21h30			
	21h30 - 22h00			

Site de l'Ecole des Pléiades

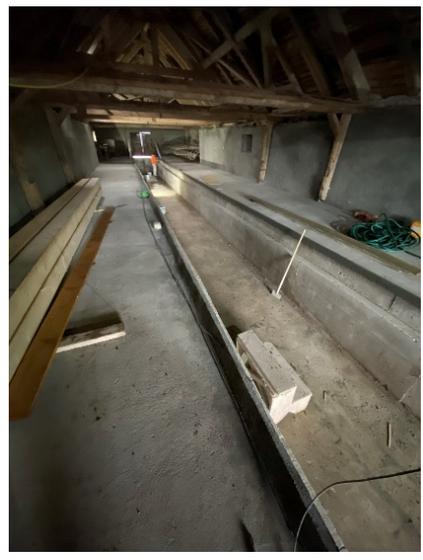
Planning sociétés locales

Patrimoine financier

- Réfection des peintures des locaux occupés par l'Office du Tourisme

Montagnes

- Adaptation de l'alimentation en eau du chalet des Pueys
- Divers travaux d'entretien sur les chalets d'alpage
- Réfection de l'aria des chalets de Bellechaux et de la Riondounaire
- Etude pour un nouveau chauffage au chalet des Pueys



Aria du chalet de Bellechaux durant les travaux



Aria du chalet de Bellechaux



Aria du chalet de la Riondounaire

ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE

Police communale

Année 2020

L'année 2020 fut pour la Police communale, comme pour tout le monde, une année particulière en raison de la pandémie COVID-19. Si la situation extraordinaire a très fortement diminué l'activité au niveau des manifestations, elle a en revanche demandé une adaptation et une réorganisation particulière qui sera détaillée ci-dessous.

L'effectif reste inchangé avec 2 agents à 100 %, soit le Sergent Dominique Maillard, Chef de service, et l'Agent Pierre-Alain Thürler. Ils peuvent compter sur l'appui de M. Patrick Riva, auxiliaire, pour certaines tâches telles que le contrôle du stationnement, la gestion de la circulation et du stationnement dans la station des Paccots durant l'hiver et l'appui lors de grandes manifestations. Pour ces deux dernières tâches, la Police communale peut également compter sur la grande disponibilité de M. Philippe Cotting.

Au niveau des patrouilles scolaires, il y a eu passablement de changements en 2020, notamment des engagements, ceci en raison de l'ouverture de la nouvelle Ecole des Pléiades et la mise en surveillance de passages supplémentaires.

Les tâches de la Police communale restent essentiellement inchangées, même si la situation sanitaire a ajouté quelques tâches de contrôle et de surveillance. Les 2 agents ont comme mission principale de veiller au respect et à la sécurité des personnes et des biens, ainsi qu'au respect des règlements communaux. Pour ce faire, ils assurent une présence essentiellement préventive par des patrouilles mobiles et pédestres en Ville de Châtel-St-Denis ainsi que dans les différents secteurs périphériques. Ces patrouilles sont également assurées régulièrement en soirée et le week-end.

Le respect des règles de circulation routière, notamment en matière de stationnement mais également sur le trafic dit « roulant », occupe une part importante du travail des agents communaux, ceci dans le but de garantir une circulation aussi fluide que possible et une sécurité maximale.

La Police communale souhaite mettre en avant la prévention et procède souvent par avertissement, en privilégiant le dialogue. Toutefois, elle est parfois contrainte de faire recours à la répression, essentiellement en matière de stationnement, secteur qui représente près de 85 % des amendes d'ordre dressées par les agents communaux.

Quelques chiffres et statistiques pour 2020

- 1580 amendes d'ordre contre 1845 en 2019 (pas de contrôle lors de la 1^{ère} vague COVID-19)
- 5 mises en fourrière contre 5 en 2019
- 50 rapports au Conseil communal
- 6 rapports d'enquête pour les services communaux
- 32 séances et contacts pour des chantiers sur le territoire communal
- 19 séances et contacts pour des manifestations sur le territoire communal

Manifestations et chantiers

En raison de la situation COVID-19 et des restrictions en termes de rassemblement de personnes, le nombre de manifestations a bien évidemment considérablement diminué et seules quelques manifestations ont pu avoir lieu, essentiellement sur les trois premiers mois de l'année.

Les chantiers ont aussi subi un léger ralentissement, mais certains d'entre eux ont tout de même nécessité un suivi important de la Police communale.

Ci-dessous, les principaux chantiers et principales manifestations :

<u>MANIFESTATIONS</u>	
■	Snowcross
■	Poya'ttack
■	Carnaval / Bénichon
■	Brevet des Armaillis d'hiver
■	Final de Tir à air comprimé
■	Festi Rando
■	Marchés coffres ouverts aux Paccots

<u>CHANTIERS</u>	
■	Route Cantonale RC1 – RC2
■	Nouvelle Gare
■	Fin de l'assainissement Route de Vevey
■	Réfection Route de la Péralla
■	Réfection Route de la Frasse

Campagne de prévention

Dans le cadre de sa collaboration avec la Police cantonale, la Police communale participe régulièrement, depuis le début de l'année 2015, aux différentes campagnes de prévention organisées par la Police cantonale, essentiellement en matière de sécurité routière, mais également de prévention des cambriolages ou de vols dans les grandes surfaces.

Lors des actions menées en matière de sécurité routière, la présence de la Police communale est renforcée dans le secteur des écoles lors de la rentrée scolaire. Il s'agit souvent d'une sensibilisation des usagers de la route par la distribution de flyers informatifs ou d'avertissements.

En ce qui concerne la prévention des cambriolages, elle se traduit par une présence renforcée de la Police communale dans les quartiers résidentiels, avec un contrôle de certaines propriétés qui pourraient présenter une faille dans la sécurité et, le cas échéant, contact est pris avec le propriétaire afin de le sensibiliser à cette problématique.

La campagne de prévention contre le vol à l'astuce est principalement entreprise dans le courant du mois de décembre, avec une présence accrue des forces de l'ordre dans les grands magasins et une sensibilisation sur le comportement « à risque » de certains clients. Ces actions sont ponctuellement menées également à d'autres périodes de l'année.

Il arrive également que des actions soient menées conjointement avec la Police cantonale en lien avec ces campagnes de prévention, essentiellement en matière de sécurité routière. En 2020, des présences communes des agents cantonaux et communaux aux abords des écoles ont eu lieu lors des campagnes « ReSco » (rentrée scolaire). Les spécificités et compétences de chacune de ces entités mises en commun sont réellement un plus et permettent un travail de terrain efficient. Ces présences communes seront certainement renouvelées à l'avenir, voire même renforcées. Ceci s'inscrit parfaitement dans le cadre de la collaboration entre la Police cantonale et les polices communales.

COVID-19 – Réorganisation et missions de la Police communale

Le mois de mars 2020 a rimé avec l'arrivée de la pandémie mondiale du Coronavirus et surtout de son lot d'inquiétudes et de questions. La Police communale a été contrainte de réagir rapidement et de revoir son organisation, dans le but de pouvoir répondre à ses missions usuelles ainsi qu'aux

nouvelles tâches inhérentes à la situation sanitaire.

Voici dans les grandes lignes les mesures et décisions prises :

- Le service s'est réorganisé de façon à ce que les deux agents ne se croisent plus et puissent assurer une présence 7/7 jours, ceci en instaurant un tournus de 3 jours de travail et 3 jours de congé.
- Une présence sur le terrain a été mise en place 7/7 jours, de 7h00 à 19h00 avec un listing de lieux particuliers à contrôler et de missions à effectuer.
- Durant cette période, les polices communales du Canton ont été intégrées au dispositif de la Police cantonale pour le contrôle des mesures COVID-19.
- Des radios Polycom ont été mises à disposition des agents des polices communales afin d'être en contact avec la Police cantonale et ainsi pouvoir rendre compte des situations et soucis rencontrés sur le terrain et demander un appui si besoin.
- Les agents communaux ont essentiellement veillé au respect de la distanciation sociale ainsi que du maximum de 5 personnes pour les rassemblements. Ils étaient habilités à dresser des amendes d'ordre en cas de constat d'infraction. Ceci est resté toutefois assez rare.
- Des mesures de fermeture ont été prises pour certains espaces publics pouvant être le théâtre de rassemblement, comme notamment la Place de jeux du Grand-Clos. Celle-ci a été fermée tous les soirs à partir de 18h00 et jusqu'à 8h00 le matin.
- Une fermeture de la Route des Paccots, hormis pour les riverains, a été mise en place les week-ends afin de limiter la très forte affluence constatée dans la région.
- Le chef de la Police communale a en outre été intégré à l'Etat major communal de crise et a également pris part aux séances de coordination avec la Police cantonale.



Exemples d'affiches apposées par la Police communale dans divers lieux de la commune

Radar préventif

En 2016, la Police communale de Châtel-St-Denis a fait l'acquisition d'un radar préventif et éducatif. Ce radar affiche la vitesse lors du passage du véhicule et, selon cette dernière, affiche un

visage souriant ou non, voire même clignotant en rouge si la vitesse est vraiment trop élevée par rapport à la limitation en vigueur.

En 2019, la Police communale a acquis un 2^{ème} radar préventif du même type que le précédent. Les données intéressantes recueillies avec ce genre de radar et l'effet positif sur les usagers de la route ont poussé la Police communale à se doter d'un deuxième appareil.

Ces radars ont un objectif purement préventif et ils sont destinés à sensibiliser les usagers de la route quant à la vitesse adéquate à laquelle circuler.

Toutes les données concernant les vitesses et le nombre de véhicules sont enregistrées par ces radars. Ceci permet à la Police communale de se rendre compte de la situation prévalant dans certains quartiers de la Commune et, si nécessaire, de prendre les mesures qui s'imposent.

Ces radars sont constamment en fonction durant la période de mars à novembre et sont placés dans différents secteurs de la Commune, selon un planning établi par la Police communale. Dans la mesure du possible, l'ensemble des quartiers communaux seront analysés. Toutefois, il est indispensable qu'un certain nombre de critères techniques soient réunis afin que ces radars puissent fonctionner de manière idéale.

Secteurs contrôlés en 2020 :

■ Rte du Lac Lussy, hauteur Ecole, direction Semsales	50 km/h
■ Rte de Fruence, hauteur entrée zone 30, direction Centre-Ville	30 km/h
■ Rte de Prayoud, hauteur N° 105, direction Châtel	30 km/h
■ Rte de Vevey, hauteur N° 115, direction Centre-Ville	50 km/h
■ Rte de Vevey, Hauteur N° 106, direction Vevey	50 km/h
■ Rte cantonale RC1, Pont Ferroviaire, direction Remaufens	50 km/h
■ Rte des Pléiades, hauteur Ecole, direction Vevey	50 km/h
■ Rte de Montreux, croisée Pontille, direction A12	50 km/h
■ Rte des Dailles, hauteur N° 173, direction Rathvel	50 km/h
■ Route cantonale RC1, Pont ferroviaire direction Châtel	50 km/h
■ Rte des Pléiades, hauteur N° 55, direction Centre-Ville	50 km/h
■ Rte des Paccots, hauteur Café La Rando, direction Rathvel	50 km/h

Les résultats des différents contrôles effectués sont clairement encourageants et ne mettent pas en lumière de gros problèmes de dépassements de vitesse.

Les statistiques indiquent qu'en moyenne 80 à 90 % des automobilistes respectent la vitesse autorisée. 10 à 15 % des véhicules dépassant la limite le font dans une fourchette comprise entre 1 à 4 km/h. Les vitesses que l'on peut juger hautement excessives (plus de 20 km/h en dessus de la limite) représentent environ 1.5 %.

Les contrôles effectués durant l'année 2020 n'ont pas ciblé de zone en particulier et ont eu lieu aussi bien sur des routes de quartier que des axes à plus fort trafic. Les contrôles dans les zones 30 km/h sont très positifs et montrent qu'une très grande majorité des automobilistes respecte la vitesse.

La Police communale collabore étroitement, dans ce domaine également, avec la Police cantonale. Les statistiques de notre radar préventif lui sont transmises. Les agents communaux reçoivent en retour les résultats des contrôles radar réalisés par la Police cantonale sur notre territoire.

Mesures hivernales

Depuis le mois de janvier 2020, la Police communale, en collaboration avec le Service de la voirie, a mis en place un concept de « Mesures hivernales » sur les différentes places de stationnement

de la Commune, ceci dans le but de pouvoir suivre le déblaiement de la neige et le nettoyage après les périodes enneigées.

En effet, ces dernières années, il a été constaté que les places de stationnement étaient de plus en plus occupées la nuit et qu'il devenait difficile de les déneiger correctement. C'est notamment le cas pour les places en zone blanche à la Péralla, au PSS Inférieur ainsi qu'au Chemin de l'Eglise. De plus, lors des périodes où les chutes de neiges se succèdent, des amas de neige ou de glace se forment et rendent ces places dangereuses et impraticables. De plus, certaines places sont perdues si la neige n'est pas évacuée.

Le principe consiste à interdire le stationnement durant 2 heures par semaine à un moment précis et fixe sur chacune des places en alternance. De cette façon, il n'y a qu'au maximum 2 places fermées au même moment et le stationnement reste possible sur toutes les autres.

Une signalisation fixe est mise en place dès le début de l'hiver sur chaque place indiquant le moment de la semaine où cette place est interdite au stationnement. Lors de longues périodes sans neige, cette signalisation est barrée et il n'est dès lors pas nécessaire pour les usagers d'en tenir compte.

Ce principe a demandé un certain temps d'adaptation, période durant laquelle la Police communale a émis de nombreux avertissements en expliquant le concept et en prenant contact avec les usagers qui ne respectent pas les indications afin de les rendre attentifs à cette manière de procéder. Si la répression devient malgré tout nécessaire après un certain temps, le but n'est pas là, mais bien de pouvoir vider ces places afin de les déneiger proprement et de les garder praticables.



Signalisation non barrée :
en tenir compte et respecter



Signalisation barrée :
ne pas en tenir compte

Staff des patrouilleuses scolaires et des coachs / Chemin de l'école

Cela fait bientôt 20 ans que la Commune de Châtel-St-Denis, dans le but d'assurer un maximum de sécurité sur le chemin de l'école par différentes mesures, travaille avec des patrouilleuses scolaires à différents passages pour piétons.

Ces passages sont définis selon le chemin piétonnier sécurisé qui est préconisé aux élèves, ainsi que la fréquentation et le trafic routier. Jusqu'à l'année 2020, deux passages étaient gardés par une patrouilleuse scolaire adulte et deux par des patrouilleurs scolaires enfants.

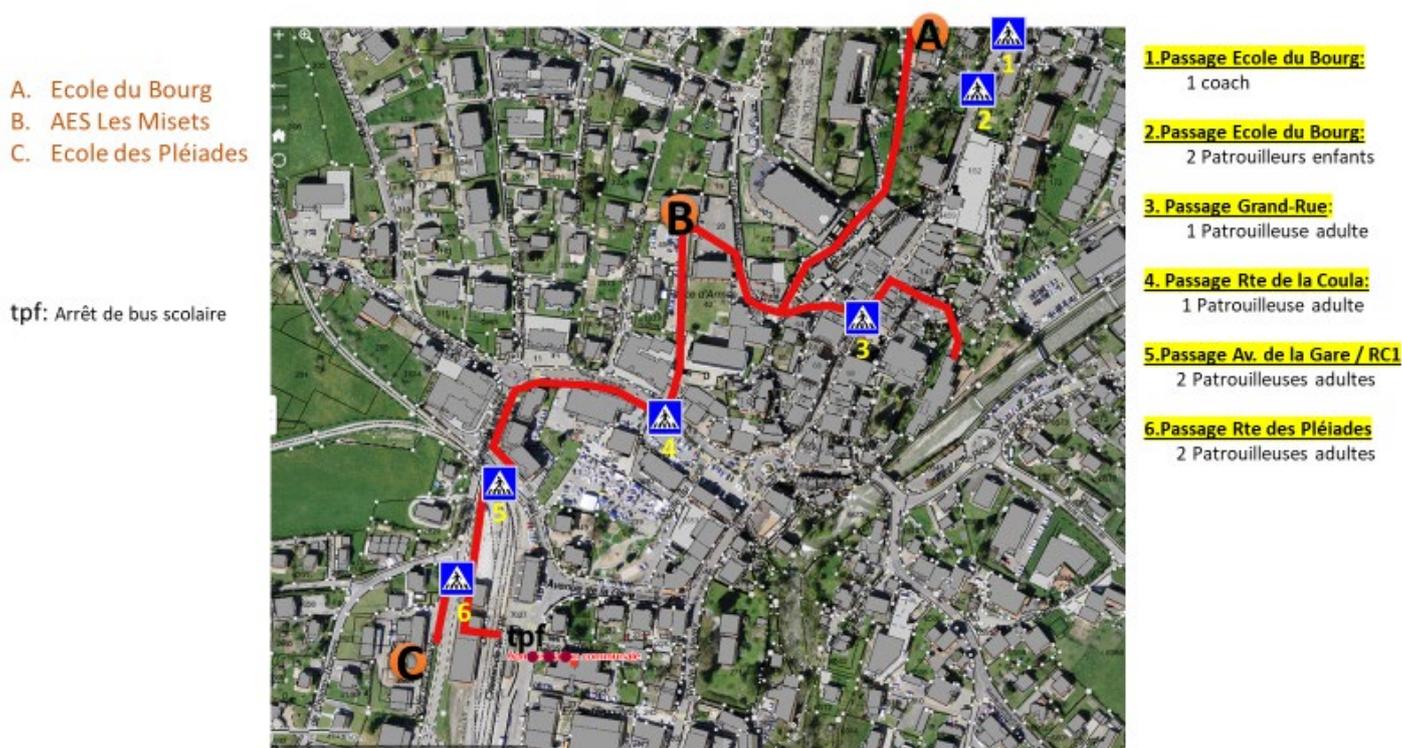
En 2020, et avec l'ouverture de la nouvelle école des Pléiades, une réflexion a été menée par la Police communale sur les changements que ce nouveau site engendrait sur le chemin piétonnier sécurisé préconisé aux élèves.

Ce dernier se fonde sur trois facteurs qui sont : l'emplacement des sites scolaires (y compris l'AES), l'emplacement des arrêts de bus ainsi que les principaux parcs du Centre-Ville.

En effet, bien qu'il soit conseillé aux élèves de se rendre à l'école à pied, il est tenu compte des principales places de stationnement pour les parents qui n'auraient pas d'autres solutions que de venir amener leurs enfants en voiture.

Une fois ce nouveau chemin piétonnier sécurisé défini, les différents passages pour piétons ont été étudiés afin de voir lesquels devaient être gardés par des patrouilleurs scolaires. La Police communale a mené cette réflexion avec le secteur Education routière de la Police cantonale ainsi que le Service de la mobilité. Une séance et une vision locale ont eu lieu afin de voir concrètement sur place les passages en question.

Une fois les passages définis, une demande formelle est adressée à la Police cantonale pour la mise en place de patrouilleuses scolaires adultes, patrouilleurs scolaires enfants, ainsi que des coachs.



Plan du trajet piétonnier sécurisé et des passages pour piétons gardés au Centre-ville

Système de « Coach »

Le système de « coach » a été mis en place en 2020. Ce système devrait, petit à petit, remplacer les patrouilleuses scolaires quand cela sera possible et lorsque le passage pour piétons s'y prêtera.

En effet, avec les patrouilleurs scolaires, il a été constaté que les enfants avaient de plus en plus tendance à se désresponsabiliser et à perdre les réflexes importants qu'ils apprennent pour traverser un passage en sécurité. Dès lors, lorsqu'il n'y a plus de patrouilleurs, certains enfants se retrouvent démunis et ne procèdent pas de la bonne manière, en se lançant parfois sur la route sans trop d'attention et sans marquer un temps d'arrêt.

A la différence des patrouilleurs, les coachs ne bloquent pas la circulation et ne vont pas sur la route. Ils restent sur le trottoir mais aident les enfants à accomplir tout le processus nécessaire afin de traverser en toute sécurité, selon ce qui leur est enseigné par la Police cantonale. Ainsi, l'enfant doit faire cette démarche de lui-même afin qu'elle devienne un réflexe.

Pour la Commune de Châtel-St-Denis, le système de coach a été mis en place uniquement au passage pour piétons situé devant l'école du Bourg. Bien qu'il demande de l'adaptation, aussi bien pour les piétons (enfants et adultes) que pour les automobilistes, ce système donne satisfaction et sera sûrement étendu dans le futur.

Effectif des patrouilleuses scolaires, des coachs et Pédibus

■ Fanti Sandra	Patrouilleuse scolaire titulaire
■ Fernandes-Colliard Sylvie	Patrouilleuse scolaire titulaire
■ Ruffenacht Yvette	Pédibus titulaire
■ Rossier Marie-Rose	Patrouilleuse scolaire titulaire
■ Dos Anjos Xardo Ferreira Cristina	Patrouilleuse scolaire titulaire
■ Ramos Vieira Helena	Patrouilleuse scolaire titulaire
■ Colliard Elodie	Patrouilleuse scolaire titulaire
■ Oswald Sandrine	Coach titulaire
■ Tosetti Gaëlle	Patrouilleuse scolaire remplaçante
■ Perroud Dominique	Patrouilleuse scolaire remplaçante
■ Favre Monique	Patrouilleuse scolaire remplaçante
■ Hostettler Elodie	Patrouilleuse scolaire remplaçante

Stations Les Paccots – Rathvel – Concept de stationnement et de circulation

Avec la crise sanitaire, et surtout les nombreuses fermetures des lieux de loisirs, une affluence exceptionnelle a été constatée dans le secteur des stations des Paccots et de Rathvel.

L'arrivée rapide de la neige et l'ouverture des domaines skiables ont encore accentué cet afflux de visiteurs et ont obligé la Police communale à mettre en place un concept de stationnement et de circulation afin de gérer au mieux cette forte affluence, sans que cela n'engendre de trop fortes perturbations sur le trafic et sans péjorer la sécurité.

Quelques-unes des principales mesures décidées :

- Augmentation du nombre de places de stationnement en bord de chaussée dans le secteur Les Rosalys – La Cascade, notamment pour les usagers des différents sentiers raquettes et parcours de rando.
- Mise en place d'un service de circulation et de stationnement comprenant 8 à 10 agents répartis selon les besoins, que ce soit côté Paccots ou côté Rathvel.
- Renforcement de la signalisation et de la signalétique afin d'avertir et de guider au mieux les usagers.
- En cas de trop forte affluence et saturation des parkings, mise en place d'une fermeture des routes d'accès, avec dérogation uniquement pour les riverains et titulaires d'une réservation pour un cours de ski.
- Communication commune sur les sites Internet et réseaux sociaux des différents partenaires que sont les 2 stations, l'Office du Tourisme et la Commune. Cette communication indique les informations importantes et les éventuelles restrictions ou fermetures possibles en cas de forte affluence.

Ces mesures ont pour but de pouvoir accueillir au mieux un maximum de visiteurs dans notre région, tout en gardant une fluidité satisfaisante du trafic et surtout un accès garanti aux véhicules de secours. L'accès des riverains est également une préoccupation.

La Police communale fait appel à une société de sécurité privée pour l'appuyer dans la gestion de ce concept, notamment pour disposer des ressources nécessaires à la mise en œuvre concrète de ces mesures.

Elle travaille également en étroite collaboration avec la Police cantonale en faisant régulièrement le point de la situation et en ajustant ce qui doit l'être.



Affiches mises en place dans la station des Paccots

Contrôle des habitants

Etat et évolution de la population

Habitant(e)s selon pays		<i>Etat au 01.01.2020</i>		<i>Etat au 31.12.2020</i>
Portugal	892	12.41%	897	12.07%
France	431	5.99%	493	6.64%
Italie	123	1.71%	153	2.06%
Espagne	86	1.20%	99	1.33%
Kosovo	63	0.88%	62	0.83%
Allemagne	46	0.64%	48	0.65%
Serbie	44	0.61%	41	0.55%
Royaume-Uni	46	0.64%	39	0.52%
Belgique	41	0.57%	37	0.50%
Autres nations	309	4.30%	309	4.16%
Etrangers/ères	2081	28.94%	2178	29.31%
Suisses/sesses	5109	71.06%	5252	70.69%
Total habitant(e)s	7190	100.00%	7430	100.00%

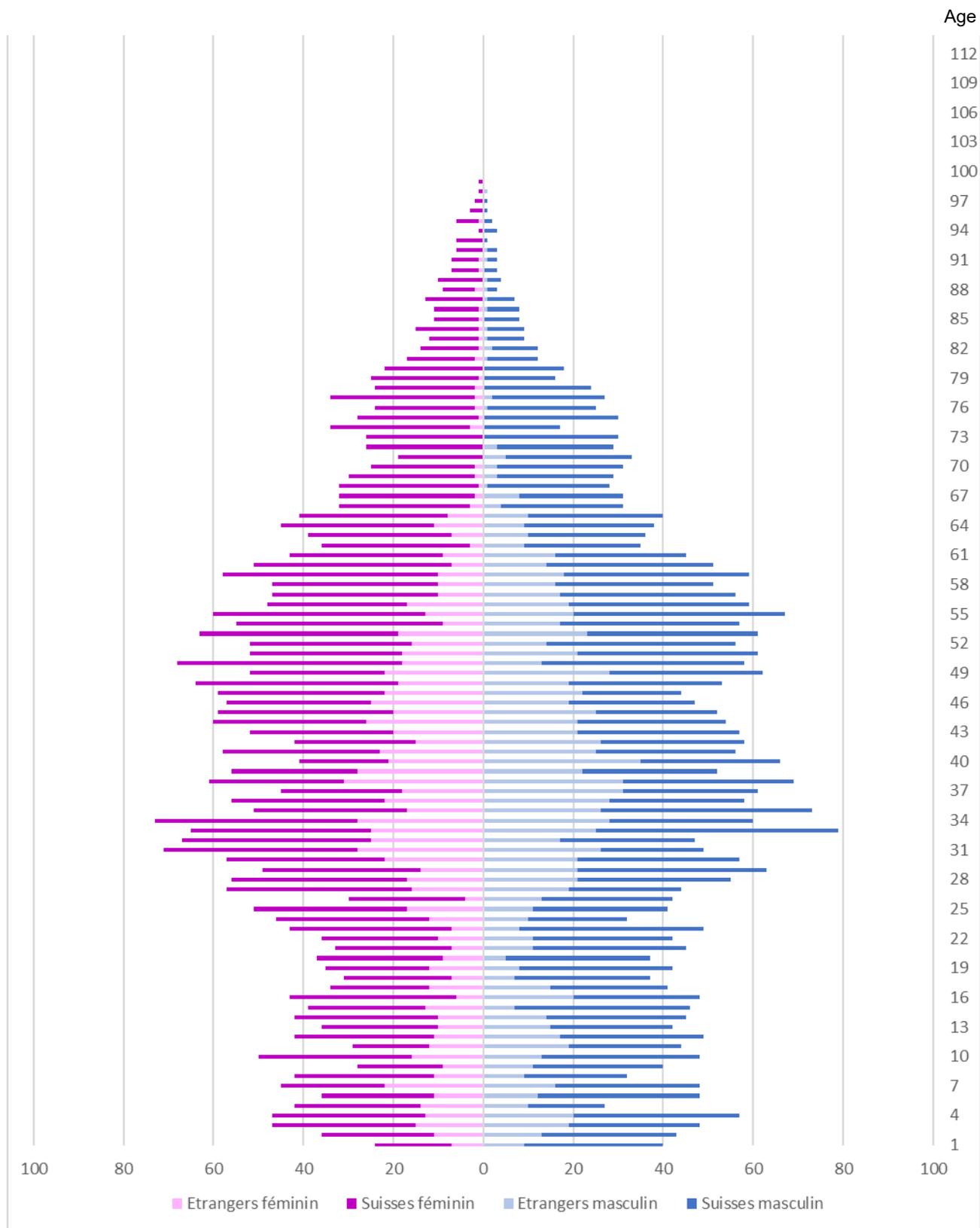
Habitant(e)s selon sexe		<i>Etat au 01.01.2020</i>		<i>Etat au 31.12.2020</i>
	7190		7430	
Masculin total	3611	50.22%	3748	50.44%
Féminin total	3579	49.78%	3682	49.56%
Masculin suisse	2513	49.19%	2580	49.12%
Féminin suisse	2596	50.81%	2672	50.88%
Etrangers masculin	1098	52.76%	1168	53.63%
Etrangers féminin	983	47.24%	1010	46.37%

Habitant(e)s selon confession		<i>Etat au 01.01.2020</i>		<i>Etat au 31.12.2020</i>
	7190		7430	
Inconnu	1980	27.54%	2163	29.11%
Catholique romain	4334	60.28%	4360	58.68%
Protestant	864	12.02%	895	12.05%
Autres confessions	12	0.17%	12	0.16%
Sans indication	0	0.00%	0	0.00%

Pyramide des âges

Le 3 février 2020, Mme Isabelle Maradan, doyenne de la Commune, a fêté ses 100 ans. Mme Maradan résidait au Home St-Joseph et est décédée l'été de la même année.

La doyenne est désormais Mme Sylvie Defferrard, née en 1922. Le doyen, quant à lui, est toujours M. Ake Gustafson, né en 1923.



Service du feu

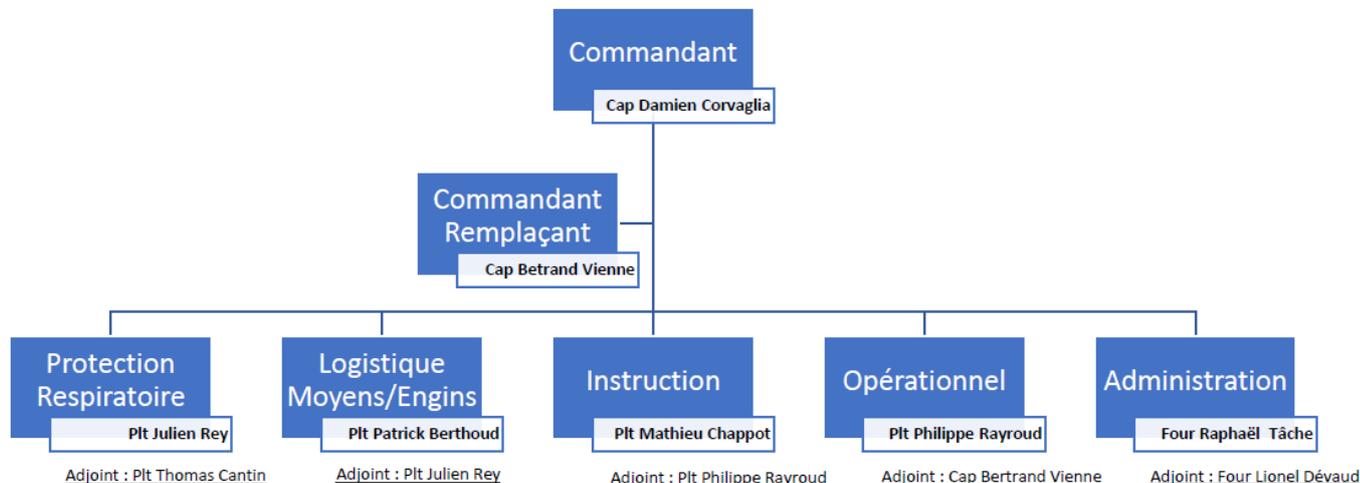
L'année 2020 fut une année particulière. En effet, le monde des sapeurs-pompiers a dû également s'adapter à la crise sanitaire relative à la COVID-19.

Pour maintenir notre capacité opérationnelle, nous avons dû nous adapter aux mesures sanitaires imposées, tant dans le domaine interventionnel que dans celui de la formation, toujours en adéquation des prescriptions édictées par l'ECAB. Bien que bon nombre de séances, de formations internes, de cours cantonaux et fédéraux aient été annulés, le niveau d'instruction est resté excellent. Gageons que l'année à venir soit placée sous de bons auspices et que les formations qui n'ont pas pu être suivies en 2020, notamment celles donnant accès à des promotions, puissent, en sus de celles déjà planifiées, être rattrapées en 2021.

2020 fut aussi l'année de la démission, pour raisons personnelles, du Commandant du CSPI-CR, le Major Julien Rey. Cette vacance fut suivie par une période de commandement ad intérim, assurée par le Capitaine Bertrand Vienne, avec à ses côtés pour le seconder, un Etat-Major qui a fonctionné également de façon provisoire, jusqu'à l'entrée en fonction du nouveau Commandant, au 01.08.2020, le Capitaine Damien Corvaglia.

Nos remerciements, pour leur engagement et leur disponibilité vont, à nos soldats du feu, ces femmes et ces hommes que l'on nomme volontaires ou miliciens, indépendamment de leurs postes ou fonctions dans la hiérarchie, qui ne se sont pas découragés face à l'adversité d'une année écoulée compliquée, tant dans les domaines professionnels, privé ou sapeur-pompier, et qui ont accompli leurs missions sans faillir. Nos remerciements s'adressent également à l'ECAB ainsi qu'à nos autorités politiques, pour leur confiance, leur précieuse collaboration et leur soutien.

Composition de l'Etat-Major



Achats importants et dotations en matériel

- Achat d'une machine à laver les appareils de protection respiratoire ;
- Achat d'un banc d'essais dynamiques de type « Quaestor » pour l'entretien des appareils de protection respiratoire ;
- Réception d'un véhicule tracteur de type « Ford Ranger » ;
- Achat de gilets de sécurité pour l'ensemble des sapeurs-pompiers ;
- Achat de pantalons légers d'interventions (tenues d'attente) pour l'ensemble du Corps.



Véhicule Ford Ranger

Activités et exercices

- 2 séances d'officiers (soirées)
- 4 séances d'Etat-major (soirées)
- 5 exercices de cadres PR (soirées)
- 25 exercices PR (soirées)
- 2 cours NISP (soirées)
- 2 cours sanitaires (soirées)
- 2 cours de cadres et 2 exercices obligatoires
- 1 cours chauffeurs
- 2 cours BLS/AED
- 6 séances diverses avec l'ECAB et les centres de renfort
- 2 après-midis passeport vacances
- 2 visites de la caserne

L'équipe du Téléthon, par son engagement et malgré la situation particulière, a pu récolter la somme d'environ Fr. 5'000.-.

Interventions

Durant l'année 2020, le Corps des sapeurs-pompiers et Centre de Renfort de Châtel-St-Denis et Remaufens a répondu à 75 appels contre 89 en 2019 et 91 en 2018.

Sur 75 interventions, représentant 1'820 heures soldées, 43 interventions concernaient les communes de Châtel-St-Denis et Remaufens, 30 en renfort sur le district et autoroute, ainsi que 2 départs en renfort sur le canton de Vaud. A noter que les interventions au Lac Lussy durant le mois de mars ont totalisé à elles seules 319 heures (sans rétablissement).

Parmi les interventions importantes, nous pouvons citer le feu de clocher du 01.03.2020 à St-Martin ainsi que le feu au Mont Corbetta / La Bria du 28.05.2020 qui a notamment nécessité l'engagement d'un hélicoptère.

Statistiques des alarmes et interventions 2020

- 3 alarmes automatiques incendies (10 en 2019)
- 17 feux de bâtiments (7 en 2019)
- 10 feux de véhicules (7 en 2019)
- 3 feux de végétations-broussailles
- 2 engagements secours routiers-désincarcérations (6 en 2019)
- 3 sauvetages de personnes
- 19 défenses hydrocarbures (24 en 2019)
- 2 sauvetages d'animaux
- 4 fausses alarmes

- 4 engagements assistances techniques
- 3 engagements chimiques légers (gaz naturel-gaz techniques industriels)
- 2 inondations (17 en 2019)
- 2 engagements pour dégâts de la nature
- 1 aide au portage (appuis aux ambulanciers)

Statistiques des heures 2020

Les statistiques des heures effectuées sont les suivantes :

- 950 jours de piquets soldés
- 1'159 heures d'exercices durant les services de piquets
- 587 heures d'exercices de protection respiratoire
- 518 heures de cours de cadres
- 262 heures de cours chauffeurs et formation de base
- 450 heures de conduite
- 457 heures de cours de compagnie
- 157 heures de formations diverses

Il est à noter que 320 heures ont été effectuées en appui aux ambulanciers en relation avec la crise sanitaire liée à la COVID-19. Ces engagements se sont faits sur une base volontaire et nous remercions le personnel qui y a pris part.

Cours cantonaux

- Cours pour nouveaux incorporés, 2 jours à Châtillon : Sapeurs Aeby Simon, Balta Javier, Da Silva Tiago, Genoud Adrien, Giaquinto Davide, Meyer Richard, Perroud Quentin, Rocha Joel.
- Cours pour nouveaux porteurs d'appareils de protection respiratoire, 2 jours à Châtillon : Sapeurs Clément Mélissa, Genoud Ethan, Henchoz Tristan, Longchamp Ludovic, Pantet Christophe, Pilloud Florent, Sgrillo Marie.
- Cours pour chef de groupe, 4 jours à Châtillon : Caporal Remy Timothy.
- Cours pour formateur, 4 jours à Châtillon : Caporaux Genton Sébastien, Matado Valter, Thonney Xavier, Tinguely Fabien, Sapeur Demierre Valentin.
- Cours de perfectionnement pour chefs d'interventions, 1 jour à Châtillon : Cap Vienne Bertrand, Plt Berthoud Patrick, Rey Julien, Lt Andrae Silvain, Oppliger Nicolas.
- Cours pour officier PR, 1 jour à Châtillon : Lt Duding Patrice, Maillard Henri, Pache Gilles.
- Cours pour préposés matériel antichute, 1 jour à Châtillon : Plt Berthoud Patrick.

A noter que nos 4 instructeurs fédéraux ont donné 36 jours de formations pour des cours cantonaux.

Cours de la FSSP

- Cours Engin de Sauvetage et Travail Aérien, 2 jours à Morat : Lt Tinguely Julien.
- Cours de protection respiratoire, module 3, « l'intervention », 2 jours à Balsthal : Plt Rey Julien.

Démissions

15 départs, pour raisons d'âge, de déménagements ou personnelles, sont intervenus durant l'année 2020. Toutefois, ce ne sont pas moins de 8 nouvelles recrues qui ont incorporé les rangs au début de cette même année. Suite au recrutement d'automne, l'effectif sera renforcé de 14 nouveaux incorporés, portant ainsi le nombre de sapeurs-pompiers du CSPI-CR à 91 au 01.01.2021 (8 femmes et 83 hommes).

FORMATION

Instruction publique

Ecole des Pléiades

L'évènement positif phare de l'année 2020 aura été l'ouverture de l'école des Pléiades. Un site scolaire à taille humaine, un outil de travail magnifique pour le corps enseignant et une infrastructure si spacieuse et chaleureuse qu'elle donne envie de redevenir un jeune écolier.

L'école des Pléiades a ouvert ses portes à 265 élèves le jeudi 27 août 2020.

Le bâtiment « Electre » comprend 8 classes enfantines, dont 6 sont occupées. Les deux classes encore libres ont été temporairement mises à disposition de l'Accueil extrascolaire pour accueillir des enfants après la fin des cours, à 15h10.

Quant au bâtiment primaire « Celeno », ses 8 classes sont remplies, à savoir :

- 2 classes de 3H
- 2 classes de 4H
- 2 classes de 5H
- 2 classes de 6H

Au rez-de-chaussée, une classe est mise à disposition du Service de logopédie, psychologie et psychomotricité de la Glâne-Veveyse (SLPP-GV), de manière à éviter aux élèves des déplacements pour leurs cours de logopédie ayant lieu durant le temps scolaire.

L'ouverture de cette école a nécessité de prévoir son accès par un chemin piétonnier sécurisé. Le rapport de la Police fait mention des mesures qui ont été prises et des ressources humaines mises à disposition.

Les classes de l'école des Misets et de La Châteloise ont déménagé aux Pléiades. L'Accueil extrascolaire a été transféré aux Misets, à titre provisoire, en vue des travaux de rénovation de La Châteloise.



Le site des Pléiades est présenté de manière plus complète par le dicastère des bâtiments.

Elèves et enseignants

Effectifs des classes 2020-2021

CLASSES	TITULAIRES	F	G	TOTAL	LIEU
1 ^{ère} /2 ^{ème} HarmoS	Berset Amélie Colliard Stéphanie Tâche S./Gloor V. «dont 1 intégration 1H » Youmbi L./Gloor V. «dont 1 intégration 2H » Souag W./Genoud A. Armand Hayet Borne Emilie Bossel Laurie «dont 1 intégration 2H»	1H / 2H 4 / 4 6 / 4 7 / 4 4 / 5 3 / 5 4 / 4 4 / 5 3 / 7	1H / 2H 6 / 5 6 / 3 5 / 6 5 / 7 5 / 5 5 / 7 5 / 6 6 / 5	1H + 2H = Total 10 + 9 = 19 12 + 7 = 19 12 + 10 = 22 9 + 12 = 21 18 + 10 = 18 9 + 11 = 20 9 + 11 = 20 9 + 12 = 21	Les Pléiades Lussy Lussy Les Pléiades Les Pléiades Les Pléiades Les Pléiades Les Pléiades
3 ^{ème} HarmoS	Gadiaga A./Perroud S. Uldry Aurélie « dont 1 intégration » Bongard J./Magnenat S. Pétremand L./ Philipona V. « dont 1 intégration » Büchler D./Pereira Lopes O.	8 8 10 9 10	9 10 10 12 7	17 18 20 21 17	Le Bourg Le Bourg Les Pléiades Les Pléiades Le Bourg
4 ^{ème} HarmoS	Brülhart Aurélie « dont 1 intégration » Richo L./Jordan A. Maillard F./Almeida E. « dont 1 intégration » Beaud L./Bunjaku B.	12 8 10 13	8 10 12 8	20 18 22 21	Les Pléiades Le Bourg Le Bourg Le Bourg
5 ^{ème} HarmoS	Aeby Chr./Tinguely C. Perroud A./Grangier A. Guillod A./Avella C. Braillard Patricia « dont 1 intégration »	9 7 9 6	10 12 11 13	19 19 20 19	Les Pléiades Lussy Lussy Les Pléiades
6 ^{ème} HarmoS	Bourquenoud M./Colliard E. Zahn N./Remy A. Demierre Delphine « dont 1 intégration » Mottier Thibault	10 10 10 10	11 7 11 10	21 17 21 20	Le Bourg Le Bourg Les Pléiades Les Pléiades
7 ^{ème} HarmoS	Morand François Seydoux Raphaël « dont 1 intégration » Avella C./Gremaud S. « dont 1 intégration » Fragnière Laura « dont 1 intégration »	9 9 10 11	13 12 12 12	22 21 22 23	Lussy Lussy Le Bourg Le Bourg
8 ^{ème} HarmoS	Décrind Charles Emonet G./Tena F. Genoud Nicolas « dont 2 intégrations » Perroud A./Rieder L.	12 11 15 12	11 12 10 12	23 23 25 24	Lussy Le Bourg Le Bourg Lussy

Répartition

Pour l'année scolaire 2020/2021, le cercle scolaire de Châtel-St-Denis compte 8 classes mixtes 1^{ère}/2^{ème} HarmoS (enfantine), dont 6 dans le bâtiment scolaire Electre, aux Pléiades, et 2 au Lussy. A la rentrée scolaire, ces classes comprenaient 163 élèves au total, à savoir 79 en 1^{ère} année et 84 en 2^{ème} année (dont 3 en concept « intégration* »).

Les degrés de 3^{ème} à 8^{ème} HarmoS sont répartis en 25 classes (5 x 3H, 4 x 4H, 4 x 5H, 4 x 6H, 4 x 7H, 4 x 8H), pour un total de 512 élèves à la rentrée scolaire 2020/2021, dont 11 en concept « intégration* ». Elles sont situées dans les bâtiments scolaires du Bourg, du Lussy et Celeno, aux Pléiades.

** Un élève en « intégration » bénéficie d'une mesure d'aide renforcée et compte pour 3 élèves dans les effectifs. Les critères d'analyse pour l'attribution de cette prestation dépendent du Service de l'enseignement spécialisé et découlent d'un bilan psychologique ou psychopédiatrique. C'est une mesure d'aide renforcée de pédagogie spécialisée accordée à un élève intégré en classe ordinaire. Cette mesure est décidée et réévaluée régulièrement par une cellule cantonale d'évaluation.*

Les 33 classes sont confiées à 49 enseignants, dont 42 femmes et 7 hommes. 5 enseignantes se répartissent les cours d'activités créatrices.

Mesures d'aides ordinaires, appuis et cours de français pour les élèves de langue étrangère

Mme Françoise Sallin et M. Christophe Colliard fonctionnent comme MAO, c'est-à-dire enseignants spécialisés dispensant des mesures d'aide ordinaire. Ces enseignants ont suivi une formation spécialisée afin de mieux aider les élèves qui rencontrent des difficultés dans leur apprentissage. L'enseignant spécialisé travaille parfois dans la classe avec l'enfant et quelques autres élèves ou alors il travaille seul avec l'enfant.

Mme Francine Dévaud organise les cours d'appui et de langue, lesquels sont donnés dans le cadre de l'horaire scolaire. Pour l'année scolaire 2020-2021, 41 unités (1 unité = 50 minutes) hebdomadaires ont été attribuées à notre cercle scolaire et sont prises en charge par le Canton.

Elles sont réparties comme suit :

- 11 unités d'appui pour des élèves ayant des difficultés en français ou en maths (mais pas suffisamment pour être suivis par un enseignant spécialisé) ou pour des appuis-classes. Ces cours sont dispensés par Mmes Fabienne Huwiler, Laurent Dorthé et Anne Genoud.
- 30 unités de cours FLS (français pour les élèves de langue étrangère), dispensées par Mmes Fabienne Huwiler, Anne Genoud et Patricia Delmatti et Diane Baumgartner.

Evolution des effectifs

Année scolaire	Classes 3H à 8H	Classes 1H/2H	Total
2009/2010	429	64	493
2010/2011	410	65	475
2011/2012	404	174	578
2012/2013	433	151	584
2013/2014	447	152	599
2014/2015	470	145	615
2015/2016	474	151	625
2016/2017	500	140	640
2017/2018	522	129	651
2018/2019	471	153	624
2019/2020	480	163	643
2020/2021	512	163	675



Corps enseignant : départs, arrivées et mutations

M. Denis Bergmann a tiré sa révérence. Après avoir consacré toute sa carrière, soit 40 années d'enseignement à l'instruction des enfants châtelais, avec une conscience professionnelle et un investissement personnel remarquables, il profite d'une retraite bien méritée.

Mme Isabelle JeanRichard a également fait valoir son droit à la retraite, après 8 ans d'enseignement à Châtel-St-Denis.

Le Conseil communal remercie chaleureusement les prénommés de leur plein dévouement auprès des élèves qui leur ont été confiés et leur souhaite une heureuse retraite. Leur départ a été marqué par un repas en petit comité, au mois de septembre. Le traditionnel souper du corps enseignant n'a malheureusement pas pu être organisé, en raison de la COVID-19.

M. François Morand a été engagé pour succéder à M. Denis Bergmann, dans une classe de 7H.

Mme Adrienne Perroud, qui enseignait en duo avec Mme Patricia Braillard en 6H et Mme Alexandra Rémy en 5H, travaille désormais en duo avec Mme Anne Grangier Fragnière en 5H, pour succéder à Mme Isabelle JeanRichard.

Mme Patricia Braillard travaille dès lors à 100 %, dans sa classe de 5H.

Mme Noémie Zahn a été engagée pour travailler en duo avec Mme Alexandra Rémy, en 6H.

Mme Amélie Berset a été engagée pour reprendre la classe 1H-2H de Mmes Deborah Büchler et Oxana Peireira Lopes, qui ont choisi d'enseigner en 3H dans la 5^{ème} classe ouverte à la rentrée 2020-2021.

Mme Stéphanie Magnenat a été engagée pour travailler en duo avec Mme Jeanne Bongard, en 3H.

Mmes Virginie Philipona et Lolita Pétremand tiennent une classe de 3H en duo.

Mme Virginie Gloor enseigne dans deux classes 1H-2H, en duo avec respectivement Mmes Sylvie Tâche et Laura Youmbi.

Mme Lisa Rieder travaille à raison de 6 unités hebdomadaires dans la classe de M. André Perroud, qui a réduit son taux d'activité.

Activités sportives et culturelles

Le programme des sorties à ski n'a pu être suivi que partiellement, en raison d'un manque d'enneigement.

En principe, les classes de 2H à 6H ont droit à 4 demi-journées de ski aux Paccots. Et les classes de 7H et 8H ont droit à 2 sorties d'une journée entière à Rathvel. Voici ce qui a pu avoir lieu :

- 2H : 4 demi-jours
- 3H : 2 à 3 demi-jours selon les classes
- 4H : 3 demi-jours
- 5H : 2 à 3 demi-jours selon les classes
- 6H : 1 à 2 demi-jours selon les classes
- 7H : ---
- 8H : 1 journée

Les déplacements ont été organisés avec les TPF.

Les classes de 7H n'ont malheureusement pas pu aller skier. A titre de compensation, le Conseil communal a alloué un subside de Fr. 30.- par élève concerné pour l'organisation d'une activité sportive extraordinaire en 2020. Cela n'a non plus pas été possible, en raison des contraintes sanitaires.

Les courses d'école, les camps verts, la fête de fin d'année scolaire 2019/2020, et la traditionnelle sortie au cinéma Sirius avant les vacances de Noël n'ont malheureusement pas pu avoir lieu à cause de la pandémie.

Une semaine « Pomme-récré » a été organisée à l'automne 2020. Les élèves ont gracieusement reçu une pomme à chaque récréation du matin. Cette action de prévention santé a été prise en charge par la Commune. Le coût s'est élevé à Fr. 936.-.

Les élèves de 2H à 8H ont eu droit à 2 sorties d'une demi-journée à la patinoire. Les déplacements ont été assurés par des parents volontaires. Le Conseil communal les en remercie vivement.

Accueil extrascolaire

Durant la fermeture des classes imposée en raison du semi-confinement, du 16 mars au 8 mai 2020, l'AES est resté ouvert pour les parents d'enfants dont la profession était indispensable à la gestion de la crise. Du 11 au 19 mai 2020, alors que l'école a repris en alternance, l'AES a accueilli les enfants selon le même principe, avec exception pour les parents qui n'avaient pas d'autre moyen de garde les jours où leur enfant n'allait pas en classe.

Fréquentation par plage-horaire dès la rentrée 2020-2021

		Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Personnel
Matin	7h00-7h55	35	30	32	32	4 collaboratrices AES
Matinée	7h55-11h35	18	12	21	Fermé	1 à 3 collaboratrices AES selon les jours
Midi	Misets	105	104	91	111	10 collaboratrices AES
	Lussy	28	34	30	32	3 collaboratrices
Après-midi	13h25-15h10	24	36	25	18	2 à 3 collaboratrices AES selon les jours
Soir	15h10-18h00	95	84	91	83	8 à 9 collaboratrices AES selon les jours

Jusqu'en juillet 2020, l'Accueil principal avait lieu à La Châteloise, ainsi que dans des locaux de l'Institut St-François de Sales loués par la Commune. Depuis la rentrée d'août 2020, l'Accueil principal a lieu dans l'ancienne école des Misets, à titre provisoire, en vue des travaux de rénovation de La Châteloise. Le service du repas de midi a été organisé au sous-sol du bâtiment, dans l'ancienne école ménagère. La nourriture est livrée en liaison chaude.

Pour les élèves de l'école du Lussy, un accueil de midi est organisé dans le foyer de la Halle triple. Les enfants y sont encadrés par Mme Tamara Moncalvo, adjointe de Mme Patricia Liechti, responsable du Service, ainsi que de 2 accueillantes.

Sur le site principal, les enfants sont encadrés par Mme Patricia Liechti et 9 accueillantes.

Pour faire face aux demandes d'inscription qui dépassaient le nombre de places disponibles pour la rentrée 2020-2021, la Commune a obtenu de la part du Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) l'autorisation d'augmenter le nombre de places d'accueil, de la manière suivante :

- Plage horaire du matin : 8 nouvelles places aux Misets (soit 48 au total) ;
- Plage horaire du soir : 24 nouvelles places, à l'école des Pléiades, à titre provisoire (soit 108 places en tout).

Pour la création de ces nouvelles places d'accueil, la Commune a pu bénéficier du soutien financier du Fonds « Réforme fiscale », à raison d'une aide forfaitaire unique se montant à Fr. 18'159.-.

Les élèves de 1^{ère} et 2^{ème} HarmoS sont accompagnés sur le chemin écoles-AES.

En fonction de leurs revenus, les parents bénéficient d'une subvention communale, ainsi que cantonale pour les élèves de 1^{ère} et 2^{ème} HarmoS. Le prix du repas est facturé au prix coûtant se montant à Fr. 8.70. Il ne fait l'objet d'aucun subventionnement.

Depuis l'année scolaire 2013-2014, les élèves fréquentant l'AES peuvent s'inscrire à des cours de musique mis en place en partenariat avec l'école Artist Factory (anciennement Bussard-musicacademy). La Commune offre les infrastructures (locaux, instruments) ainsi qu'une subvention sur le prix des cours, en fonction des revenus des parents. Depuis la rentrée scolaire 2020-2021, ces cours ont lieu aux Misets (auparavant à l'Institut St-François de Sales).

Depuis août 2019, Mme Tamara Moncalvo est absente 2 jours par semaine pour une formation d'éducatrice de l'enfance qui durera 3 années scolaires.

Transports scolaires

Différents transports scolaires sont à la disposition des élèves. Les enfants domiciliés aux Paccots empruntent le bus de ligne des TPF, munis d'un abonnement pris en charge par la Commune. Ceux de la Frasse prennent un bus TPF exclusivement réservé aux transports scolaires, lequel a été mis en place sur mandat communal.

63 élèves bénéficient du bus scolaire reliant la Frasse à Châtel-St-Denis. Le coût pour 2020 s'est élevé à Fr. 61'613.-.

82 élèves empruntent le bus qui assure la liaison entre Châtel-St-Denis et Les Paccots. Les abonnements sont pris en charge par la Commune de Châtel-St-Denis. Le coût pour 2020 s'est élevé à Fr. 40'885.-.

La loi scolaire impose à la Commune d'offrir un transport aux élèves de Prayoud, tout comme à ceux de la Frasse et du Nord de la localité, jusqu'à leurs écoles respectives, en raison de la dangerosité du trajet en particulier. La capacité du bus de la Frasse ne permet pas de transporter tous les élèves concernés. De plus, la Commune a le devoir d'assumer le transport des élèves des Paccots. Pour ces deux raisons, une ligne scolaire a été mise en place par les TPF, sur mandat du

Conseil communal. Ce bus relie le hameau de Prayoud à l'école du Lussy, via l'école du Bourg et Châtel-Centre (ancienne gare).

Pour optimiser ce transport, les élèves de l'école du Lussy dont les trajets à pied depuis leur domicile sont les plus longs se sont vu offrir la possibilité de prendre ce bus. Une liste des rues donnant droit à un abonnement permettant de contrôler l'effectif de ce bus est établie chaque année. Ce transport est mis à disposition des élèves domiciliés à Châtel-St-Denis et à Fruence, à bien plaisir. Seul l'émolument d'établissement de l'abonnement est perçu auprès des parents. Le coût de ce transport, à charge de la Commune, s'est monté à Fr. 71'973.- pour l'année 2020.

Jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019-2020, afin d'optimiser le temps d'éducation physique passé en salle, un bus TPF emmenait les élèves à la Halle triple depuis l'école du Bourg, entre les vacances d'automne et celles de Pâques. Durant la belle saison, les élèves se déplaçaient à vélo, selon le concept de Mobilité douce mis en place par la Commune en 2011. Les trajets en bus ont coûté Fr. 3'380.- en 2020. La Mobilité douce (entretien des vélos) a coûté Fr. 725.-. Dès l'ouverture de l'école des Pléiades, à la rentrée scolaire 2020-2021, ce concept a pu être abandonné. En effet, plus aucune classe n'a à se déplacer entre le Bourg et la Halle triple. Les élèves du Bourg se rendent à la salle de gymnastique du CO. Ceux des Pléiades et du Lussy bénéficient d'une salle de sport sur site.

Toutes les informations nécessaires concernant les transports scolaires sont disponibles sur le site internet communal www.chatel-st-denis.ch.

Médecine scolaire

Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Ordonnance sur la médecine scolaire au 1^{er} juillet 2019, la Commune n'organise plus de visite médicale à l'attention des élèves de 7^{ème} HarmoS.

En 2020, le Réseau Santé et Social de la Veveyse (RSSV) a effectué une audiométrie sur les élèves de 2^{ème} HarmoS. Il a également été sollicité pour le dépistage des poux. Le coût de ces interventions, d'un montant total de Fr. 1'512.-, a été pris en charge par la Commune.

En 2020, le Dr Pauline Rodrigues Rocha, de Vevey, a effectué le dépistage scolaire de la vue sur les élèves de 2^{ème} HarmoS. Le coût a été pris en charge par la Commune, à savoir le montant de Fr. 644.-.

Les cours d'information sexuelle prévus à l'attention des classes de 2^{ème}, 4^{ème}, 6^{ème} et 8^{ème} HarmoS pour l'année scolaire 2020-2021 n'ont pas pu avoir lieu à l'automne 2020 en raison d'une surcharge de travail du Centre fribourgeois de la santé sexuelle liée à la fermeture des écoles au printemps.

Contrôle dentaire scolaire

Un contrôle dentaire scolaire est organisé à chaque rentrée scolaire pour tous les élèves. Les classes se rendent auprès des cabinets dentaires des Docteurs Suzanne Thoma, Jean-Christophe Butty et Philip Cantin, selon une répartition équitable. En 2020, le coût total des contrôles dentaires, pris en charge par la Commune, s'est élevé à Fr. 15'660.-.

A la suite du contrôle dentaire scolaire, les parents sont avisés des soins qui s'avèrent nécessaires et ont l'obligation de faire soigner leurs enfants.

Sport facultatif

Le sport scolaire facultatif introduit en 2019 par Mme Marion Saudan, diplômée en sport et monitrice J&S qualifiée, rencontre un succès grandissant !

Le sport fait donner la possibilité aux enfants de s'adonner à des pratiques sportives en dehors des heures d'école. Cela leur permet de découvrir de nouveaux sports, s'amuser en bougeant et rencontrer d'autres jeunes de leur âge. Le programme est mené par Mme Marion Saudan. 2 autres monitrices, Mmes Fanny Wang, maître Taiji, et Stella Picasso, monitrice J+S Kids, sont venues renforcer l'équipe !

A l'automne 2020, les cours suivants ont été mis en place, à la salle de gymnastique des Pléiades :

- Taiji, animé par Mme Fanny Wang, le lundi, de 15h30 à 16h30
- Polysport, animé par Mme Marion Saudan, le mercredi de 12h00 à 13h30
- Jeux d'agrès, animé par Mme Stella Picasso, le mercredi de 13h30 à 15h00
- Sport et jeux collectifs, animée par Mme Stella Picasso, le mercredi de 15h00 à 16h30

Les cours sont gratuits pour les familles. Les prestations de l'organisatrice et des monitrices sont subventionnées par le Service du sport et J+S. La Commune prend en charge la différence et met à disposition les infrastructures.

Conseil des parents

Le Conseil des parents s'est réuni les 20 janvier et 4 juin 2020.

Les principaux sujets abordés lors de ces séances furent l'Accueil extrascolaire, les transports scolaires et un projet de potager scolaire initié par le Conseil des parents.

Mme Claire Muller, secrétaire, a démissionné avec effet au 3 juillet 2020. Mme Laure Rieder, membre, a repris le rôle de secrétaire. Puis, Mme Vanessa Piton a été nommée membre du Conseil des parents dès le mois septembre 2020.

Adresse mail du Conseil des parents : conseilparents1618@gmail.com

Liste des membres

Nom et prénom	Rôle	Téléphone
Morier Cécile	Présidente	079 631 64 30
Schwab Samuel	Vice-Président	078 800 11 00
Rieder Laure	Secrétaire	079 708 32 42
Berthoud Muriel	Membre	079 302 44 05
Demierre Marion	Membre	079 712 12 63
Streit Fanny	Membre	078 788 97 09
Piton Vanessa	Membre	078 920 45 18
Philipona Virginie	Enseignante	079 294 15 20
Seydoux Raphaël	Enseignant	079 407 88 75
Genoud Christine	Conseillère communale	079 245 50 83
Devaud Francine	Responsable d'établissement	021 948 23 58
Veri Florence	Cheffe du Service des écoles	021 948 22 09

CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

Association Les Cultur@iles



Composition du comité

Président :	Christian Sonney
Administration-Programmation :	Chantal Genoud-Brülhart
Membres :	Nicole Jordil, Regula Binggeli, Philippe Chillier, Benoît Genoud, Magali Castella, Didier Leuenberger, Isaac Genoud
Technique :	Pierre-Alain Vannaz

Programme de la saison 2019-2020

Date		Nombre de spectateurs
12 octobre 2019	Michel Bougenah « Ma vie encore plus rêvée »	250
8 novembre 2019	Thomas Wiesel : « ça va »	Complet (350)
16 novembre 2019	« Vox office » par Voxset	300
30 novembre 2019	« Pourvu qu'il soit heureux » avec Francis Huster	Complet
18 janvier 2020	Yann Marguet : « Exister, définition »	Complet
1 février 2020	« Les secrets du Petit Prince » avec Jean-Marc Richard + 2 scolaires	325 + 700
14 février 2020	« Même heure l'année prochaine » avec Francis Perrin	311
8 mars 2020	Le Loup des sables + 2 scolaires	238 700
14 mars 2020/ 5 septembre 2020	Gus Illusionniste : Annulé au printemps puis reporté	Complet
25 avril 2020/ 17 septembre 2020	MozArt Group : Annulé au printemps puis reporté	341



Sports

Soutien aux sociétés sportives

L'activité principale de la Commission des sports pour l'année 2020, sans remise de mérites sportifs, a été l'élaboration du règlement pour le soutien à la formation des jeunes dans les clubs sportifs de Châtel-St-Denis.

Un montant de Fr. 30.- par athlète de moins de 18 ans et domicilié à Châtel-St-Denis, a été attribué aux sociétés sportives inscrites à l'Union des Sociétés Locales (USL).

Le montant total distribué est de Fr. 11'010.-.

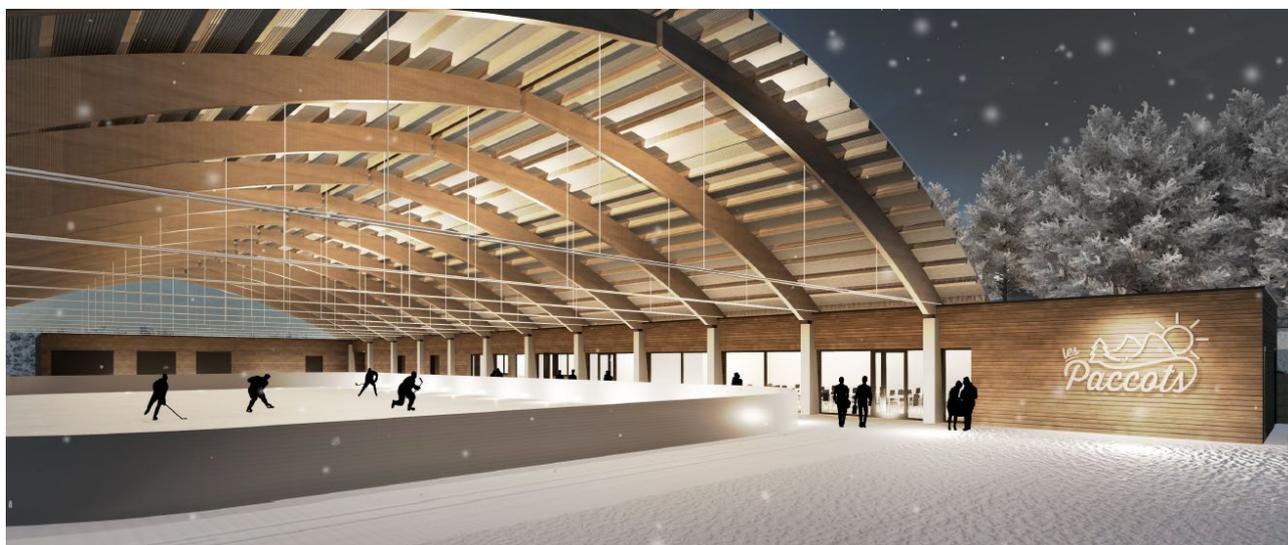
Infrastructures sportives

En parallèle, 3 investissements pour les infrastructures sportives communales sont en cours de développement. Il s'agit des projets suivants :

Réfection des vestiaires de la patinoire

L'année 2020 a permis de finaliser le projet architectural tout en coordonnant le développement du réseau de chauffage à distance (CAD) sur le secteur des Paccots avec l'amélioration du système de production de froid pour la patinoire. Cette phase d'étude est parfaitement une cible du label Cité de l'énergie.

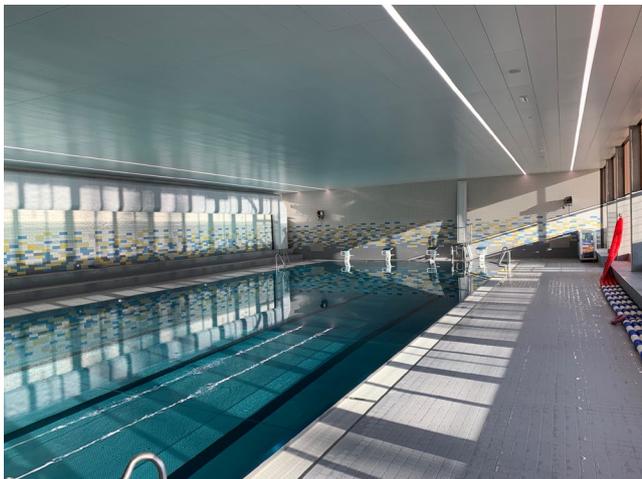
La mise à l'enquête publique du projet est planifiée pour le 1^{er} trimestre 2021. La demande de crédit d'investissement devrait être présentée au Conseil général en octobre 2021 et les travaux devraient débuter au printemps 2022.



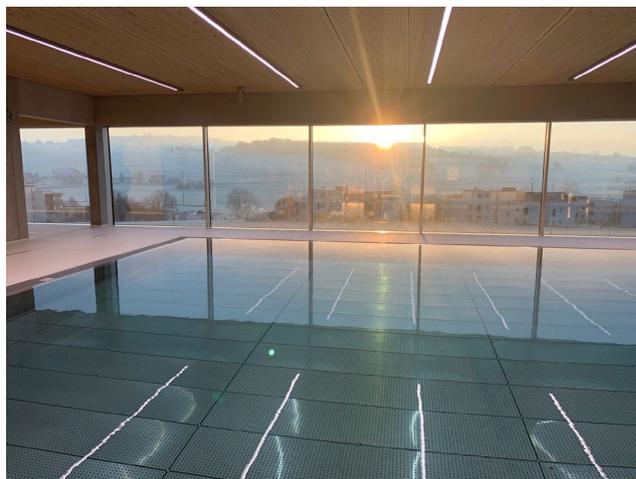
Réfection de la piscine communale

L'année 2020 a permis d'élaborer le projet d'assainissement de la piscine communale de Châtel-St-Denis. La Commission de bâtisse a eu la possibilité de visiter, le 24 novembre 2020, les travaux réalisés sur les infrastructures de Bulle, ainsi que la nouvelle piscine de Romont.

La demande de crédit d'investissement devrait être présentée au Conseil général en octobre 2021 et les travaux devraient débuter au printemps 2022.



Piscine de Bulle



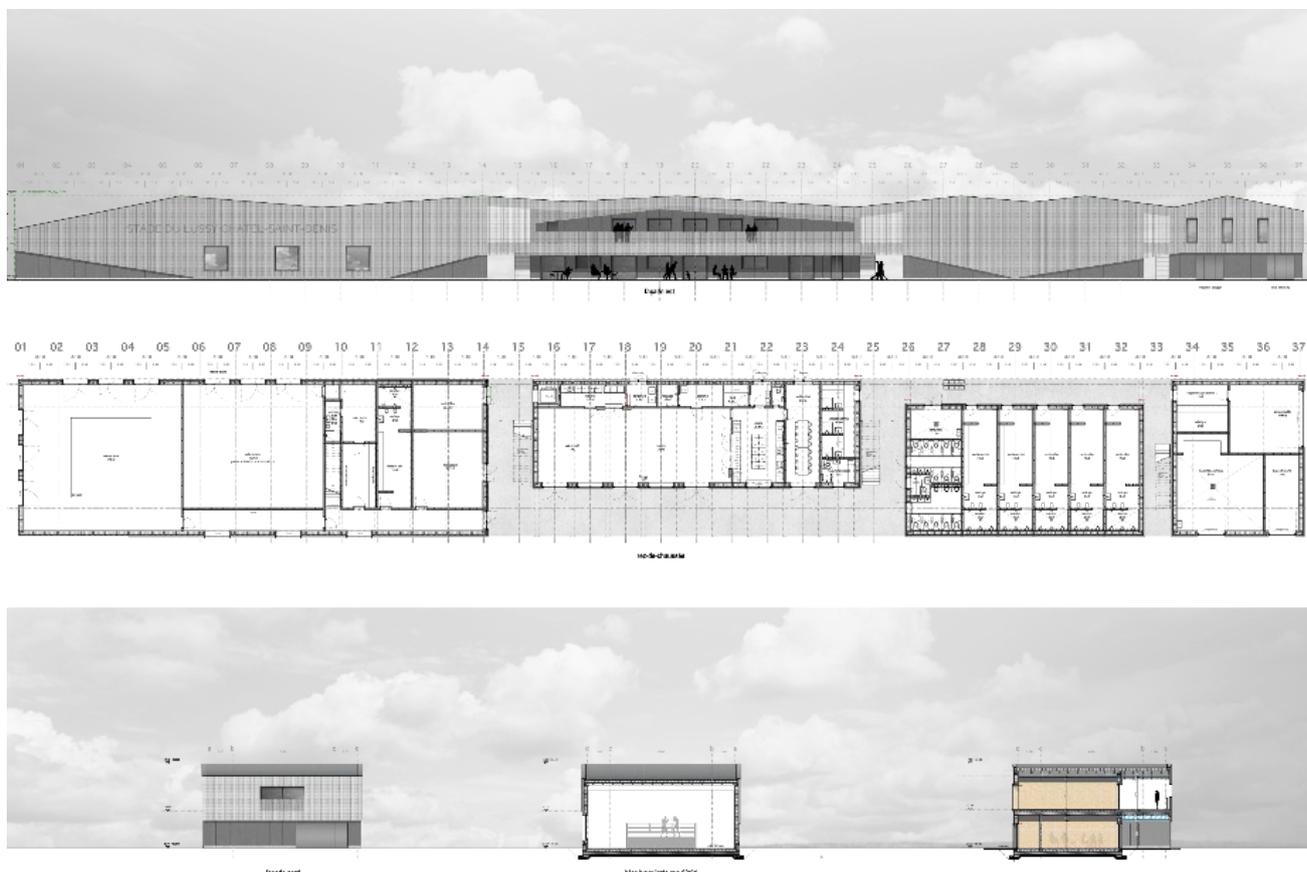
Piscine de Romont

Bâtiment multisports

Le projet de regroupement d'un maximum de sociétés sportives sur le site du Lussy a été concrétisé par la projection d'un bâtiment multisports. Celui-ci a été présenté au Conseil général lors de la séance du mercredi 3 juin 2020.

L'enquête publique, publiée le vendredi 20 novembre 2020, n'a suscité aucune opposition. Le permis de construire devrait être délivré début 2021.

La demande de crédit d'investissement devrait être présentée au Conseil général en juin 2021 et les travaux devraient débuter en automne 2021.



SERVICE SOCIAL

Généralités

En 2020, le Service social communal a traité 135 dossiers : 81 concernent une aide financière et 54 une aide personnelle (renseignements, informations et conseils).

Dans le détail, pour l'aide matérielle, il y a eu 22 nouveaux dossiers, 8 réouvertures de dossier et 51 dossiers en cours. Pour l'aide personnelle, on compte 33 nouveaux dossiers, 12 réouvertures de dossiers et 9 dossiers en cours.

Pour rappel, les 2 critères retenus par le Service social pour l'ouverture d'un dossier sont soit l'octroi d'une aide financière, soit un entretien personnalisé dans les locaux du Service. En conséquence, les personnes ayant profité d'échanges téléphoniques avec notre Service ou ayant effectué un bref passage ne sont pas comptabilisées dans les statistiques.

Dossiers d'aide financière

Au total, ce sont 81 dossiers pour lesquels une aide financière a été attribuée durant l'année 2020. Ce chiffre est légèrement inférieur à celui de l'année 2019. Ces aides concernent aussi bien une avance ponctuelle et unique qu'une assistance régulière totale ou un complément de budget d'aide sociale. Ces 81 dossiers représentent 133 personnes. Sachant que la population communale dite légale au 31.12.2020 est de 7'430 habitants, la proportion de bénéficiaires de l'aide matérielle représente le 1,79 % de la population châteloise.

Les catégories retenues, énumérées ci-après dans le tableau, pour l'analyse des dossiers suivis au Service social communal correspondent à celles utilisées pour la facturation trimestrielle au Service de l'Action sociale du canton de Fribourg.

A titre indicatif, nous avons comparé l'évolution des causes d'aide sociale depuis 2015. Nous présentons les chiffres suivants :

Causes d'indigence	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Avance sur chômage (<i>cause 01</i>)	9	5	5	7	4	6
Famille monoparentale - couple divisé (<i>cause 02</i>)	8	8	9	11	9	10
Maladie – accident – hospitalisation (<i>cause 03</i>)	8	3	4	1	6	4
Aide à l'enfance (<i>cause 04</i>)	-	-	-	-	-	-
Placement (<i>cause 08</i>)	1	1	1	-	-	-
Détention – probation (<i>cause 05</i>)	-	1	1	-	-	-
Avance AVS/AI/PC/APG (<i>cause 06</i>)	20	18	13	20	21	20
Revenu insuffisant (<i>cause 07</i>)	24	33	38	30	30	26
Alcoolisme – toxicomanie (<i>cause 09</i>)	-	1	1	1	2	2
Fin droit chômage (<i>cause 17</i>)	11	14	10	12	12	13
TOTAL	81	84	82	82	84	81

Au vu du tableau de la page précédente, nous relevons, cette année encore, une certaine stabilité dans les différentes causes d'indigence définies.

A cela, nous ajoutons que 20 dossiers ont été traités uniquement dans le cadre du contentieux (remboursement de dette sociale).

Durant cette année 2020, le Service social a également organisé la mise en place de mesures d'insertion sociale (MIS) pour 4 bénéficiaires, cela auprès de tiers organisateurs divers tels que Coup d'Pouce et Zig-Zag.

A titre informatif, 55 dossiers concernent des aides octroyées à des Confédérés et 26 dossiers des personnes de nationalités étrangères diverses.

Dossiers d'aide personnelle

Dans ce secteur, nous constatons une très légère diminution pour l'année 2020 où nous comptons 54 dossiers, soit 2 de moins qu'en 2019.

Pour mémoire, l'aide personnelle comprend notamment l'écoute, l'information et le conseil. Concrètement, le Service social offre différentes prestations à la collectivité publique comme par exemple une assistance pour la rédaction de lettres, la lecture du courrier pour des personnes ayant d'importantes difficultés avec la langue française ou encore des personnes âgées ou malvoyantes. Le Service social est aussi régulièrement sollicité afin d'aider à compléter des formulaires administratifs souvent compliqués ou spécifiques (demandes de rentes ou de réadaptation AI) ou encore afin d'orienter les citoyens vers des services spécialisés.

Globalement, le Service soutient un bon nombre de personnes dans des démarches de demandes de dons auprès de fondations privées ou de bourses lorsque la loi d'aide sociale ne peut pas être appliquée. Cette année encore, le Service social a été souvent sollicité pour des situations de crise telles que conflit familial, séparation ou divorce.

Dossiers d'assistance administrative (SPOMI & SAINEC)

Dans le cadre de la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) et de la loi sur la nationalité suisse (LN), le Service de la Population et des Migrants (SPOMI) et le Service des Affaires Institutionnelles des Naturalisations et de l'Etat Civil (SAINEC) demandent une attestation d'aide ou de non-aide au Service social de la commune de résidence des personnes qui sollicitent le renouvellement des permis de séjours de type B ou C ou en cas de demande de naturalisation.

Pour cette année 2020, le Service social a délivré un total de 141 attestations. Pour rappel, les Services Sociaux Régionaux (SSR) sont tenus de communiquer ces données.

Etat des comptes du Service social communal au 31.12.2020

A cette date, nous pouvons relever que le compte bancaire du Service social communal présentait un actif de Fr. 137'390.75. Nous précisons que sur ce montant, une somme de Fr. 619.45 représente le solde de dons que diverses Fondations ou sociétés privées ont octroyés à notre Service. Il faut aussi noter que le Service des finances, dans le courant de l'année, a versé un montant de Fr. 3'750.- représentant une partie d'un solde de don (d'une entreprise privée).

En 2020, le Service d'Entraide a fait un don de Fr. 10'000.- (converti en bons cadeaux) en faveur des bénéficiaires de l'aide sociale. Le Service social s'est vu confier la distribution. Par conséquent, c'est un montant de Fr. 16'000.- qui reste encore à disposition du Service social sur le compte du Service des finances. Cette somme sera utilisée, comme à l'accoutumée, pour prendre en charge certains frais de nos usagers qui ne peuvent être pris en compte par la loi d'aide sociale.

Dans notre caisse, nous avons également des bons d'achats du magasin DENNER pour une valeur de Fr. 550.-.

Au 31.12.2020, le montant des garanties de loyer encore en vigueur s'élève à Fr. 13'432.-.

De plus, nous rappelons que nous avons actuellement plus de 6 dossiers en cours de traitement auprès de l'Office AI pour lesquels nous sommes toujours dans l'attente de décisions et de rétroactifs éventuels.

Les comptes de l'exercice 2020 indiquent un total d'aide matérielle de Fr. 1'261'275.70. Nous observons donc une légère augmentation du montant d'assistance attribué lors de cette année 2020.

Le montant des remboursements de tiers (AI, LACI, PC, APG, SUVA, allocations familiales et de maternité et quelques remboursements personnels) représente Fr. 402'476.43. Ce montant est très supérieur à l'année précédente.

Pour 2020, c'est un montant de Fr. 858'799.27 qui a été pris en compte dans le cadre de la facturation.

La participation du Canton est de Fr. 344'998.30. Quant à notre Commune, elle prend le solde à sa charge, soit un montant de Fr. 513'800.97.

Il faut encore enregistrer un actif transitoire de Fr. 27'632.10 qui concerne la participation du canton de Fribourg aux frais d'assistance du 4^{ème} trimestre 2020.

TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS

Travaux

Le responsable du dicastère des travaux travaille en collaboration avec le Chef du Service technique et le Chef du Service de la voirie.

Personnel du Service technique communal

Le personnel du Service technique comprend : un Chef de service à 100 %, 4 collaborateurs techniques à 100 %, un collaborateur technique à 25 % ainsi que 2 collaboratrices administratives à 50 %.

Personnel du Service de la voirie

Le personnel du Service de la voirie comprend un Chef de service, 2 remplaçants et 14 employés représentant différentes professions telles que menuisier, charpentier, maçons, mécaniciens, jardiniers, bûcheron, ferblantier et manœuvres.

5 d'entre eux possèdent le permis poids lourd, et une personne le permis de machiniste. 13 employés communaux possèdent le permis de conduite pour chariots élévateurs. 8 employés sont titulaires du permis de nacelles. Pour les chauffeurs poids lourd, des cours de perfectionnement sont obligatoires chaque année.

L'année 2020 a été terni par la COVID-19. Suite à une période de semi-confinement durant le printemps, le Service de la voirie a pris du retard sur certains travaux qui seront reportés en 2021. Le Service s'est aussi retrouvé en manque de personnel suite à des arrêts maladies et accidents. Il est prévu l'engagement d'un horticulteur-paysagiste pour renforcer l'équipe Parcs et jardins en 2021.

Véhicules et engins acquis au Service de la voirie en 2020

Pelle mécanique Kubota U27-4



Agrégat de désherbage KECKEX KOMEX M 13-800

Générateur à vapeur pour traitement des mauvaises herbes installé sur un véhicule de la voirie



Travaux routiers exécutés en 2020

Entretien général des routes 2020 : compte d'investissement

■ Route des Pléiades – Champ-Thomas et Montimbert – Mise en place d'une Zone 30 km/heure (2020.103.620) :

- Amélioration de la sécurité des piétons et des écoliers ;
- Projet élaboré et suivi par le Service technique ;
- Nouveau marquage, signalisation ainsi que kit-école et pose de ralentisseurs sous forme de bacs à fleurs des deux côtés de la route ;
- Suppression de lignes de pavés pour la priorité de droite ;
- Ajout de lignes de pavés pour la perte de priorité ;
- Travaux exécutés par l'entreprise SIGNAL SA – GRISONI SA et le Service de la voirie.

Zone 30 km/h



Zone 30 km/h



■ **Route de la Frasse – Réfection du bord de chaussée (2018.058.620) :**

- Réfection du coffre et du bord de la route sur environ 90 mètres suite à l'affaissement de la chaussée ;
- Travaux réalisés par l'entreprise GRISONI ZAUGG SA.



■ **Avenue de la Gare / Route de Vevey – Modification du carrefour (2017.053.620 / 5010.00 RC2) :**

- Modification de l'axe principal Av. de la Gare – Rte de Vevey ;
- Ajout d'un feu de signalisation sur la Rte de Vevey avec détection des véhicules longs sur l'Av. de la Gare ;
- Mesures réalisées dans l'attente du projet RC2.



Système de détection
Avenue de la Gare



Carrefour modifié



Feux de signalisation
Route de Vevey

Secteur ancienne gare 2020 : compte de fonctionnement 3140.01

■ **Place de l'ancienne gare :**

- Travaux : nivellement et mise au propre d'une place d'environ 2'700 m² ;
- Travaux exécutés par l'entreprise ANTIGLIO SA sur mandat de gré à gré.



Entretien général des routes 2020 : compte de fonctionnement 3140.31

■ **Réfection du marquage des parkings des Rosalys et du Centre sportif du Lussy :**

- Travaux exécutés par l'entreprise SIGNAL SA.



Entretien général des routes 2020 : compte de fonctionnement 3140.09

■ **Ch. des Ebastements :**

- Travaux : sur 190 m², réfection du revêtement et eaux de surface ainsi que reprise des accès de riverains en limite ;
- Travaux exécutés par l'entreprise WEIBEL SA sur mandat de gré à gré.

■ **Rte de Pra de Plan :**

- Travaux : sur un tronçon de 130 m¹, réfection du revêtement de la route avec modification des grilles et canalisation EC pour une meilleure reprise des eaux de surface, réfection également de 40 m¹ de trottoir ;
- Travaux exécutés par l'entreprise WEIBEL SA qui a remporté le marché public sur invitation.

■ **Rte de la Bria :**

- Travaux : sur 10 m1, remplacement du mur gabion en bord de route avec pose d'un drainage à l'avant de celui-ci ;
- Travaux exécutés par l'entreprise F. BOSSEL & FILS SA sur mandat de gré à gré.

■ **Avenue de la Gare – Giratoire Est :**

- Travaux : aménagements décoratifs de l'îlot central du giratoire ;
- Travaux de fondation exécutés par le Consortium gare (JPF-GRISONI-ANTIGLIO) ;
- Concept et réalisation de l'œuvre par M. MARILLEY Pascal.

Ch. des Ebastements



Rte de Pra de Plan



Rte de la Bria



Av. de la Gare – Giratoire Est

Travaux d'expertises en 2020 : compte de fonctionnement 3140.10

■ **Rte de Montreux – Pont des Granges :**

- Expertise du pont effectuée par le bureau WILLI SA. Des travaux de nettoyage et d'entretien sont à prévoir pour 2022.

Travaux d'entretien par enduits superficiels : compte de fonctionnement 62.314.03

- Traitement des fissures : Rte des Dailles, Ch. de l'Ermitage, Rte des Joncs, Ch. de la Traversière, Ch. des Crêts, Ch. de Crey Derrey, chemin de l'école secondaire, Ch. de Vuavre et Rte de la Cierne ;
- Traitement au PATA : Rte des Dailles, Rte des Joncs et Rte de la Cierne ;
- Travaux exécutés par l'entreprise PITTET-CHATELAN SA sur mandat de gré à gré.

Etudes sur le réseau routier en 2020 : comptes d'investissement

Route de Vevey – Parking covoiturage (2016.010.620)

- Etude de détails attribuée au bureau d'ingénieurs MGI Partenaires SA ;
- Projet étudié en parallèle du bassin de rétention mis à l'enquête en 2019 ;
- Travaux prévus à la suite de la construction du bassin de rétention.

Route de Montreux – Construction d'un trottoir à l'Epine (2019.079.620)

- Etude de détails attribuée au bureau d'ingénieurs MGI Partenaires SA ;
- Projet mis à l'enquête en 2020 avec oppositions levées ;
- Travaux prévus au printemps 2021.

Route de la Bria – Réfection du pont des Planches (2020.088.620)

- Etude de détails attribuée au bureau d'ingénieurs MGI Partenaires SA ;
- Projet en cours d'étude pour mise à l'enquête ;
- Travaux prévus dans le courant 2021.

Route de Montreux – Réfection du mur de la Ruelle du Pont (2020.089.620)

- Etude de la démolition et reconstruction du mur de soutènement à la Ruelle du Pont ;
- Etude exécutée par le bureau d'ingénieurs WILLI SA ;
- Dossier de mise à l'enquête en cours pour des travaux courant 2021.

Route de la Cascade – Réfection du pont de la Cascade (2020.090.620)

- Etude de détails attribuée au bureau d'ingénieurs MGI Partenaires SA ;
- Projet en cours d'étude pour travaux de réfection ;
- Travaux prévus dans le courant 2021.

Route du Lac Lussy – Réfection de la route (fonctionnement 3140.09)

- Etude de détails pour le déplacement et le réaménagement de la route depuis la sortie du parking du Centre sportif jusqu'au carrefour avec la route cantonale de Bulle ;
- Etude exécutée par le bureau d'ingénieurs CSD SA ;
- Dossier de mise à l'enquête en attente suite à une opposition des TPF.

Route du Lac Lussy – Construction d'un parking (étude 2020.104.620)

- Etude de détails attribuée au bureau d'ingénieurs MGI Partenaires SA ;
- Projet en cours d'étude pour la mise à l'enquête du dossier ;

- Travaux prévus dans le courant 2021.

Traversée des Paccots et trottoir Les Mayens (étude 2019.070.620)

- Etude de détails attribuée au bureau d'ingénieurs MGI Partenaires SA ;
- Projet mis à l'enquête en 2020 avec une opposition levée ;
- Travaux prévus au printemps 2021.

Route de la Coula (fonctionnement 3180.09)

- Etude de l'avant-projet réalisée par le bureau TRANSITEC SA ;
- Suite du projet avec l'étude définitive par un bureau d'ingénieur civil ;
- Crédit d'investissement à voter en février 2021 pour l'étude définitive.

Mise en conformité des arrêts de bus LHand (fonctionnement 3140.33)

- Etude de détails attribuée au bureau d'ingénieurs MGI Partenaires SA ;
- Demande préalable réalisée pour 6 arrêts de bus transmise au SPC ;
- Les projets devront être adaptés suite aux nouvelles directives concernant les hauteurs des bordures, soit 22 cm au lieu de 16 cm.

Route de Montreux – Construction d'un trottoir PPE La Fontaine (2020.116.620)

- Etude de détails réalisée par le Service technique communal ;
- Demande préalable transmise au SPC ;
- Travaux prévus dans le courant 2021.

Déneigement des routes

Afin d'assurer le déneigement, le Service de la voirie équipe 3 véhicules lourds pour dégager les routes et les places, 2 chargeuses dont une en location durant 4 mois pour le secteur des Paccots, 3 véhicules légers pour les chemins et les trottoirs, 2 véhicules moyens pour les routes secondaires, plusieurs autres petits engins pour les trottoirs et les espaces publics en ville et 2 agrégats fraiseuse. De plus, le Service de voirie utilise le chariot télescopique, type Manitou, pour évacuer la neige stockée dans les zones de purge.

Chaque année, l'évacuation de la neige par camion est en augmentation. Pour information, une chute de neige de 10 cm nécessite une évacuation de 1'200 m³. Afin de parer à cette augmentation, le budget est passé de Fr. 200'000.- à Fr. 269'000.-.

Suite à des plaintes de privés, le Service de l'Environnement n'autorise plus le déversement de la neige dans le lit de la Veveyse. A cet effet, la Commune a créé une piste sur le pâturage de la Riondonneire, ce qui occasionne plus de trafic et de kilomètres que d'habitude.

Le Service des forêts collabore avec le Service de la voirie en cas de grosses chutes de neige. L'équipe des forêts aide déjà la voirie en dégagant toutes les bornes hydrantes et les gargouilles sur les secteurs du haut.

Trois entreprises locales viennent en appui au Service de la voirie pour le déneigement. Il s'agit de MM. François Genoud, Jean-Philippe Genoud et Rudy Liaudat. Jean-Philippe Genoud déneige le secteur des Rosalys / Moille-Critsou avec la chargeuse de location.

Parcs & Jardins

Une équipe « Parcs & Jardins » s'occupe de garnir et d'entretenir tous les parterres et les décorations florales de la ville.

La Commune remercie également tous les propriétaires privés qui fleurissent leurs maisons et balcons. De cette façon, ils contribuent à l'embellissement de la Ville.

Pour la période des fêtes, le Service de la voirie et le Service des bâtiments s'occupent de l'illumination de la ville.

Travaux 2020

■ **Grand-Clos – Installation d'un couvert à vélos (fonctionnement 3110.11) :**

- Travaux : aménagements des socles de fondation réalisés par le Service de voirie ;
- Achat et pose du couvert par l'entreprise KERN STUDER SA.



Déchetterie

Une équipe de 2 personnes s'occupe et gère la déchetterie. Elle est épaulée de temps à autre par le Service de la voirie. Durant la période de semi-confinement du printemps 2020, le personnel du Service des bâtiments et du sport est venu prêter main-forte pour la gestion des véhicules et des personnes dans l'enceinte de la déchetterie.

Les 2 employés de la déchetterie s'occupent aussi, le mardi matin ainsi que le vendredi matin, de la vidange des 192 poubelles et robidog sur le territoire communal ainsi que pendant la belle saison des places de pique-nique sur les secteurs des Errouvines, Les Pueys, Les Creux des Tables.

Principales tâches de l'édilité

Les employés de la voirie sont amenés à exécuter les travaux suivants :

- Le déblaiement et l'entretien des routes, des trottoirs et des places de parc ;
- L'entretien et les réparations des engins de déneigement ;
- Le curage des coulisses, des canalisations et autres ouvrages de génie civil ;
- Divers entretiens et réparations suite au vandalisme, notamment dans les WC publics ;
- L'entretien courant des bâtiments, des écoles et des chalets d'alpage ;
- L'entretien du centre sportif du Lussy ;
- L'arrangement et l'arrosage des parterres de fleurs et des pelouses ;
- Le balayage et le lavage des routes ;
- Le marquage des routes et des passages piétonniers ;
- Le ramassage et nettoyage dans les centres de tri de la Commune ;
- La surveillance du centre de tri de Fossiaux ;
- L'entretien de la zone récréative des Paccots ;
- La creuse des tombes et l'entretien du cimetière ;
- L'entretien des tables de l'USL et des stands de marché ;
- L'aide aux sociétés locales pour différentes manifestations ;
- L'exploitation de la patinoire des Paccots ;
- Les travaux de génie civil avec la pelle rétro ;
- L'entretien des chemins pédestres ;
- La pose de signalisation ;
- L'émondage et la taille des haies ;
- L'entretien du parcours Vita ;
- L'entretien des routes (goudron), des bordures et pavés et des chambres sur les tronçons.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Approvisionnement en eau

Remplacement de conduites sur le réseau en 2020

■ Av. de la Gare	40 m	PE Ø 125 mm	par	PE Ø 160 mm
■ Prés du Tennis	30 m	FD Ø 100 mm	par	PE Ø 125 mm
■ Rte de la Frasse	72 m	FD Ø 100 mm	par	FD Ø 125 mm
■ Rte de Bulle	105 m	PE Ø 125 mm	par	PE Ø 160 mm

Total : 247 m

Nouvelles conduites sur le réseau en 2020

■ Av. de la Gare	135 m	PE Ø 250 mm
■ Prés du Tennis	265 m	PE Ø 160 mm
■ Rte de Montreux	30 m	PE Ø 160 mm

Total : 430 m

Réparations de conduites sur le réseau en 2020

- 06.02.2020 : secteur Chemin du Chêne, fuite sur FD Ø 125mm
- 11.03.2020 : secteur Champ Thomas, fuite sur FD Ø 125mm
- 25.05.2020 : secteur Champ Thomas, fuite sur FD Ø 100mm

Nouvelles hydrantes sur le réseau en 2020

■ Av. de la Gare, n° attribué :	199
■ Ch. du Chêne, n° attribué :	200
■ Prés du Tennis, n° attribué :	560
■ Ch. de l'Ermitage, n° attribué :	561
■ Rte de la Frasse, n° attribué :	573

Total des hydrantes sur le réseau au 31.12.2020

■ Châtel-St-Denis :	199
■ Les Paccots :	62
■ La Frasse :	12
■ Total :	273

Révision des hydrantes en 2020

Total : 26

Travaux annuels (manœuvre)

Total : 273

Total des réducteurs de pression en 2020

■ Total : 28

Révision des réducteurs de pression en 2020

■ Total : 5

Travaux annuels (contrôle fonct.)

Total : 28

Total des purgeurs aérateurs en 2020

■ Total : 49

Révision des purgeurs aérateurs en 2020

■ Total : 5

Travaux annuels (contrôle fonct.)

Total : 49

Nouveaux abonnés en 2020

■ Total : 35

Nombre d'abonnés en 2020

■ Total : 1697

Demandes de raccordement au 31.12.2020

■ Total : 54

Sources

■ 693'315 m³ d'eau, captés aux 5 sources communales, ont été distribués dans les 65 km du réseau

Echange d'eau entre les réseaux du SIGE et Châtel-St-Denis

■ De Châtel-St-Denis vers le SIGE : 1424 m³
■ Du SIGE vers Châtel-St-Denis : 1302 m³

Analyses

Les 34 échantillons prélevés sur le réseau d'eau potable ont tous donnés des résultats d'analyses physiques et microbiologiques conformes aux normes en vigueur pour une eau potable (30 échantillons sur le réseau, 4 échantillons pour la mise en service de nouvelles conduites)

Le lavage des réservoirs a été reporté en 2021 à cause de la COVID-19.

La campagne d'analyse menée par le SAAV n'a révélé aucune présence de métabolites du Chlorothalonil dans le réseau d'eau potable de la Commune.

Décompte d'eau facturée en 2020

■ Total : 566'986 m³

Volume annuel turbiné au réservoir de Maudens

■ Total : 897'558 m³
■ Volume annuel by-passé : 31'478 m³ (cause : révision de l'alternateur de la turbine après 60'718 heures de fonctionnement)

Interconnexion Scé-Montimbert

■ 1180 m sur les 1672 m de conduites au total ont été posés en 2020

Investissements en cours en 2020

■ Prés du Tennis : extension du réseau	Terminé
■ Rte de Vevey : étape 2	Pas débuté
■ Interconnexion Scé-Montimbert	En cours
■ Ch. de la Léchère	En cours (enquête terminée)
■ Maillage secteur gare	Terminé
■ Rte de Montreux/La Péralla	En cours (enquête terminée)
■ La Racca	Pas débuté
■ Traversée des Paccots	Débuté (enquête terminée)



Chantier Interconnexion Scé-Montimbert

Chantier maillage La Gare



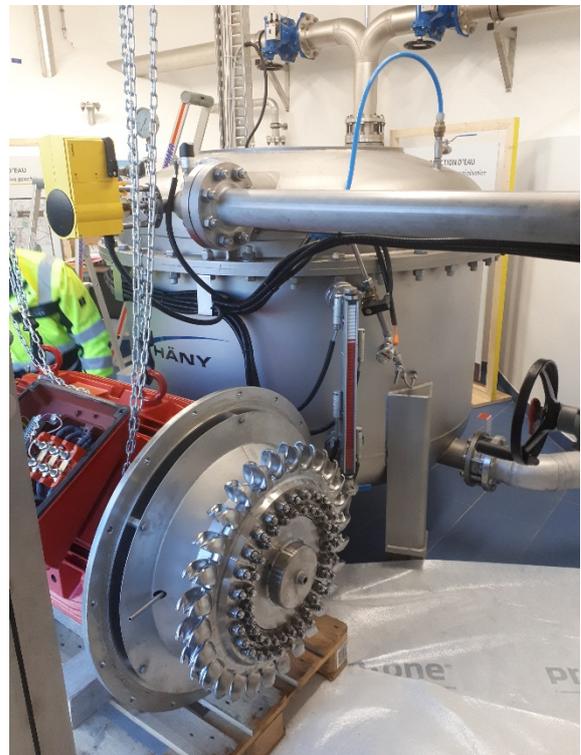
Démolition chambre Villard Bonny



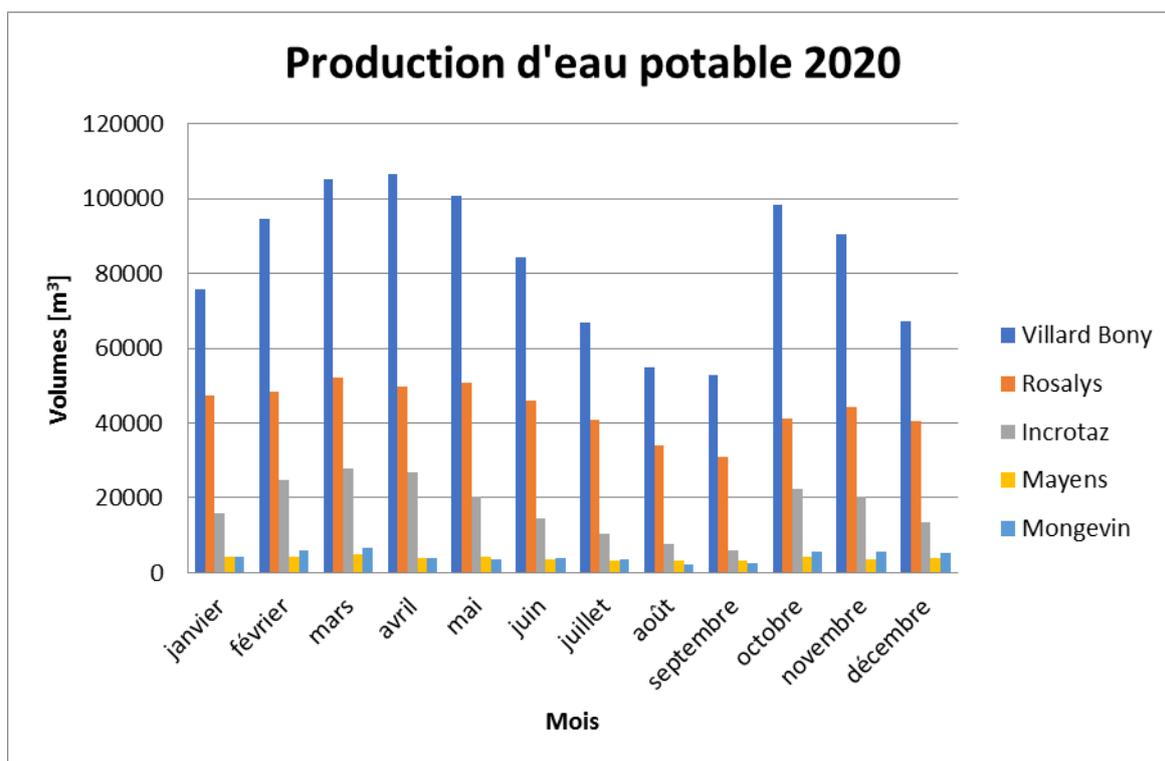
Chantier Route de la Frasse



Révision alternateur turbine Maudens

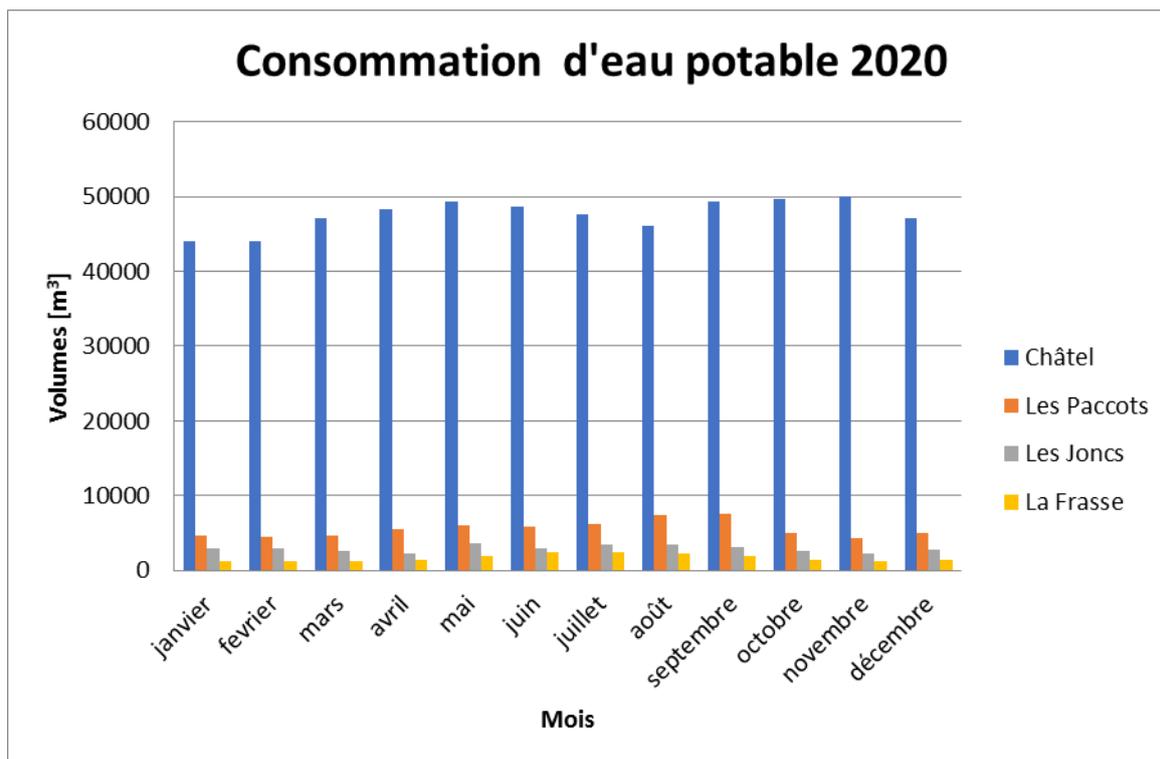


Production annuelle des sources



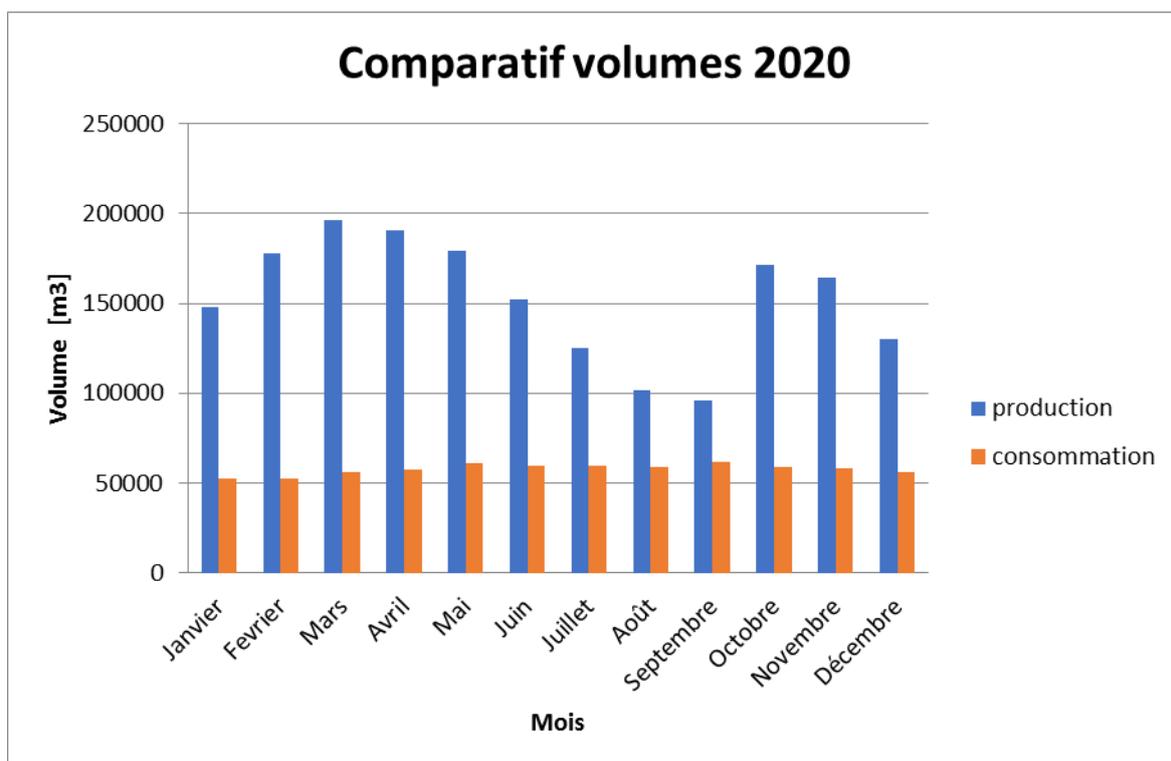
Mois	Villard Bony	Rosalys	Incrotaz	Mayens	Mongevin	Total mensuel
Janvier	75768	47501	15856	4153	4339	147617
Février	94466	48424	24672	4135	6024	177721
Mars	105061	52158	27865	4804	6606	196494
Avril	106534	49691	26890	3810	3799	190724
Mai	100717	50699	20219	4122	3579	179336
Juin	84456	45948	14432	3673	3908	152417
Juillet	66919	40805	10548	3372	3679	125323
Août	54865	33896	7497	3142	2334	101734
Septembre	52887	31022	6024	3375	2626	95934
Octobre	98164	41045	22320	4137	5778	171444
Novembre	90417	44186	20473	3637	5546	164259
Décembre	67109	40651	13429	3847	5140	130176
Totaux	997363	526026	210225	46207	53358	1833179

Consommation annuelle



Mois	Châtel	Les Paccots	Les Joncs	La Frasse	Total mensuel
Janvier	43993	4610	2939	1230	52772
Février	44025	4487	3019	1216	52747
Mars	47111	4734	2613	1317	55775
Avril	48252	5575	2333	1371	57531
Mai	49394	6025	3639	1918	60976
Juin	48680	5815	2918	2409	59822
Juillet	47652	6272	3507	2371	59802
Août	46044	7387	3420	2199	59050
Septembre	49363	7635	3062	1868	61928
Octobre	49747	4923	2558	1436	58664
Novembre	50066	4332	2313	1272	57983
Décembre	47185	4955	2763	1362	56265
Totaux	571512	66750	35084	19969	693315

Comparatif annuel des volumes produits et consommés



Mois	Total production	Total consommation
Janvier	147617	52772
Février	177721	52747
Mars	196494	55775
Avril	190724	57531
Mai	179336	60976
Juin	152417	59822
Juillet	125323	59802
Août	101734	59050
Septembre	95934	61928
Octobre	171444	58664
Novembre	164259	57983
Décembre	130176	56265
Totaux	1833179	693315

Nouveau véhicule du Service des eaux



Aménagement intérieur par le service



Traitement des eaux usées

Construction, étude et entretien de collecteurs communaux

<p>Assainissement Les Moilles</p>	<p>Collecteur EU Refoulement EU Station de pompage Bassin de rétention</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Devis général : 04.03.2011 ■ Crédit d'investissement : CG du 14.04.2011 ■ Dépôt d'un référendum : 27.06.2011 ■ Votation populaire : 23.10.2011, le crédit d'investissement est refusé par le peuple. ■ Adjudication bureau d'ingénieurs : 18.02.2015 ■ 2015 : attente décision Tribunal cantonal suite à un recours au PAL. ■ 2016 : le Tribunal cantonal a rejeté le recours au TC. La Commune est en attente d'une décision de la propriétaire. ■ 2017 : la Commune est toujours en attente d'une décision de la propriétaire. ■ 2020 : statu quo. Dernière prolongation du permis de construire accordée jusqu'en 2022.
<p>Champ du Riaux Rétention EC</p>	<p>Bassin de rétention</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Devis général : 19.09.2012 ■ Crédit d'investissement : CG du 13.12.2012 ■ 2013 : étude stoppée, attente PED Montmoirin et carte des dangers plateau. ■ 2016 : reprise étude par bureau d'ingénieurs. ■ 2017 : plusieurs variantes sont étudiées par le bureau d'ingénieurs avec estimation des coûts. Au vu des volumes nécessaires, deux bassins devraient être construits. Une rencontre va être organisée avec le SEn afin d'obtenir une dérogation à la distance au ruisseau ce qui permettrait de réaliser un seul bassin à ciel ouvert. ■ 2018 : dérogation acceptée. Un seul bassin de rétention à ciel ouvert est donc nécessaire. De nouveaux plans ont été dessinés par le bureau d'ingénieurs. Le projet est prêt. Mise à l'enquête début 2019. ■ 2019 : mise à l'enquête publiée le 29.03.2019. ■ En attente de la délivrance du permis de construire. ■ 2020 : demande de permis de construire toujours en cours.
<p>Rte des Paccots - Braseyres</p>	<p>Bassins de rétention Collecteur EC Dépotoir</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Devis général : 23.09.2013 ■ Crédit d'investissement : CG du 12.12.2013 ■ Mise à l'enquête publiée le 30.10.2015, dossier en cours de procédure pour l'obtention du permis de construire. ■ 2016 : nouvelle publication pour dérogation à la distance à la forêt. En attente du permis. ■ 2017 : en attente de la décision de la Commission d'expropriation quant au dézonage d'une partie du terrain située à l'aval de la chapelle Notre Dame des Neiges. ■ 2018 : décision de la Commission d'expropriation le 12.06.2018. Recours au TC le 13.07.2018. ■ 2019 : décision du Tribunal cantonal le 02.04.2019 et recours rejeté. En attente de la délivrance du

		<p>permis de construire.</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ 2020 : demande de permis de construire toujours en cours.
Etude PGEE	Adaptation à la révision générale du PAL	<ul style="list-style-type: none"> ■ Devis général : 23.09.2013 ■ Crédit d'investissement : CG du 12.12.2013 ■ 2016 : étude de détail en cours. ■ 2017 : finalisation des plans. ■ 2018 : plans et rapport terminés. ■ 2019 : le PGEE a été mis à l'enquête du 03.05.2019 au 03.06.2019. ■ 2020 : En attente de l'approbation.
Rte de Vevey - En Bellière	Bassin de rétention	<ul style="list-style-type: none"> ■ 2015 : offre d'honoraires demandée au bureau d'ingénieurs ■ Devis général : 19.09.2016 ■ Crédit d'investissement : CG du 15.12.2016 ■ 2016 : étude en cours par bureau d'ingénieurs. ■ 2017 : finalisation des plans d'enquête avec intégration d'une centrale de chauffe. ■ 2018 : mise en attente du projet qui va reprendre début 2019 suite à l'adjudication du mandat de la centrale de chauffe à la société GESA. ■ 2019 : reprise du projet et modifications avec mise à l'enquête du 04.10.2019 au 18.10.2019. ■ 2020 : plusieurs compléments ont dû être apportés au dossier. Le permis de construire a été délivré le 16.11.2020. Travaux prévus en 2021.
Cierne des Paccots	Assainissement mesure PGEE M20 Collecteur EU Collecteur EC	<ul style="list-style-type: none"> ■ 2016 : offre d'honoraires demandée au bureau d'ingénieurs. ■ 2017 : adjudication étude au bureau d'ingénieurs : 01.03.2017. Avant-projet, projet en vue de l'enquête et devis général des travaux par bureau d'ingénieurs. En attente du projet d'endiguement prévu en amont. ■ 2018 : finalisation des plans. Séance avec les propriétaires. Mise à l'enquête terminée. ■ 2019 : en attente du projet d'endiguement qui a subi quelques modifications. Début des travaux repoussé au printemps 2020. ■ 2020 : travaux terminés en décembre.
Fruence Nord	Equipements EU-EC	<ul style="list-style-type: none"> ■ 2017 : étude par bureau d'ingénieurs. ■ Devis général : 26.09.2017 ■ Crédit d'investissement : CG du 14.12.2017 ■ 2018 : élaboration des plans par le bureau d'ingénieurs. ■ 2019 : modifications projet. Mise à l'enquête début 2020. ■ 2020 : mise à l'enquête du 04.10.2019 au 18.10.2019. ■ Permis de construire délivré le 12.08.2020.

Gare	Collecteurs EU-EC	Le bureau d'ingénieurs qui s'occupe de la direction des travaux du chantier de la gare suit l'exécution des collecteurs. Le Service technique participe aux séances hebdomadaires. Les travaux sont terminés.
Hors zone Prautey	Assainissement mesure PGEE M 6.9 Collecteur EU	<ul style="list-style-type: none"> ■ 2019 : Etude et élaboration des plans par le bureau d'ingénieurs et devis général. Crédit d'investissement accepté lors du CG du 11.12.2019. ■ 2020 : Mise à l'enquête du 17.07.2020 au 31.07.2020. En attente du permis. Travaux prévus au printemps 2021.
Hors zone Montmoirin	Assainissement mesure PGEE M 6.10 Collecteur EU	<ul style="list-style-type: none"> ■ 2019 : Etude et élaboration des plans par le bureau d'ingénieurs et devis général. Crédit d'investissement accepté lors du CG du 11.12.2019. ■ 2020 : Mise à l'enquête du 17.07.2020 au 31.07.2020. En attente du permis. Travaux prévus en été 2021.
Hors zone Lussy – Les Marais	Assainissement mesure PGEE Collecteur EU	<ul style="list-style-type: none"> ■ 2020 : Etude préliminaire, élaboration des plans et devis estimatif par le bureau d'ingénieurs.

Entretien réseau et STAP en 2020

- STAP Prayoud – Travaux d'automatisation et de modernisation par le SIGE de Vevey ;
- Curage et inspection vidéo de collecteurs sur 7 km : Route des Paccots, Route de la Frasse, Le Lussy, Le Gottau, Chemin de la Planière, Chemin du Bugnon, Route de Montreux, Chemin du Chaussin, Chemin des Asses et Chemin des Rochettes ;
- Remplacement collecteur EC à la Route de Prayoud sur 70 m et réhabilitations ponctuelles sur divers collecteurs ;
- Collecteurs Gare – Chemin des Chardonnerets : curage annuel ;
- Curage et vidange des grilles ;
- Changement de couvercles de regards de visite sur les routes par le Service de la voirie ;
- Entretien aux alentours des stations de pompage par le Service de la voirie ;
- Entretien par SIGE, unité Assainissement = 480 heures ;
- Entretien par SIGE, unité Maintenance = 113 heures ;
- Entretien par SIGE, unité Qualité Sécurité Environnement = 42 heures.

Eaux claires parasites

Une campagne pour la détection d'eaux claires parasites dans les eaux usées a été effectuée en 2020 sur les secteurs des Paccots, de la Route des Pléiades et du Chemin des Rochettes. Elle suit la campagne commencée en 2019 sur d'autres secteurs.

Taxes et règlement

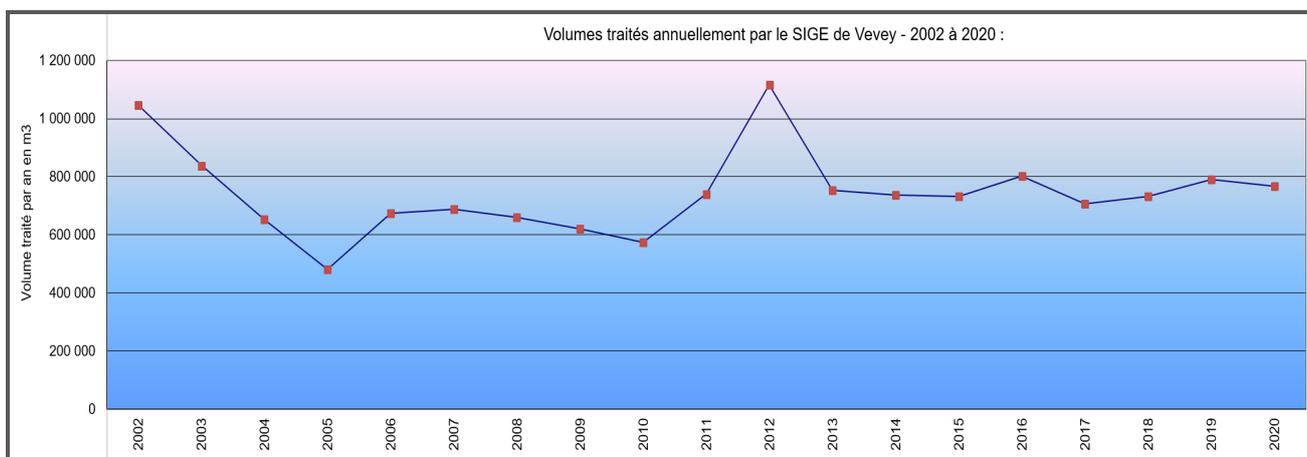
Le règlement communal concernant l'épuration a été modifié et sera présenté au Conseil général dans le courant de l'année 2021.

Nouveaux raccordements privés en 2020

(Selon facturation de la taxe unique de raccordement)

- Bâtiments neufs : 20
- Bâtiments existants : 5

Infographie volumes traités



Gestion des déchets

Les charges brutes pour la gestion des déchets s'élèvent à Fr. 789'547.15 en 2020 et les revenus à Fr. 741'533.34. Le taux de couverture est de 93.92 % contre 94.23 % prévu au budget (86.56 % aux comptes 2019).

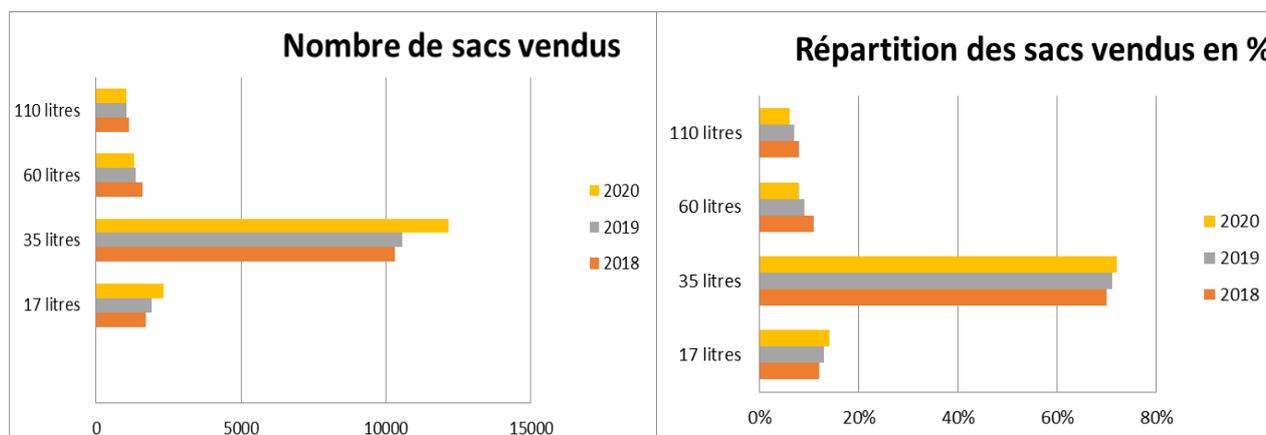
Le coût net de ce service s'élève à Fr. 715'893.60 (charges brutes totales moins les ristournes de Fr. 73'653.55, dont la participation de la SAIDEF de Fr. 39'967.40) et le coût net par habitant s'élève à Fr. 96.35. En 2019, il s'élevait à Fr. 100.70. A noter qu'en 2019, un montant de Fr. 74'677.45 a été utilisé pour l'achat et l'installation de moloks.

Dès 2012, la rubrique 72 a été subdivisée en deux catégories pour l'analyse des coûts. La rubrique 720 enregistre la gestion des ordures ménagères alors que la rubrique 721 enregistre la gestion de la déchetterie. Toutefois, le règlement communal est unique et fixe la couverture minimale des charges pour la gestion des déchets à 70 %.

Ordures ménagères

1'030.62 tonnes de déchets urbains issus des moloks ont été traités en 2020, c'est-à-dire une augmentation de 64.64 tonnes par rapport à 2019 (965.98 traités en 2019 et 952.74 traités en 2018).

Le coût net de ce service s'élève à Fr. 211'767.50, y compris les frais financiers et la déduction de la participation de la SAIDEF ainsi que diverses facturations, soit un coût net par habitant de Fr. 28.50 (Fr. 37.44 en 2019) et un coût net par tonne de Fr. 205.48 (Fr. 278.80 en 2019).



16'840 rouleaux de sacs jaunes ont été vendus en 2020, toutes contenances confondues (14'908 en 2019). 72 % de la population utilise des sacs de 35 litres (71 % en 2019). Selon les statistiques, les ventes ont augmenté pour les rouleaux de sacs de 17 litres (+ 390 par rapport à 2019) et de 35 litres (+ 1'590 par rapport à 2019). Alors que nous enregistrons un recul des ventes pour les rouleaux de 60 litres (- 48 par rapport à 2019) et le statu quo pour les 110 litres. Il ressort des estimations que chaque habitant utilise en moyenne 2.3 rouleaux de sacs par an. Les revenus pour la taxe au sac s'élèvent à Fr. 293'330.24 en 2020, contre Fr. 262'729.24 en 2019. Le budget prévoyait Fr. 265'000.00 de recettes pour la taxe au sac.

En 2020, la Commune a eu le plaisir d'offrir 760 rouleaux de sacs de 35 litres pour 95 enfants. Ces rouleaux ont été distribués à la naissance ou à l'arrivée d'un enfant de moins de 2 ans. Pour rappel, en 2019 ce sont plus de 824 rouleaux qui ont été distribués pour 103 enfants.

Le Conseil communal a infligé 13 amendes pour des sacs non conformes, mais également pour des déposes de déchets hors des installations prévues à cet effet. Ces amendes correspondent à un montant de Fr. 2'900.00 alors qu'en 2019, 4 amendes ont dû être infligées pour un montant de Fr. 800.00.

Déchetterie

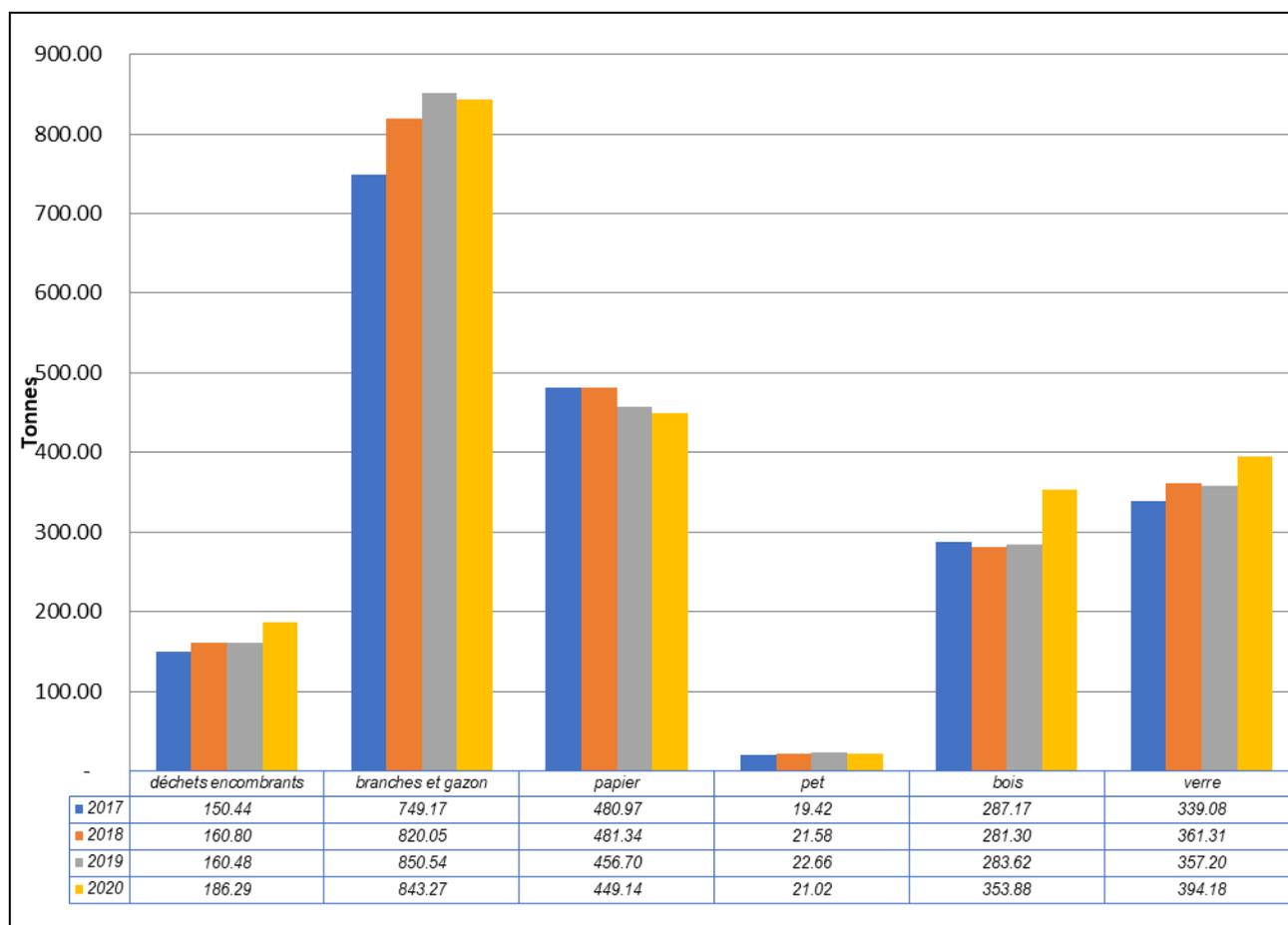
Le coût net de ce service s'élève à Fr. 504'126.30 (Fr. 455'028.45 en 2019) y compris les frais financiers et la déduction des ristournes, soit un coût net par habitant de Fr. 67.85 (Fr. 63.26 en 2019). Ce service gère tous les déchets recyclables. En 2020, le montant des ristournes s'élève à Fr. 28'057.85 (Fr. 31'674.60 en 2019), alors que le budget prévoyait un montant de Fr. 37'470.00.

Il faut savoir qu'une taxe d'élimination pour le papier a été introduite en 2020. Le montant lié à cette taxe n'a pas été prévu au budget, car l'information est parvenue tardivement (budget établi en automne 2019). Le montant payé pour cette taxe s'élève à Fr. 12'515.90. De plus, les ristournes pour le papier ont été supprimées.

Le volume des déchets traité à la déchetterie a augmenté par rapport à l'année 2019 pour les déchets encombrants avec une augmentation de 25,81 tonnes, pour le bois avec une augmentation de 70,26 tonnes et pour le verre avec une augmentation de 36.98 tonnes.

Le total des taxes de base facturées s'élève Fr. 349'572.90 alors que Fr. 338'640.00 ont été budgétisés.

Déchetterie – évolution quantités des déchets traités (principaux)



Endiguements

1. Ruisseau de Rathvel

Situation : ruisseau de Rathvel, Rte du Moléson, mesures d'urgence.

A la suite de plusieurs intempéries, la route du Moléson a été passablement déstabilisée à cause de la destruction des seuils dans le lit du ruisseau.

Mesures urgentes : construction de 6 seuils en bois pour réduire la vitesse de l'eau ainsi que l'érosion des berges du ruisseau.

Une pêche électrique a été effectuée le 2 septembre 2020 par M. José Genoud, garde-faune.



Réalisation : Brodard Services et le Service des forêts communal, septembre 2020.

2. Entretien ruisseau Pra Gremy, secteur Belle Etoile

Situation : ruisseau de Pra Gremy, secteur Belle Etoile, mesures d'urgence.

Les berges du ruisseau se sont refermées sur environ 280 m.

Mesures urgentes : rétablir un profil d'écoulement suffisant pour absorber le débit en cas de crues et protéger les bâtiments avoisinants.

Une pêche électrique a été effectuée le 26 mai 2020 par M. José Genoud, garde-faune.



Réalisation : Brodard Services, mai 2020.

3. Etude hydrologique et hydraulique Lac Lussy, réfection

Situation : le trop plein du Lac Lussy n'évacue pas l'eau correctement dans le canal de l'Etang.

Cette conduite de 260 m de long et d'un diamètre de 400 mm est fissurée, cassée et bouchée en plusieurs endroits.



Mesures : mise à ciel ouvert de la conduite enterrée pour éviter le débordement du lac, étude hydrologique et hydraulique pour définir l'augmentation du diamètre de la conduite et le secteur de la prise d'eau, pose de la nouvelle conduite enterrée, remise en état et indemnisation du propriétaire concernant la perte pour inconvénients d'exploitation.

Les travaux sont terminés fin novembre 2020.

Réalisation : JPF SA et Triform SA.

4. Cierne des Paccots : gestion des eaux pluviales, travaux

Situation : débordements réguliers des ouvrages actuels dégradés (inondation du quartier).

Ces travaux ont pour but la protection contre les crues liées au ruissellement du versant en amont de la zone à bâtir des Paccots, au lieu-dit la Cierne des Paccots.

Mesures : ces travaux comprennent une nouvelle gestion des débits aux différents points d'écoulement et de plusieurs variantes constructives pour les mesures d'évacuation des eaux.



La Commune profite également d'assainir les eaux usées du quartier de la Cierne des Paccots.

Les travaux ont commencé à la mi-août 2020 et sont achevés début décembre 2020.

Réalisation : Entreprises Geosud SA et Grisoni-Zaugg SA.

5. Pra de la Chaux : mesures de protection contre les crues

Situation : le site de l'usine Swisspor, sur lequel un nouveau projet de développement est projeté, est soumis au risque d'inondation lié aux débordements du ruisseau du Pra de la Chaux. La variante retenue consiste à favoriser le retour des débordements dans le ruisseau avant que ces derniers n'atteignent le site du projet.

Mesures : il est envisagé de créer un fossé collecteur le long de la route sur 50 m afin de ramener les eaux à l'amont du voûtage, sous la route, ainsi que l'aménagement d'une herse à bois.

Réalisation : Bureau Stucky SA à Renens et l'entreprise JPF SA en octobre-novembre 2020.



6. Passerelle VD/FR : réfection

Situation : passerelle impraticable située à la confluence des Veveyses de Châtel et de Fégire, au lieu-dit « Le Vieux Châtel ».

Cette passerelle a été fermée aux piétons à cause du risque d'effondrement.

Mesures : fabrication de la nouvelle passerelle en bois sur place, transport de cette dernière par hélicoptère, fixation et montage des garde-corps.

Réalisation : Commune de St-Légier avec la participation financière de celle de Châtel-St-Denis, printemps 2020.



Aménagement du territoire

Révision générale du plan d'aménagement local (PAL)

Le dossier final concernant les conditions d'approbation du PAL de Châtel-St-Denis a été transmis à la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC) à la fin août 2020.

La Commune de Châtel-St-Denis peut envisager une approbation durant le 1^{er} semestre 2021.

Déplacement de la gare de Châtel-St-Denis

Les travaux de déplacement de la gare de Châtel-St-Denis sont, pour la 1^{ère} partie, terminés.

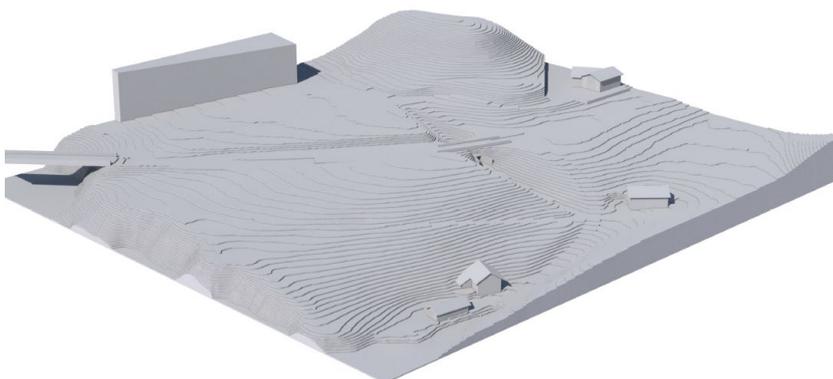
La procédure concernant la 2^{ème} partie de la route cantonale est toujours en cours de procédure d'approbation.



Quant au PAD n° 35 - Gare de Châtel-St-Denis, qui accueillera la future administration communale, il a été approuvé en décembre 2020.

PAD n° 34 - Zone Industrielle Sud

Le Conseil communal a mandaté le bureau Epure Architecture et Urbanisme SA à Moudon pour le développement de ce PAD. A ce jour, seuls les relevés de terrain et une maquette 3D ont été réalisés. Le développement de ce projet, en collaboration avec les autres propriétaires, débutera en 2021.



PAD n° 27 - L'Etang

Le PAD L'Etang a été publié en octobre 2020 et a suscité 4 oppositions. La Commune de Châtel-St-Denis transmettra le dossier à la Direction de l'aménagement du territoire, de l'environnement et des constructions (DAEC) début 2021, après traitement de ces oppositions.



PAD n° 1 - Rosalys

La révision du PAD Rosalys a été entreprise par le groupement des propriétaires et une demande préalable a été préavisée favorablement. Une publication de la révision devrait aboutir en 2021.

PAD n° 48 - Sirius

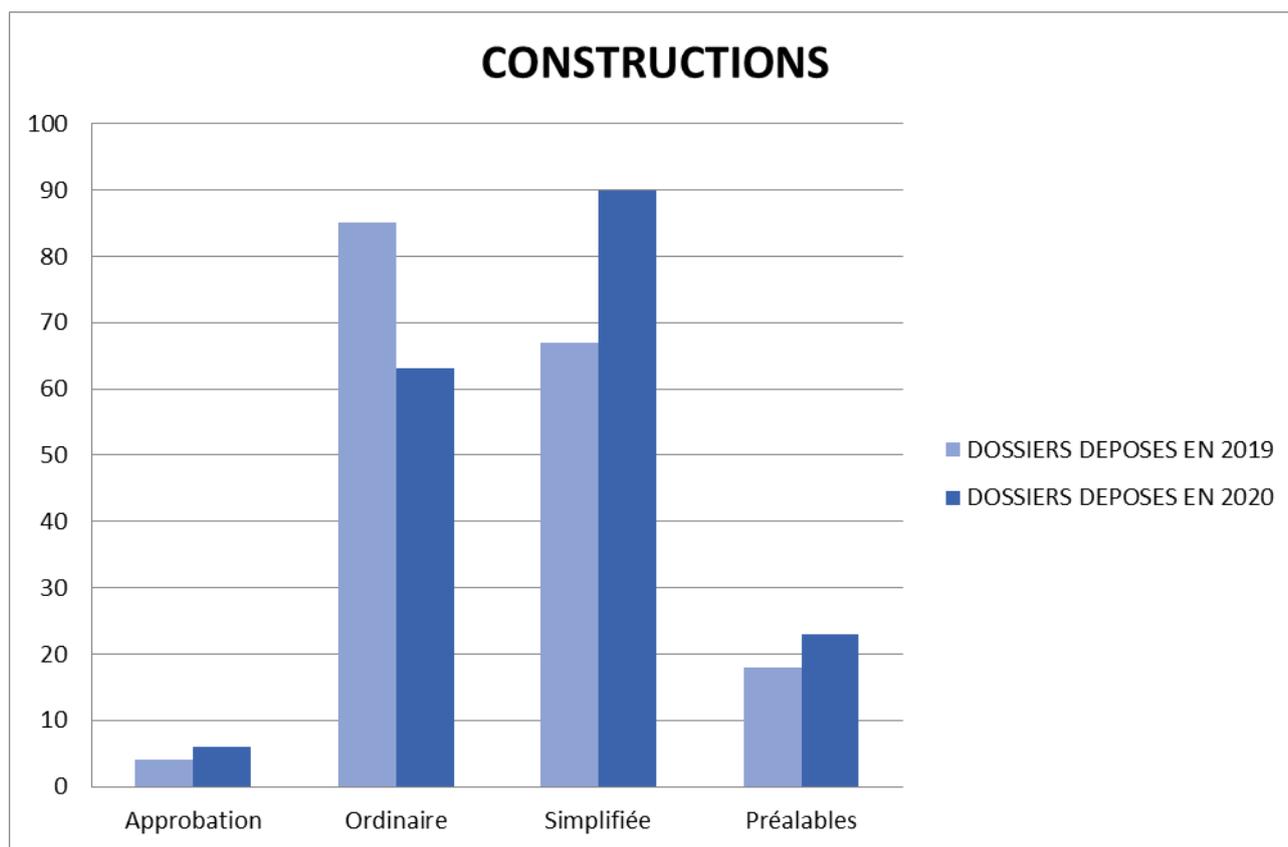
En collaboration avec le Réseau Santé et Social de la Veveyse (RSSV) et des propriétaires privés, la Commune de Châtel-St-Denis a élaboré un projet qui permet de transformer le site de l'ancien hôpital et d'intégrer le projet communal des LSI. Une publication de ce PAD devrait aboutir début 2021.

Constructions

Aperçu du nombre de dossiers de construction déposés durant l'année 2020

TYPE D'AFFAIRES	DOSSIERS DEPOSES EN 2019	DOSSIERS DEPOSES EN 2020
Approbation	4	6
Ordinaire	85	63
Simplifiée	67	90
Demandes préalables	18	23
TOTAUX	174	182

Graphique



Forêts communales

Personnel

Au début de l'année 2020, l'effectif du Service des forêts comprenait 9 collaborateurs, soit un apprenti, 5 forestiers-bûcherons (un poste à 60 %), un machiniste sur le véhicule de débardage, un contremaître forestier et un garde forestier.

Afin de renforcer le nombre de professionnels de notre entreprise en raison de l'école de recrue d'un collaborateur, M. Florian Favre a été engagé avec un taux d'activité de 60 %.

Travaux 2020

Pour l'année 2020, la planification et le volume du travail ont été ciblés sur les principaux travaux suivants :

- Projet de sylviculture PI – Entretien des forêts protectrices (exploitation de bois, réfection de la desserte, nettoyage partiel des parterres de coupe et curage des ruisseaux) ;
- Coupe de régénération déficitaire ;
- Chablis – Exploitation de bois endommagés ;
- Génie forestier – Entretien de la desserte et ouvrage de protection ;
- Soins aux jeunes peuplements ;
- Travaux pour collectivités publiques et communales ;
- Plan de gestion.

Projet de sylviculture PI 2018-2021

Ce projet PI (programme d'intervention) se concentre et priorise uniquement l'exécution de travaux dans les forêts qui ont un rôle de protection contre les dangers naturels suivants : glissements de terrain, laves torrentielles, chutes de pierres et avalanches.

Le concept et les directives du projet PI permettent l'exécution de travaux dans différents massifs forestiers de propriétaires publics et privés.

Au début 2018, 52 propriétaires privés ont été contactés et informés de la possibilité d'être intégrés au projet dans les périmètres choisis et délimités. 44 propriétaires ont répondu positivement à la convention des conditions et des prestations du maître d'œuvre qui est la Commune de Châtel-St-Denis. 8 propriétaires ont renoncé à l'exécution de travaux sur leur propriété forestière.

D'une durée limitée à 4 ans, le programme des interventions sylvicoles en forêt protectrice est planifié sur une superficie de 102.92 ha dans les massifs forestiers suivants : Rive gauche de la Veveyse de Châtel & Rive droite de la Veveyse de Fégire, Pra Gremy & Sautery, La Bria, La Saira, Borbuintze & Vérollys, Grosses Preises & Guedères, Les Pueys & Petit-Mology, Bon Riau et Les Braseyres.

38 % de la surface (39.1 ha) du projet des différents périmètres sont concernés par des interventions qui seront exécutées sur les 44 propriétaires privés favorables. Le solde, 62 % (63.8 ha), est situé sur la propriété du maître d'œuvre.

Le projet PI 2018-2021 prévoit l'exploitation d'environ 14'450 m³ de bois sur la base d'un subventionnement selon un tarif forfaitaire de Fr. 67.00/m³ pour la récolte du bois (avec débardage) et de Fr. 60.00/m³ pour les bois laissés sur place. Dès cette année 2020, en raison

des nouvelles directives de la convention programme 2020-2024, le subventionnement des interventions est effectué avec un tarif forfaitaire des surfaces traitées (CHF/ha) en tenant compte de plusieurs critères.

Le subventionnement de la Confédération représente un montant total d'indemnité d'environ Fr. 1'106'000.00.

En 2020, réalisation des travaux suivants

- Février - Mars / Les Pralets (4.56 ha) : exploitation totale de 770 m³ soit 404 m³ au câble-grue (1 ligne) et 332 m³ au débusqueur-porteur / Bois laissés sur place : 34 m³.
- Avril / Vieux-Châtel (2.86 ha) : exploitation totale de 208 m³ soit 202 m³ au câble-grue (2 lignes exécutées sur 3 prévues) / Bois laissés sur place : 6 m³.
- Juillet – Août - Septembre / Petit-Mology (5.94 ha) : exploitation totale de 1'353 m³ soit 903 m³ au câble-grue (5 lignes) et 399 m³ au débusqueur-porteur / Bois laissés sur place : 51 m³.
- Octobre – Novembre – Décembre / Les Vérollys (8.83 ha) : exploitation totale de 1'657 m³ soit 1'368 m³ au câble-grue (4 lignes) et 236 m³ au débusqueur-porteur / Bois laissés sur place : 53 m³.

Récapitulation 2020 du volume de bois et moyen d'exploitation du projet PI : 3'988 m³

Câble-grue : 2'877 m³ / Débusqueur-porteur : 967 m³ / Bois laissés sur place : 144 m³

Coupe de régénération déficitaire

Le Canton subventionne les coupes de régénération dans les peuplements de futaie (dès le diamètre dominant de 40 cm). Cette aide financière est basée sur les critères principaux suivants :

- Récolte des arbres dont l'état sanitaire (dépérissement, pourriture) ou la stabilité est précaire (bois de gros diamètre, inclinaison du fût, couronne irrégulière, branches sèches).
- Intervention sylvicole dans le but de favoriser le rajeunissement naturel (apport de lumière et chaleur au sol) afin de lui donner une structure étagée par le prélèvement de groupe d'arbres de toutes catégories de diamètre et de qualité.
- Exploitation des forêts avec des conditions d'interventions sylvicoles déficitaires (peuplements feuillus ou résineux avec des bois de faible valeur commerciale en raison d'une mauvaise qualité).

Durant le mois de septembre, sur une superficie de 2.45 ha, une exploitation d'environ 220 m³ a été partiellement réalisée dans la forêt communale du Scé. La dernière coupe de bois effectuée dans ce massif forestier à haute fréquentation (Chapelle, parcours VITA, sentier botanique) a été exécutée en 2001. En 20 ans, l'état sanitaire de certaines essences s'est dégradé et face à cette évolution négative (chalarose du frêne et nécrose du hêtre), une intervention sylvicole était urgente afin de sécuriser les sentiers et les infrastructures.

En raison des mauvaises conditions météorologiques, ce chantier n'a pas été terminé et son exécution finale a été planifiée pour l'hiver ou le printemps 2021.

Résultat des exploitations et commercialisation 2020

Durant cette année forestière 2020, les bois de service de bonne qualité « charpente – menuiserie - tavillon » provenant des exploitations ont été sélectionnés pour l'industrie du bois locale et régionale. Un volume de 5'803 m³ a été exploité et un volume total de 5'961 m³ a été commercialisé et mis en valeur en divers assortiments selon la répartition suivante :

Bois exploités

- Bois de service : 3395 m³ / Résineux
- Bois de feu : 566 m³ / Résineux : 55 m³ – Feuillus : 511 m³
- Bois énergie : 1370 m³ (bois rond) / Résineux : 1'165 m³ – Feuillus : 205 m³
- Bois laissés sur le parterre de coupe : 472 m³

La mise à port de camion des bois au tracteur forestier représente un volume de 2'454 m³ dont 903 m³ débardés par une entreprise privée. En raison des conditions d'exploitation défavorables (topographie et insuffisance de desserte), un volume de 2877 m³ a été exploité au câble-grue mobile.

Par rapport au volume total de 5'803 m³, 130 m³ ont été exploités dans le cadre d'un cours interentreprise pour la formation d'apprentis de 3^{ème} année ainsi que 903 m³ par une entreprise privée.

Bois commercialisés

- Bois de service : 3'395 m³ / Résineux
- Bois de feu : 622 m³ / Résineux : 55 m³ – Feuillus : 567 m³
- Bois énergie (bois rond) : 1'944 m³ / Résineux : 1'652 m³ – Feuillus : 292 m³

Nous avons constaté une nouvelle baisse du prix de vente des bois de service (Fr. 5.70/m³) en 2020, soit un prix de Fr. 83.55/m³ contre Fr. 89.25/m³ en 2019. Les prix de vente du bois de feu et du bois énergie sont stables et pratiquement identiques à 2019.

Chablis - Exploitation de bois endommagés

Les dégâts 2020 aux forêts ont été localement importants dans plusieurs massifs forestiers durant l'hiver, notamment à cause du vent. Les dommages ont été causés majoritairement sur l'épicéa par le bostryche typographe en raison des fortes chaleurs de l'été 2020 et du manque de précipitations lors des années précédentes.

L'exploitation totale représente un volume de 1'208 m³ soit 658 m³ durant l'hiver et le printemps et 550 m³ durant l'été et l'automne. Ce volume est supérieur de 313 m³ à l'exploitation réalisée en 2019.

Dans les secteurs avec une bonne desserte, les chablis ont été récoltés au tracteur forestier (880 m³). Pour les dégâts disséminés ou pour des bois de faible valeur commerciale dans des endroits difficiles d'accès, les arbres endommagés ont été façonnés et laissés sur le parterre de coupe (328 m³).

Génie forestier – Entretien de la desserte et ouvrage de protection

A la suite du débardage des bois et des mauvaises conditions météorologiques, un entretien de la desserte s'est avéré nécessaire sur les chantiers d'exploitation du Petit-Mology, du Scé et des Vérolyls.

Dans le cadre du projet d'endiguement du ruisseau de Rathvel, 6 barrages ont été réalisés avec la collaboration d'une entreprise privée. Un volume de 96 m³ de bois a été utilisé pour la construction de ces ouvrages.

L'équipe forestière a également participé aux travaux du projet d'endiguement de la Cierne des Paccots par l'exploitation de bois dans deux secteurs et par la fourniture de 102 m³ pour la construction d'un caisson.

Soins aux jeunes peuplements

Une nouvelle intervention sylvicole a été réalisée dans une surface Lothar de 5.60 ha dans le massif forestier du Radzi - Pralet.

Travaux pour collectivités publiques et communales

L'équipe forestière a réalisé une grande diversité de travaux pour les collectivités publiques. Par rapport au budget (Fr. 62'500.00), les mandats attribués à notre équipe forestière pour des prestations dans le cadre d'exploitation de bois, abattages spéciaux et formation professionnelle pour les cours de ForêtSuisse représentent des revenus qui se chiffrent à plus de Fr. 95'000.00.

Le Service forestier a également effectué divers travaux pour les autres services communaux.

Plan de gestion

Les propriétaires de forêts publiques ont l'obligation (LFCN – Art. 54) d'élaborer un plan de gestion plus ou moins tous les 15-20 ans. Datant de l'année 2000 et à la demande du Service des forêts et de la nature (SFN), l'élaboration du nouveau plan de gestion des forêts communales a débuté cette année par la vision locale des divers massifs forestiers par le garde forestier. Le projet est réalisé avec la collaboration du Conseiller communal responsable du dicastère des forêts, du SFN 4 et le bureau Nouvelle Forêt mandaté pour la récolte des diverses informations et la finalisation du plan de gestion.

Les divers éléments contenus dans le plan de gestion prennent en compte une multitude de critères (stade de développement, représentation des essences et degré de fermeture des peuplements, accroissement, topographie et nature du sol, fonction prioritaire des massifs forestiers, desserte de base et fine, moyens de récolte, infrastructures, personnel, etc.).

Au printemps 2020, cet important document devait être présenté au Conseil communal afin de donner au propriétaire forestier une ligne directrice pour la planification (objectifs sylvicoles et d'entreprise, possibilité annuelle de coupe, investissements, etc.) dans la gestion future des forêts communales. Cette séance de présentation a été planifiée à de nombreuses reprises mais n'a malheureusement pas eu lieu en 2020 en raison de la situation sanitaire.

Informations diverses

Accidents

Les employés du Service forestier sont sensibles au respect des règles de sécurité lors de l'exploitation de bois. La coupe de bois réalisée au mois de mars dans le massif forestier du Vieux-Châtel a été particulièrement difficile du point de vue technique, en raison de plusieurs critères défavorables (forte pente, falaise, terrain enneigé, mise en mouvement de bois et de pierres, fûts fortement penchés, couronnes denses et irrégulières, etc.).

Dans ce secteur, les bûcherons sont confrontés tous les jours à des conditions de travail pénibles et dangereuses. Malgré les compétences et la rigueur professionnelle du personnel du Service des forêts, deux collaborateurs ont été victimes d'un accident à cause d'une chute et d'une mise en mouvement des bois dans le 2^{ème} cas. Lors de cet accident, l'intervention de la REGA a été demandée dans l'organisation des secours.

Ces deux accidents n'ont heureusement pas eu de conséquences trop graves pour nos deux collaborateurs qui ont repris le travail avec motivation.

Lors d'autres travaux de bûcheronnage, au mois de juillet, un autre employé s'est également blessé lors d'une glissade nécessitant un arrêt de travail.

Maladie

La maladie n'a également pas épargné le Service forestier, car 3 autres collaborateurs ont été confrontés à des arrêts de travail durant le 2^{ème} semestre 2020.

Ces employés ont bien récupéré et leurs ennuis de santé ne sont plus que de mauvais souvenirs.

COVID-19

En raison de la COVID-19, le Service forestier a dû cesser pratiquement toute activité durant la période du 18 mars au 24 avril 2020. Pendant cette pandémie, le Service n'a pas été épargné par les mises en quarantaine forcées.

Ce maudit virus n'a cependant pas affecté la santé du personnel du Service forestier.

Divers

En raison des absences liées aux accidents (122 jours) et à la maladie (83 jours) ainsi qu'à des divers confinements (170 jours), l'organisation des travaux et l'exécution des chantiers forestiers ont été problématiques durant toute l'année et auront également des conséquences négatives au niveau financier.

La totalité de ces absences représente 375 jours soit un peu plus de 40 jours par collaborateur du Service forestier. Il est difficile de s'imaginer que nos forêts ont été totalement « abandonnées » de tous travaux durant une période de 2 mois.

Malgré l'engagement d'entreprises privées pour combler le retard 2020 dans la planification des travaux du projet PI 2018 – 2021, il sera probablement difficile de terminer toutes les interventions prévues durant l'année 2021.

Remerciements

L'année 2020 a été très compliquée et difficile pour tout le monde.

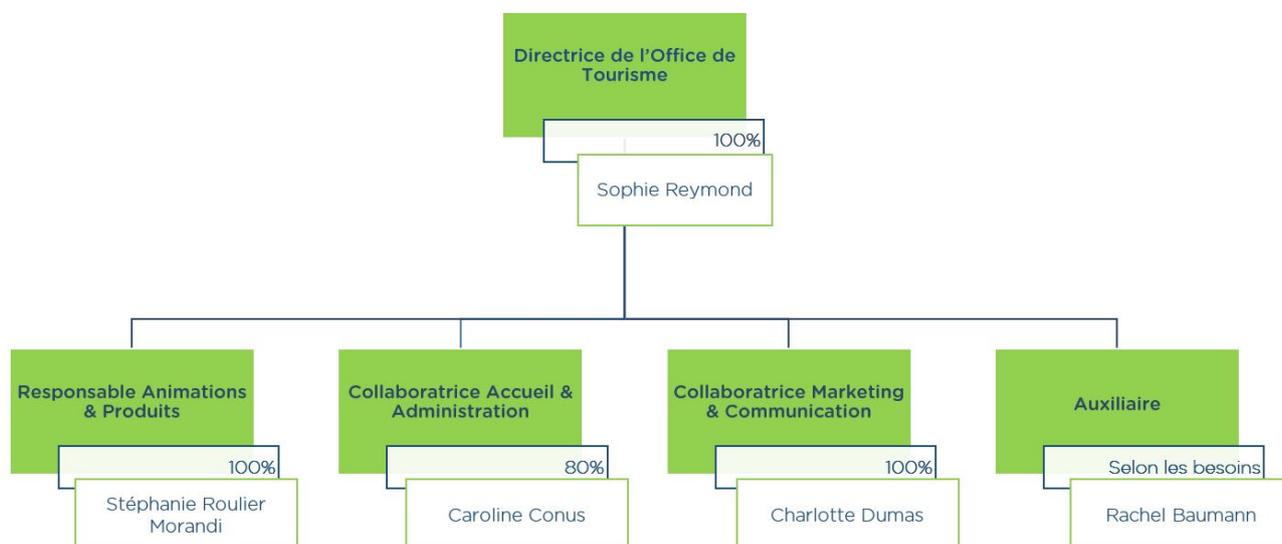
Malgré les inconvénients causés par tous ces événements, le Chef du Service forestier remercie chaleureusement ses collègues pour leur engagement et leur volonté en faveur de la forêt. Il remercie aussi le personnel des autres services communaux.

Arrivant pratiquement au terme de cette législature, il tient également à présenter ses remerciements aux membres de la Commission des forêts, du Conseil général et du Conseil communal pour la confiance témoignée et le soutien accordé.

Tourisme

Personnel

Organigramme au 31 décembre 2020



- Mme Iva Carillho Rebello a effectué un remplacement du 1er janvier au 14 mars 2020, à un taux de 80 % en janvier puis de 100 %, ceci afin de combler 2 arrêts de travail à 100 % de janvier à mars ;
- L'ensemble du personnel, excepté la Directrice, a été en RHT d'avril à mi-juin, à 50 % de son taux de travail usuel ;
- Mme Charlotte Dumas a débuté son activité le 15 décembre 2020 ;
- M. Benoît Genoud a quitté son poste de Responsable du Point Info des Paccots (90 %) le 31 décembre 2020.

Accueil et information

Horaires d'ouverture

- Office du Tourisme de Châtel-St-Denis :
 - Toute l'année : du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Point Info des Paccots :
 - Juillet et août : du lundi au vendredi, de 9h00 à 18h00, le samedi et le dimanche de 9h00 à 13h00
 - Juin, septembre et octobre, de décembre à mars : du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le samedi et le dimanche de 9h00 à 13h00
 - Avril, mai et novembre : du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le samedi de 9h00 à 13h00

En raison de la pandémie de la COVID-19, l'Office du Tourisme a fermé ses 2 bureaux le 16 mars 2020. Le Point Info des Paccots a rouvert le 19 mai et repris le service postal le 8 juin. Le bureau de Châtel-St-Denis a rouvert le 8 juin.

Durant la période de fermeture, une permanence téléphonique était assurée, de même que le suivi des demandes par courriel.

Agence postale

Le bureau des Paccots fonctionne comme agence postale. Il traite tous les services de dépôts et retraits d'envois, de paiements et de retraits d'espèces.

L'augmentation constante du nombre d'habitants aux Paccots, mais aussi la tendance grandissante vers la vente par correspondance, accentuée par la pandémie de la COVID-19, ont fait que le temps de travail dévolu à la Poste correspond à pas loin de la moitié de celui consacré au tourisme à notre bureau des Paccots.

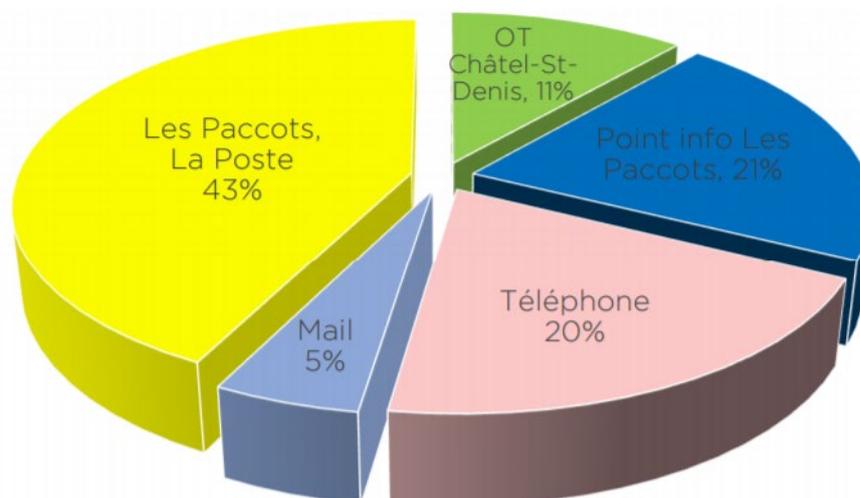
Fréquentation et contacts

En 2020, 7'290 contacts ont été enregistrés :

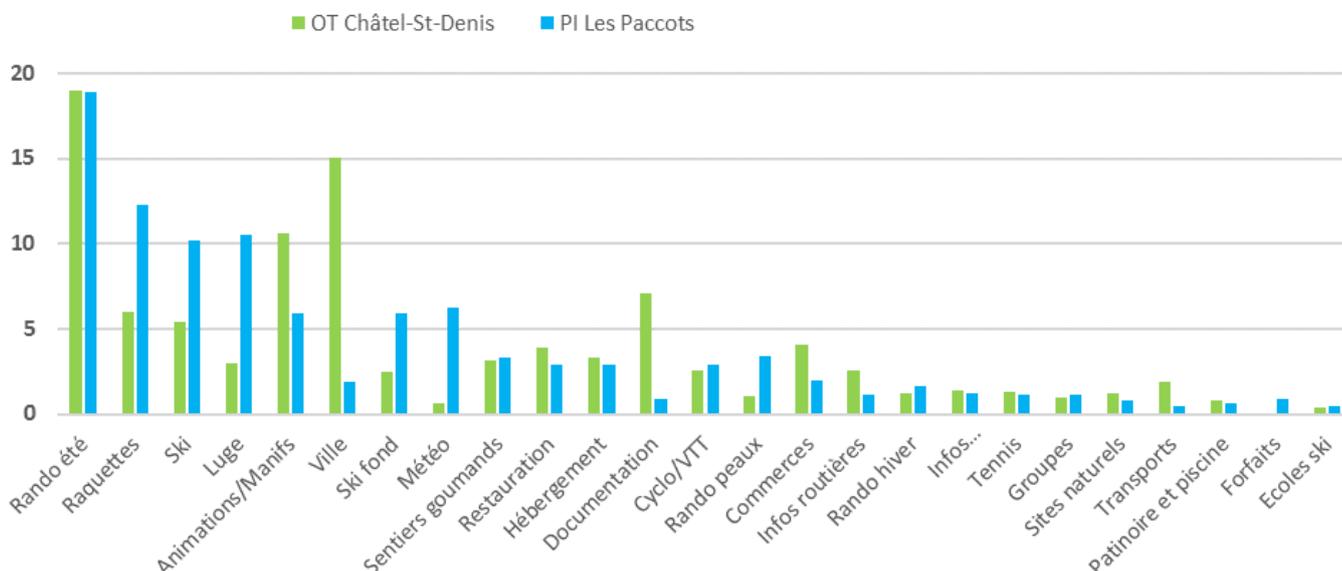
- 1'342 à l'Office du Tourisme à Châtel-St-Denis
- 2'922 au PI des Paccots
- 3'026 au PI des Paccots pour l'agence postale

Ces chiffres montrent une diminution de 13 % par rapport à 2019, explicable par la période de fermeture, suivie des contacts évités les mois d'été en raison des restrictions sanitaires. Elle a été plus fortement ressentie à Châtel-St-Denis avec une baisse de 35 % alors qu'aux Paccots elle n'est que de 5 %.

- Par quel biais est-ce que l'Office du Tourisme a été contacté ?

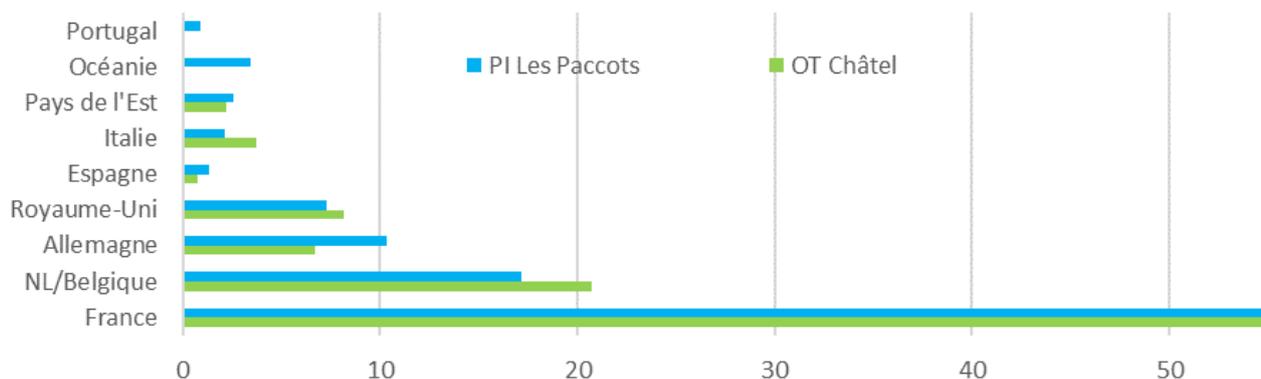
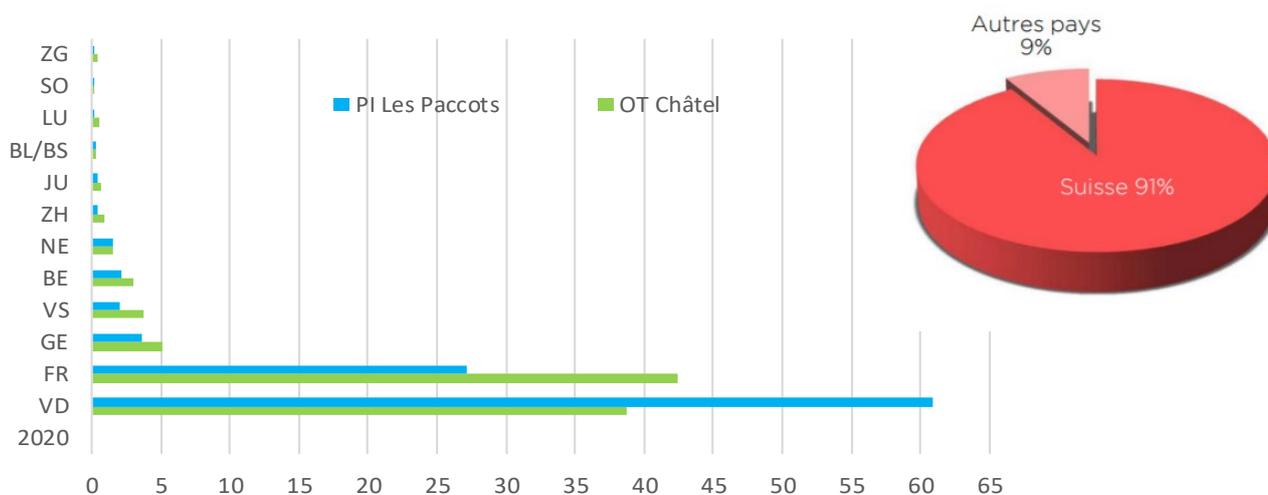


- Quels ont été les intérêts de nos hôtes ? (en %)



Logiquement, les contacts liés aux informations concernant les manifestations ont diminué par rapport à 2019 (-7 %). Les randonnées d'été ainsi qu'en raquettes à neige restent toujours en tête.

- D'où venaient nos visiteurs en 2020 ? (en %)



Notre région a été très bien fréquentée en 2020 et les retours de la campagne « Restez en Suisse ! » de Suisse Tourisme se sont bien fait ressentir. Notre fidèle clientèle vaudoise a encore augmenté. En parallèle, nous avons accueilli plus de valaisans, neuchâtelois, jurassiens et suisses alémaniques que les années précédentes. Sans surprise, les hôtes non européens ne sont pas venus. Par contre, Français et Belges étaient bien présents.

Communication

Documents édités en 2020

- Info été 2020, 4'000 exemplaires
 - La date d'édition a été reportée et le nombre diminué suite à la situation sanitaire
- Info 2021, 7'000 exemplaires – **nouveau**
 - Le concept a été entièrement revu, en devenant annuel, avec un nouveau format. La première édition est sortie le 15 décembre 2020
- Animations été 2020 - Pas édité suite aux annulations des activités
- Animations hiver 2020/2021 - Pas édité suite aux annulations des activités
- Sets de table été 2020, 15'000 exemplaires
- Sets de table hiver 2020/2021 - Pas édité suite à la fermeture des restaurants
- Groupes été 2020 - Pas édité suite à l'annulation des activités
- Groupes hiver 2020/2021 - Pas édité suite à l'annulation des activités

- Hébergements collectifs et refuges, impression selon les besoins
- Aires de stationnement pour camping-cars, impression selon les besoins - **nouveau**
- Itinéraires d'été 2020, 5'000 exemplaires
- Itinéraires d'hiver 2020/2021, 5'000 exemplaires
- Plan des pistes 2020/2021, 6'000 exemplaires

Internet, les-paccots.ch

En 2020, le site web a été visité 247'155 fois, soit 31 % de plus qu'en 2019.

Cette remontée est réjouissante puisque les chiffres atteignent presque ceux de 2016, avant la refonte de notre site qui nous avait fait perdre tous les référencement. Depuis, un travail a été entrepris et nos pages principales retravaillées afin d'obtenir une référence optimale via les moteurs de recherche tel que Google. L'objectif est bien entendu de continuer cette ascension.

Il est intéressant de constater que 137'000 de ces visiteurs sont des nouveaux utilisateurs.

Facebook

Le 31 décembre 2020, 4'881 personnes étaient fans de la page des Paccots, une augmentation de 19 %, qui est constante par rapport à l'année dernière.

Instagram

Fin 2020, nous comptons 1'870 abonnés à notre compte Instagram et une augmentation de 68 % sur l'année.

Nous avons régulièrement publié des images de la région en utilisant le #lespaccots. Nous diffusons l'agenda des manifestations du district sous forme de story.

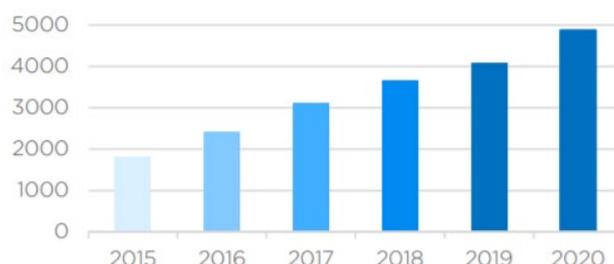
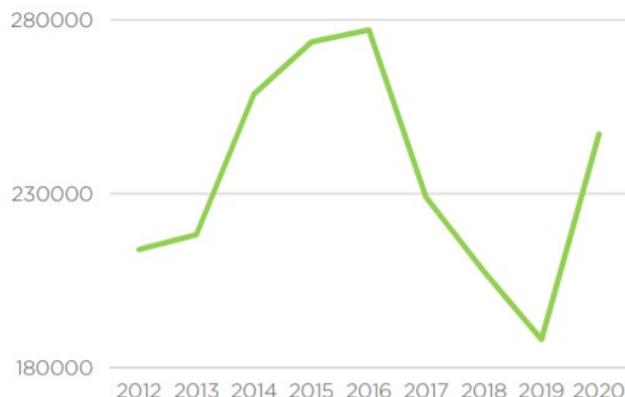
Promotion

En raison de la situation sanitaire, les foires touristiques ont toutes été annulées, de même que les différentes manifestations qui nous offraient l'opportunité de promouvoir notre région. Les visites de presse n'ont également pas pu avoir lieu.

Campagnes

Les différentes campagnes promotionnelles ont été adaptées à la situation. Elles ont été axées sur le marché suisse et différées en fonction de l'évolution des mesures de restriction. Notre région a pris part aux campagnes de Fribourg Région et Suisse Tourisme suivantes :

- Campagne Suisse de Fribourg Région
- Campagne France de Suisse Tourisme
- Campagne été de Suisse Tourisme
- Campagne automne de Fribourg Région
- Campagne hiver de Suisse Tourisme



Partenariat

En 2020, nous avons entamé un partenariat avec la jeune championne de ski alpinisme Caroline Ulrich, qui porte le logo de notre région sur son casque et publie régulièrement des annonces valorisant notre région via ses comptes Facebook et Instagram.

Publicité

Fin juillet et fin août, nous avons diffusé des spots radio sur LFM en faveur de nos forfaits avec nuitées. Mi-août, des spots annonçant notre événement Festi'Rando ont permis de drainer des inscriptions à nos randonnées.

Boutique

En 2020, nous avons réalisé des articles promotionnels aux couleurs de notre région : en début d'hiver des bonnets et en automne des masques de protection.

Newsletter

L'Office du Tourisme rédige et envoie 2 newsletters saisonnières. Les éditions 2020 ont été transmises chacune à plus de 3'000 contacts.

Shootings

Les images ont toute leur importance pour la qualité de notre promotion. Pour cela, nous avons collaboré avec différents photographes professionnels :

- Hiver, sentier raquettes des Vui pays
- Hiver, ski de rando, parcours du Creux des Tables
- Été, randonnée pédestre au Col de Lys
- Hiver, sentier raquettes de Corbetta

Manifestations et animations

Hiver

Les principales manifestations organisées par l'Office du Tourisme étaient :

- Le Brevet des Armaillis
- Le Carnaval des enfants
- La Disco sur glace de janvier
- Régál'Raquettes
- La Disco sur glace de février
- La Disco sur glace de mars (annulée, COVID-19)
- Le Père Noël aux Paccots (annulé, COVID-19)

Les 5 événements ayant pu être mis en place avant la pandémie ont attiré plus de 1'475 personnes. En plus de cela, l'Office du Tourisme a collaboré à l'organisation de la Poya'ttack (197 compétiteurs à peaux de phoque).

Le programme d'animations a proposé :

- Les visites d'une chèvrerie
- Les sorties raquettes au clair de lune (édition de mars annulée, COVID-19)
- Les descentes aux flambeaux (édition de février annulée, mauvaises conditions)

Plus de 150 participants ont été accueillis.

Eté et automne

Les événements programmés par l'Office du Tourisme étaient :

- Le Test trail (annulé, COVID-19)
- Le Brevet des Armaillis (annulé, COVID-19)
- Le Marché d'été de Châtel-St-Denis (annulé, COVID-19)
- Le Marché de la mi-été des Paccots (annulé, COVID-19)
- La Fête nationale du 1er août (annulée, COVID-19)
- La Nuit des chauves-souris
- Festi'Rando
- La Roller disco
- Le marché artisanal de la Bénichon (annulé, COVID-19)

Les 3 manifestations qui ont pu avoir lieu ont nécessité la mise en place d'un plan de sécurité qui a, entre autres, restreint le nombre de participants. C'est toutefois plus de 200 personnes heureuses qui ont été accueillies.

A noter qu'habituellement, l'Office du Tourisme collabore avec les organisateurs du Trail des Paccots, annulé en 2020. Châtel-St-Denis devait être l'hôte de la Grande Bénichon 2020 ; cet événement tant attendu a été reporté à 2021.

Le programme des animations d'été et d'automne était proposé ainsi :

- Narcisses en fête (annulé, COVID-19)
- Les balades de l'herboriste
- Les levers du soleil gourmands
- La matinée à l'alpage
- A l'écoute du brâme du cerf
- Découverte de la chèvrerie (une édition annulée, COVID-19)

Pour ces concepts, toutes les mesures de protection ont été mises en place et très bien respectées. L'engouement du public a fait que des sessions supplémentaires ont été organisées. Près de 130 personnes y ont participé.

Il est important de relever qu'en 2020, l'Office du Tourisme a digitalisé toutes les inscriptions à ses activités. Dès lors, les intéressés réservent et paient en cliquant sur un lien depuis notre site internet. Ce système facilite l'organisation et évite les désistements non-annoncés. Il a été d'autant plus utile cette année 2020, puisqu'il a permis de garantir la traçabilité de toutes les personnes ayant pris part aux événements et éviter le contact avec l'argent liquide.

Offres touristiques

Forfaits touristiques

Afin de rebondir et de dynamiser l'offre face à la situation générale du tourisme en début d'été, 3 mini-forfaits ont été créés avec pour objectif premier de faire parler positivement de la région. « Rand'eau apéro », « Bike & beer » et « Jeux délicieux » ont bien suscité l'intérêt des médias avec plusieurs articles dans la presse. LFM en a aussi fait écho sur ses ondes durant 2 semaines, plusieurs fois par jour.

En parallèle, un nouveau forfait sans nuitée a été créé :

- E-bike et fondue : offrant la possibilité de déguster une fondue en pleine nature grâce à un kit fondue, tout en profitant de découvrir la région en-bike.

Les forfaits Expérience Fondue Raquettes, Rêve Gourmand et Séjour VTT ont également été proposés.

Forfaits de groupes

L'Office du Tourisme a organisé 10 sorties de groupes en 2020, pour un total de 235 personnes.

Les différentes offres proposées étaient :

- Pétanque sur glace
- Raquettes à neige nocturne et fondue
- Visite d'une brasserie et fondue
- Visite d'une chèvrerie et fondue
- Visite d'une fromagerie et fondue
- Escape room et fondue
- Rando Alpaga et fondue

Sentiers Gourmands

L'offre des Sentiers Gourmands a dû être revue, en étroite collaboration avec les partenaires restaurateurs. Les mesures en vigueur ont permis de maintenir 2 sentiers, celui de *l'Epicurien* et celui du *Panoramique*, à partir du mois de juillet. Malgré ces restrictions, 190 forfaits ont été vendus.

Le Trail du Renard

Le Sentier Petit Gourmand ne pouvant pas être proposé, l'Office du Tourisme a souhaité offrir une alternative aux familles, en empruntant le même parcours qui est facile d'accès et adapté aux enfants en bas âge. 137 familles ont rendu le formulaire et répondu aux différentes questions posées le long du chemin.

PicNic Box Fribourg Région

L'Office du Tourisme a collaboré à cette nouveauté cantonale et coordonné la mise en place de 3 différentes *boxes* dans notre région. Grâce à la collaboration de Maillard Gourmandises, l'Hôtel de Ville de Semsales et l'Auberge du Lac des Joncs, l'offre était variée et a permis aux randonneurs de se régaler.

Aires de stationnement pour camping-cars

Face à l'afflux inhabituel d'hôtes voyageant en camping-cars dans notre région, l'Office du Tourisme a voulu les accueillir de manière privilégiée et leur offrir plusieurs aires de stationnement, libres d'accès et gratuites. Les parkings des Joncs, de Rathvel et de la Cuva ont été officialisés temporairement, d'août à novembre. L'autorisation de séjourner demandait à s'acquitter de la taxe de séjour, ce qui a généré près de 60 nuitées.

Sentier des Lutins

Sur l'initiative de l'Association *Les Amis des Paccots*, la forêt entre Les Rosalys et Les Vérollys s'est envoutée de la magie de Noël à partir de la mi-décembre. Les familles ont pu découvrir un conte rigolo, tout en se baladant. L'Office du Tourisme a étroitement collaboré à ce projet.

Autres projets

Enquête auprès des hôtes

Durant l'hiver 2020, l'Office du Tourisme a réalisé une enquête auprès des hôtes visant à connaître leurs attentes. Avec l'appui de l'Observatoire du tourisme de Sierre, un questionnaire a été élaboré. Il a été diffusé de manière digitale et des interviews ont été organisés sur le terrain durant des week-ends et les mercredis, à différents endroits stratégiques. Près de 350 retours ont été récoltés, offrant des résultats qui aideront à guider la future stratégie.

Sensibilisation à la campagne en été

L'affluence de nouveaux randonneurs ayant suscité malheureusement des problèmes de non-respect des pâturages et des alpages, l'Office du Tourisme a coordonné la mise en place de panneaux sensibilisant aux règles de bonne conduite. La Commune a étroitement collaboré en se chargeant de la pose des panneaux à différents endroits.

Sensibilisations à la nature en hiver

L'Office du Tourisme a entamé une nouvelle collaboration avec *Summit Foundation*. En décembre, une quinzaine de « panneaux-bulles » ont été vissés aux départs des parcours balisés raquettes, ski de randonnée, ski de fond, ainsi qu'à la zone récréative et la patinoire des Paccots.

Projets 2021

- Anticiper la mise en place de la nouvelle loi cantonale sur le tourisme, de sorte à poursuivre le développement touristique régional de manière dynamique et durable ;
- Continuer à collaborer étroitement au projet FIT'ng 2021 avec l'UFT et les destinations du canton afin d'optimiser l'organisation de notre Office du Tourisme et de partager nos expériences ;
- Continuer à participer activement au groupe de travail de la communauté d'intérêts pour le développement d'activités quatre-saisons sur les sites des Paccots et de Rathvel ;
- Collaborer à optimiser la problématique de la circulation et l'accès à nos stations de Rathvel et des Paccots ;
- Proposer un nouveau concept destiné aux enfants et familles « COVID compatible », durant les vacances de Carnaval, à Châtel-St-Denis ;
- Intensifier la présence digitale de notre région et élaborer une stratégie d'utilisation des médias sociaux ;
- Participer au projet WEB22 de l'UFT et collaborer avec les destinations du canton pour la création d'un nouvel outil internet plus performant, actualisé et adapté à notre branche du tourisme ;
- Organiser, avec la collaboration de *Summit Foundation*, un événement de nettoyage (*cleanup event*) au début du printemps, sur des zones très fréquentées par les touristes en hiver ;
- Proposer une nouvelle offre originale pour aider nos partenaires restaurateurs lorsqu'ils pourront à nouveau ouvrir leurs établissements ;
- Etudier la possibilité d'un concept du Brevet des Armaillis permanent, durant la belle saison ;
- Améliorer l'offre VTT existante, soumettre les parcours balisés à Suisse Mobile ;
- Développer une offre dédiée au VTTae, en proposant des bornes de recharge en différents endroits ;
- Collaborer avec Montreux-Vevey Tourisme ainsi que les communes de Blonay et de St-Légier, afin de créer un itinéraire valorisant le patrimoine et le terroir, dédié au VTTae, reliant les 2 régions ;
- Développer le produit trail running ;
- Editer un nouveau document dévolu aux sites naturels de la Veveyse ;
- Participer aux réflexions de la Jeune Chambre Internationale sur un projet de jeu de piste à travers Châtel-St-Denis ;
- Suivre les travaux de la Commission « Tourisme 4 saisons » du Conseil général visant à élaborer une nouvelle signalétique sur l'ensemble de la commune ;
- Coordonner un « pool manifestations » composé de partenaires touristiques afin de dynamiser les animations hivernales et lancer un nouvel événement festif dans nos 2 stations ;
- Elaborer un projet d'espace luges aménagé et éloigné des pistes de ski ;
- Participer activement au comité de la Grande Bénichon 2021.

Industrie, artisanat et commerce

Une dizaine d'entreprises ont cessé leur activité sur la Commune de Châtel-St-Denis. Quelques-unes sont allées s'installer à un autre endroit, d'autres ont soit cessé leur activité, soit simplement changé de nom. Un nombre à peu près identique de nouvelles entreprises ont commencé ou déplacé une activité à Châtel-St-Denis. On observe donc une certaine stabilité. Le Conseil communal est heureux de constater que l'occupation des locaux commerciaux situés en ville se maintient elle aussi.

Pour l'évolution de la zone industrielle, le Conseil communal continue à privilégier la création de structures regroupant plusieurs entreprises sur un même site. Cela va dans le sens voulu par la loi sur l'aménagement du territoire (LAT), qui préconise la densification et combat l'étalement du bâti. Cela semble d'autant plus s'imposer que les terrains disponibles ne sont plus très nombreux. Ceux qui sont encore libres ne sont pas propriété de la Commune, et le Conseil communal se montre actif en favorisant les contacts entre entreprises en recherche de terrains ou de locaux et propriétaires.

Etant donné notre localisation géographique, la demande venant d'investisseurs potentiels qui prennent des renseignements sur les possibilités de s'installer ne diminue pas. Il s'agit ensuite de confronter les projets avec les contraintes et impossibilités liées aux affectations de zones, dans un domaine, l'aménagement du territoire, dont la souplesse n'est pas la caractéristique principale. Cela conditionne le cadre dans lequel l'autorité communale doit s'activer.

Dans le but d'augmenter les possibilités, les premières réflexions en vue de l'élaboration du PAD d'une nouvelle zone artisanale, située en Flumeau, ont été lancées cette année 2020.

Le nombre d'installations ou créations de nouvelles industries reste influencé par plusieurs facteurs : la politique cantonale concernant l'imposition des entreprises par rapport à celles des autres cantons, l'état de la conjoncture et bien sûr les effets redoutés de la crise sanitaire sont des éléments déterminants. Le dernier élément évoqué est évidemment facteur d'incertitudes qui ne sont pas de nature à favoriser les investissements dans des grands projets.

Dans le contexte de la crise sanitaire, le Conseil communal a tenu à apporter son soutien aux entreprises dont l'activité était impactée par les mesures décidées par les autorités fédérales et cantonales visant à lutter contre la propagation du virus. Ainsi, durant la première vague, une action a été mise sur pied pour mettre gratuitement à disposition des industriels, artisans et commerçants un certain nombre de masques et du liquide désinfectant.

Une deuxième action a été mise sur pied, laquelle verra des bons, incitant à consommer dans les petits commerces locaux, être distribués aux habitants de Châtel-St-Denis. L'opération, assortie de tirages au sort récompensant les plus assidus, toujours avec des bons d'achats dans les commerces locaux, aurait dû être lancée début décembre. La fermeture des restaurants, puis ensuite de certains commerces, a entraîné le report du projet, qui sera relancé dès que les réouvertures seront possibles et garanties sur une durée suffisante.

Energie

Développement territorial

Plan directeur des Energies

La Commune de Châtel-St-Denis a révisé son plan d'aménagement local (PAL) et prévoit un plan directeur des énergies. Une étude est actuellement en phase exécutive pour étendre ce dernier dans le secteur de la nouvelle gare et de la zone industrielle.

Standard bâtiment

La Commune de Châtel-St-Denis a opté pour le « standard bâtiment » et en tient compte lors des travaux de construction ou de transformation de bâtiments publics.

Permis de construire

Un formulaire de sensibilisation sur les modes de construction est distribué par la Commune de Châtel-St-Denis avec chaque permis de construire.

PAD

Lors de l'élaboration de chaque plan d'aménagement de détail (PAD), la Commune de Châtel-St-Denis exige qu'une étude énergétique soit réalisée.

Bâtiments, installations communales

Bâtiments communaux

Une affiche « Display » qui analyse chaque bâtiment d'un point de vue énergétique a été mise en place sur tous les bâtiments principaux de la Commune.

L'école du Bourg et le Centre de renfort ont été étudiés en 2020 (contrats Energo) du point de vue de l'efficacité énergétique.

Tous les compteurs des bâtiments communaux sont relevés une fois par mois et les données sont suivies et analysées dans le programme informatique Enercoach (efficacité énergétique).

Un programme à long terme a été réalisé concernant les rénovations des bâtiments communaux et du renouvellement des chauffages de ces derniers.

Standard achats responsables

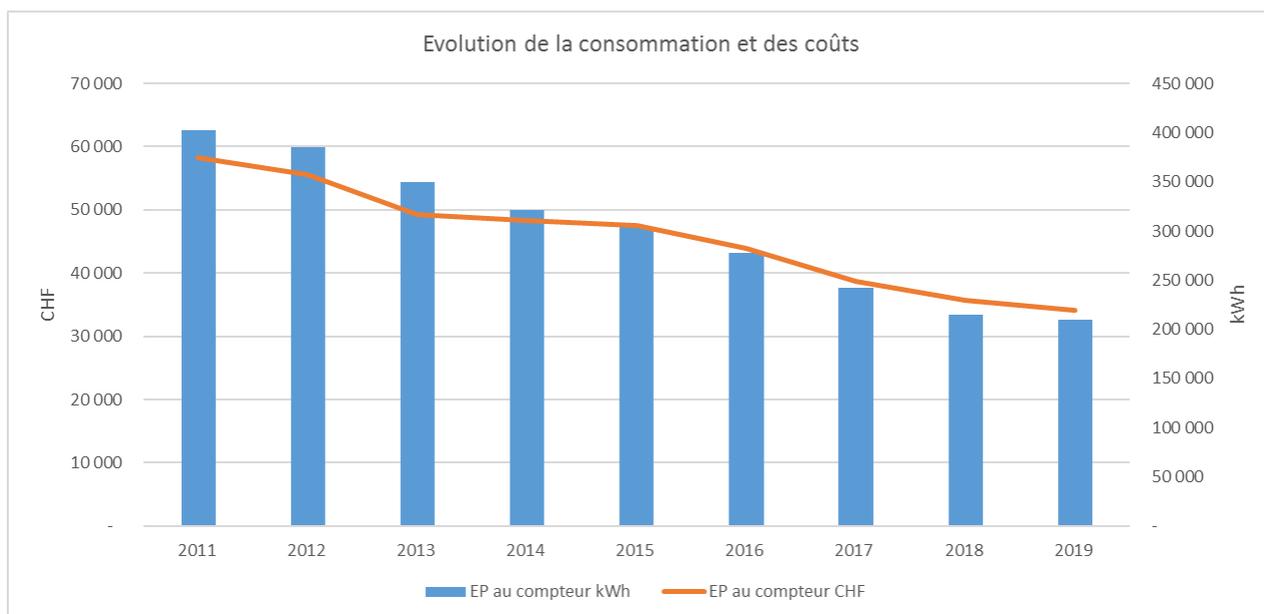
Le standard achats responsables facilite la mise en œuvre d'achats écologiques au niveau communal. Il établit des références et renseigne sur les critères d'approvisionnement et les labels. Le standard achats responsables concerne les autorités et les responsables des achats de la Commune de Châtel-St-Denis.

Eclairage public

Une 13^{ème} étape de Fr. 50'000.- a été investie par la Commune de Châtel-St-Denis en 2020 pour le remplacement des luminaires sur le territoire communal. Des versions « LED » sont également mises en place. L'éclairage public dynamique a été installé au chemin des Rochettes.

Encore 4 étapes seront nécessaires au changement de l'ensemble des luminaires.

Le graphique ci-dessous démontre l'économie d'énergie :



Banc solaire

Un banc solaire a été installé à la place de jeux à Fruence. Ce dernier fournit du Wifi gratuit, une borne de recharge automatique pour smartphones de dernière génération ainsi que 2 prises USB.

Approvisionnement, dépollution

Chauffage à bois

Le chauffage à distance du Lussy brûle annuellement environ 13'000 m³ de plaquettes de bois. Après le raccordement du quartier de Montmoirin et divers privés, le chauffage à distance tournera à pleine capacité, à savoir plus de 14'000 m³ de plaquettes par année.

Un deuxième réseau de chauffage à distance est à l'étude pour le secteur de la future « Coop » jusqu'à la nouvelle gare.

Un troisième réseau de chauffage à distance est également à l'étude dans le secteur des Paccots (zone récréative).

Interconnexion et turbinage de l'adduction d'eau

La première partie de l'adduction de la rive gauche de la Veveyse-de-Châtel a été réalisée en 2020, conformément au PIEP (plan des infrastructures d'eau potable) en vigueur. Ainsi, notre Commune pourra être alimentée en eau potable par le réseau de l'AVGG et du SIGE et livrer les excédents de sa production au réservoir de Montimbert. Le turbinage en rive gauche est prévu dans 6 à 7 ans.

Centrale hydroélectrique, secteur du Vieux-Châtel

La Commune de Châtel-St-Denis a reçu le permis de construire en 2018 pour cette nouvelle centrale hydroélectrique. Groupe E Greenwatt s'occupe de la réalisation prévue en 2020-2021.

Mobilité

Zone 30 km/heure

Une zone 30 km/heure a été réalisée en fin d'année 2020 dans le secteur des routes des Pléiades, Montimbart et Champ Thomas.

P+R et parcs à vélos

Un P+R sera réalisé dans le cadre du déplacement de la gare de Châtel-St-Denis.

Borne de recharge pour véhicules électriques

Une borne de recharge « Greenmotion » a été installée sur la place de parc du Grand-Clos. Cette dernière (22 kW) permet de recharger 2 véhicules simultanément. Une borne du même style « Move » a été installée en janvier 2019 sur le parking du stade du Lussy. La prochaine borne placée à côté de la zone récréative aux Paccots avec 2 places à disposition. Ces travaux seront réalisés en même temps que la future traversée des Paccots en 2021.

Véhicules communaux

Un listing des véhicules communaux est réalisé chaque année. De nombreuses informations sur le suivi de ces véhicules ont été intégrées au document dont un suivi de la consommation, du kilométrage et du rejet de CO2. Des ampoules Leds, basse consommation, sont installées sur tous les éclairages de travail des véhicules communaux.

Il est à noter que le Service des bâtiments a reçu un véhicule de travail entièrement électrique.

Transports scolaires

50 vélos sont en fonction pour le déplacement à la salle de sport triple afin d'éviter la mise en place d'un transport scolaire motorisé.

Subventions

Le Conseil communal propose une subvention de maximum Fr. 200.- pour l'achat d'un vélo électrique. Pour 2020, une multitude d'acheteurs ont profité de cette subvention. Le Conseil communal a du reste validé un montant supplémentaire pour répondre à toutes les demandes. Une nouvelle offre de subventionnement sera étudiée en 2021 pour l'année 2022 avec notamment la création d'un fonds « Cité de l'énergie ».

Organisation interne

Commission énergie

La Commission énergie du Conseil général de la Commune de Châtel-St-Denis est régulièrement consultée pour la mise en place de projets communaux tels que le renouvellement de l'éclairage de Noël, de l'étude de l'éclairage public dynamique, de l'étude pour l'autoconsommation des bâtiments communaux ainsi que le projet de mise en place de bornes de recharge pour véhicules électriques. Cette commission est très active et dynamique.

Communication, coopération

Campagne Display

La Commune de Châtel-St-Denis a intégré l'ensemble des bâtiments communaux sur le logiciel Display. Les affiches énergétiques ont été mises en place à l'entrée des bâtiments en 2019.

Site Internet

En cliquant sur le lien www.chatel-st-denis.ch, vous aurez constaté que le site internet de notre ville a fait peau neuve. Soucieux d'améliorer la communication et le service à la population, le Conseil communal a en effet décidé de mettre en place un nouveau site.

Panneaux solaires

Un recensement afin de répertorier l'ensemble des panneaux solaires installés sur le territoire communal a été réalisé au début 2018, poursuivi en 2019 et en 2020. Ce recensement sert d'indicateur pertinent pour le programme de politique énergétique 2020-2023.

Documentation

Une armoire de documentation touchant à l'énergie a été mise en place devant la réception du bâtiment administratif.

Abeilles

La Commune de Châtel-St-Denis est aussi une « Cité amie des abeilles ». En effet, la Commune a parrainé plusieurs ruches en 2020. Pendant la mauvaise saison, elles dorment à côté du bâtiment administratif. Au printemps, elles vivent à côté du chalet des Pueys et produisent pour la Commune de l'excellent miel de montagne.

Charte des jardins

La Commune de Châtel-St-Denis a adhéré à la charte des jardins. Cette dernière permet à chacun de s'engager et adopter quelques bonnes pratiques qui favorisent la survie des hérissons, des oiseaux, des papillons et de la biodiversité en général.

Certification

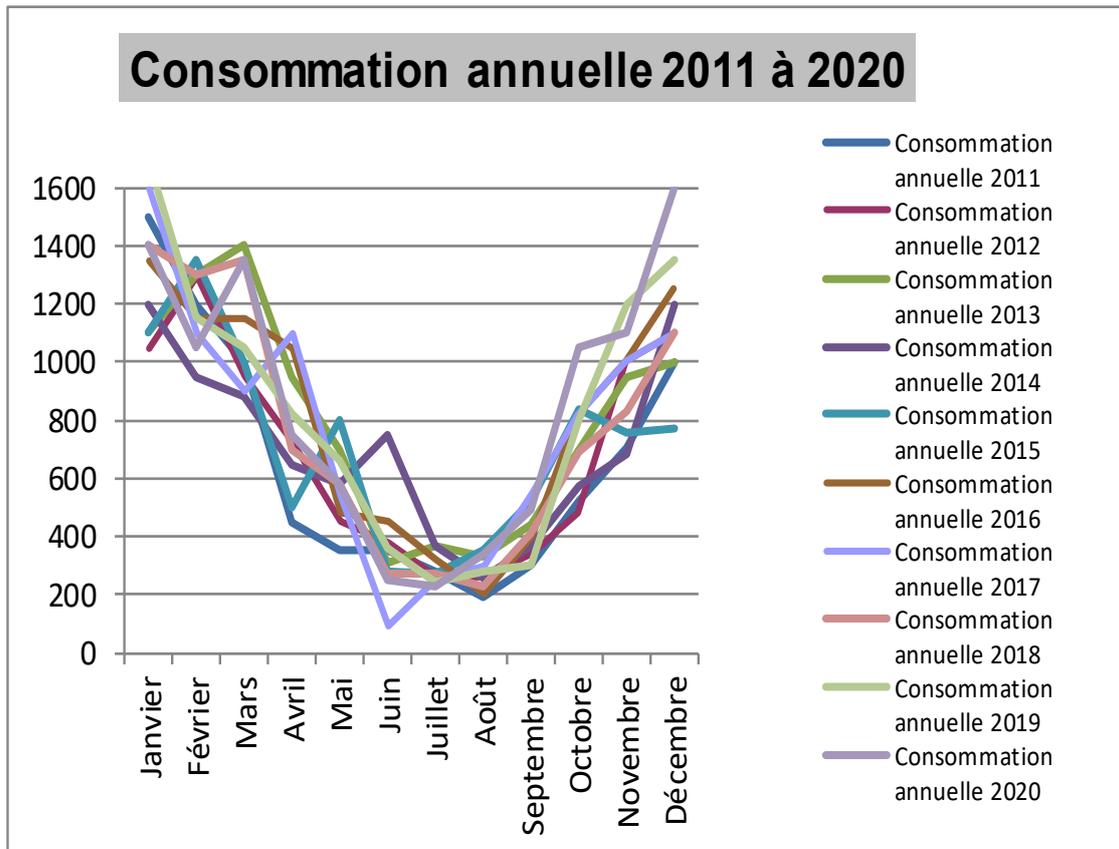
En octobre 2020, la Commune de Châtel-St-Denis s'est vu décerner pour la 4^{ème} fois le label « Cité de l'Energie », mais cette fois avec la mention GOLD (362.6 points sur 472, ce qui représente 76.8 %). En définitive, l'obtention de ce label encourage les autorités communales à pérenniser leur politique énergétique ambitieuse pour démontrer, à la fin du compte, qu'il fait bon vivre dans notre Cité pleine d'énergie du Sud du Canton de Fribourg.

Pour 2021

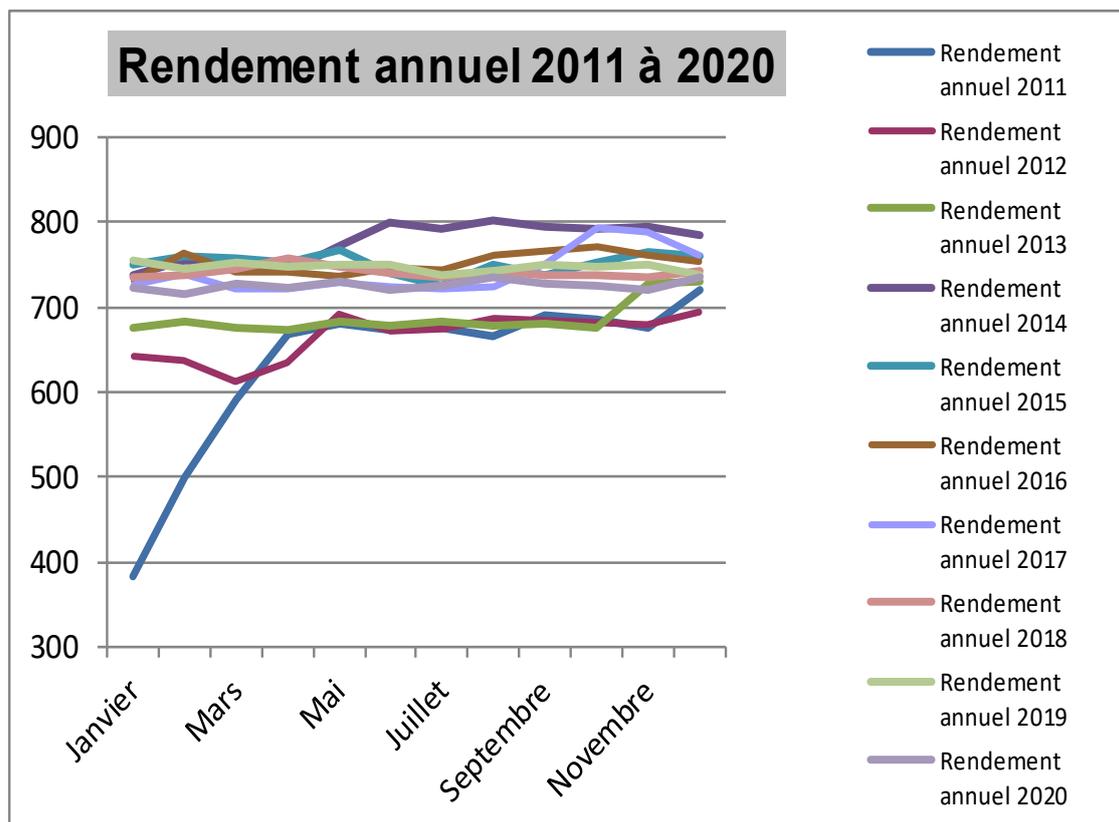
La Commune de Châtel-St-Denis va tout mettre en œuvre pour finaliser la longue liste d'actions déjà en cours.

Centrale de chauffage à bois

Consommation de combustible en m3 de plaquettes



Rendement en kWh/m3 plaquettes

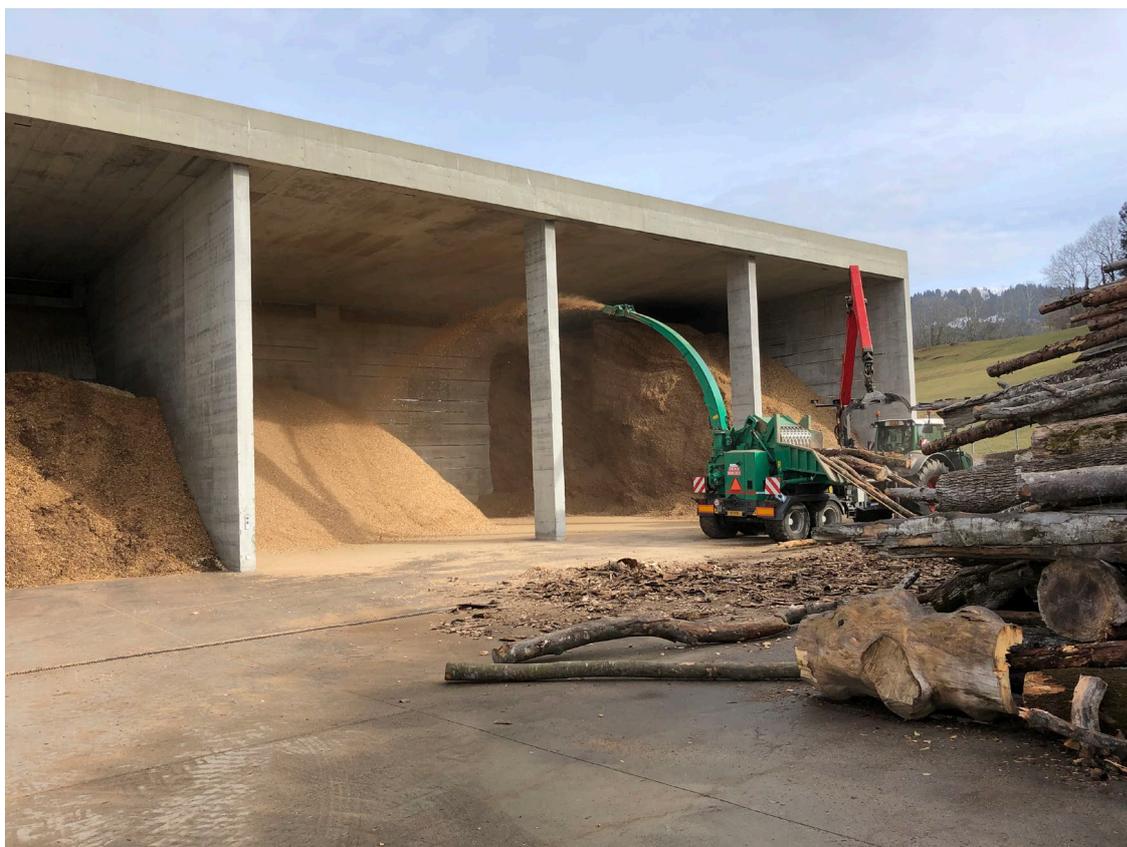


Combustible acheté en 2020

- Plaquettes forestières vertes issues de la forêt et de sous-produits de scierie ;
- Pour l'année 2020, la plaquette verte provient de la Commune de Châtel-St-Denis (42.3 %), de scieries et de charpenteries de la région (43 %) et de propriétaires privés (14.7 %) ;
- Le prix d'achat des plaquettes varie entre Fr. 7.- et Fr. 32.- TTC franco silo, suivant l'essence, la qualité, la provenance et le taux d'humidité.

Consommation annuelle de plaquettes forestières prévue et effective

- Consommation annuelle prévue : 12'000 m3 plaquettes
- Consommation annuelle effective 2020 avec stock de plaquettes : 12'014 m3 plaquettes



Visite de la Centrale de chauffe

La société Suissetec Fribourg a visité la Centrale de chauffe le 5 mars 2020.

FINANCES ET IMPÔTS

Commentaires des comptes 2020

1. Explication du résultat
2. Détail des dépenses financières et amortissements extraordinaires
3. Evolution des charges liées
4. Explication des variations entre le budget et les comptes
5. Situation des investissements réalisés en 2020
6. Bilan – mouvement du patrimoine

1. Explication du résultat

Le compte de fonctionnement 2020 présente un bénéfice de 1 656 939 fr. 10. En tenant compte des amortissements extraordinaires de 956 761 fr. 32 et de la constitution d'une réserve extraordinaire liée à la pandémie COVID-19 de 1 500 000 francs, le bénéfice s'élève à 4 113 700 fr. 42. Le budget prévoyait un bénéfice de 71 990 francs. L'écart par rapport au budget s'élève à 1 584 949 fr. 10. Cet écart s'explique par :

- une croissance des recettes d'impôts par rapport au budget, de 2 782 134 francs (+ 9,99 %). Cette croissance est très marquée pour la fiscalité des personnes morales ainsi que pour les impôts liés aux gains immobiliers des personnes physiques.

	Fr.	Ecart en %
• impôts des personnes physiques	483'693	+ 2,53
• impôts des personnes morales	1'332'506	+ 30,99
• contributions immobilières	335'173	+ 14,90
• impôts sur les gains immobiliers	445'144	+ 51,76
• les autres impôts (incluant les mutations immobilières)	185'618	+ 14,26

- une croissance des autres revenus par rapport au budget de 626 791 francs, répartie comme suit:

	Fr.	Ecart en %
• revenus des biens	88'854	+ 6,88
• contributions, émoluments, taxes	611'174	+ 8,21
• recettes sans affectation	4'946	+ 0,95
• dédommagements de collectivités	-93'221	- 4,33
• subventions	15'038	+ 1,47

- S'agissant des charges, il y a une diminution par rapport au budget d'environ 1 090 383 francs.

1.1 Charges de fonctionnement

Le budget prévoyait 45 748 100 francs de charges et les comptes 2020 enregistrent un total de charges de 48 458 090 fr. 76. L'écart entre les comptes et le budget provient des écritures de bouclage. Il s'agit notamment des amortissements supplémentaires de 956 761 fr. 32, d'une attribution à la réserve extraordinaire liée à la pandémie COVID-19. Les charges nettes, sans tenir compte des écritures précitées, s'élèvent à 39 123 006 fr. 99 contre 40 213 390 francs budgétisés, sans les imputations internes. **Cela dit, les charges sont inférieures de 1 090 383 fr. 01 par rapport au budget, soit de 2,71 %.** Les principales variations entre le budget et les comptes sont expliquées à partir de la page 111.

1.2. Les revenus de fonctionnement

Les comptes enregistrent des recettes fiscales supplémentaires par rapport au budget, à l'instar des années précédentes. L'estimation des recettes fiscales 2020 suit les recommandations du Canton, et aussi l'analyse de la situation des entreprises au moment de l'établissement du budget, d'où l'extrême prudence qui a prévalu.

De manière générale, toute estimation des recettes fiscales reste aléatoire. En 2020, des revenus en forte croissance ont été enregistrés pour les impôts des personnes morales et sur les gains immobiliers des personnes physiques. Le budget prévoyait 45 820 090 francs de recettes globales et les comptes 2020 enregistrent un total de recettes de 50 115 029 fr. 86. Sans tenir compte des imputations internes, des prélèvements aux réserves pour le financement des véhicules, elles s'élèvent à 43 694 303 fr. 66 contre 40 285 380 francs budgétisés, sans les imputations internes. Cela dit, nous enregistrons une augmentation des revenus de **3 408 923 fr. 66 par rapport au budget, soit de 8,46 %**. A l'instar des charges, les principales variations sont expliquées à partir de la page 111.

1.3. Comparaison des comptes de fonctionnement

	Comptes 2020 après opérations de boucllement	<i>Budget 2020</i>	<i>Comptes 2019</i> après opérations de boucllement
	Fr.	Fr.	Fr.
Revenus	50'115'029.86	45'820'090.00	50'222'624.54
Charges	48'458'090.76	45'748'100.00	45'462'010.50
Bénéfice	1'656'939.10	71'990.00	4'760'614.04

1.4. Compte des investissements et tableau comparatif

Le compte des investissements se solde par un excédent de dépenses d'investissement de 9 038 853 fr. 62. Ce montant a été porté en augmentation du patrimoine. Le budget prévoyait 22 688 860 francs de dépenses nettes. La différence représente des investissements non encore réalisés ou en cours d'exécution.

Les dépenses d'investissement les plus importantes de l'année 2020 sont, sans surprise, les dépenses liées à la construction de l'école des Pléiades et à l'acquisition de la ferme de la Racca et des terrains. A noter que le montant total des dépenses à charge du budget 2020 avait été estimé à 33,6 millions de francs, mais une grande partie des travaux a été reportée au budget 2021.

Les taxes de préférence prévues en budget d'intention n'ont pas pu être facturées pour la raison suivante : les règlements communaux relatifs à la distribution d'eau et à l'évacuation et à l'épuration des eaux sont en cours de révision. Ils seront soumis pour approbation au Conseil général en juin 2021. Les dispositions réglementaires entérinent la facturation de ces taxes et seront modifiées de sorte à ne plus tenir compte de la condition d'approbation du PAL pour leur perception. Le Conseil communal a donc jugé préférable d'attendre l'approbation desdits règlements pour établir les facturations, c'est pourquoi les montants inscrits au budget 2020 ont été reportés au budget 2021.

Le tableau de la situation des investissements renseigne sur l'évolution des crédits réalisés (pages 120 à 125).

	Comptes 2020	<i>Budget 2020</i>	<i>Comptes 2019</i>
	Fr.	<i>Fr.</i>	<i>Fr.</i>
Dépenses	11'911'797.12	33'663'760.00	12'465'739.15
Recettes	2'872'943.50	10'974'860.00	1'052'023.25
Excédent de dépenses	9'038'853.62	22'688'860.00	11'413'715.90

Degré d'autofinancement =	Autofinancement	7'224'954	79.9%
	Excédent dépenses investissements	9'038'854	

Amortissements

	Budget 2020	Comptes 2020
	Fr.	Fr.
Amortissements obligatoires	2'226'160.00	2'222'868.00
Amortissements financiers pour l'eau potable	64'220.00	159'640.95
Amortissements financiers pour l'épuration	508'220.00	271'148.40
Amortissements extraordinaires		956'761.32
Amortissements véhicules avec prélèvements aux réserves	145'000.00	157'333.40
Amortissements réseau routier avec prélèvement aux réserves	150'000.00	54'337.75
Amortissements infrastructures sportives avec prélèvements aux réserves	350'000.00	239'760.80

Détail des amortissements aux pages 109 à 111.

1.5. Dettes brute et nette au 31.12.2020

1.5.1. Dette des patrimoines financier et administratif

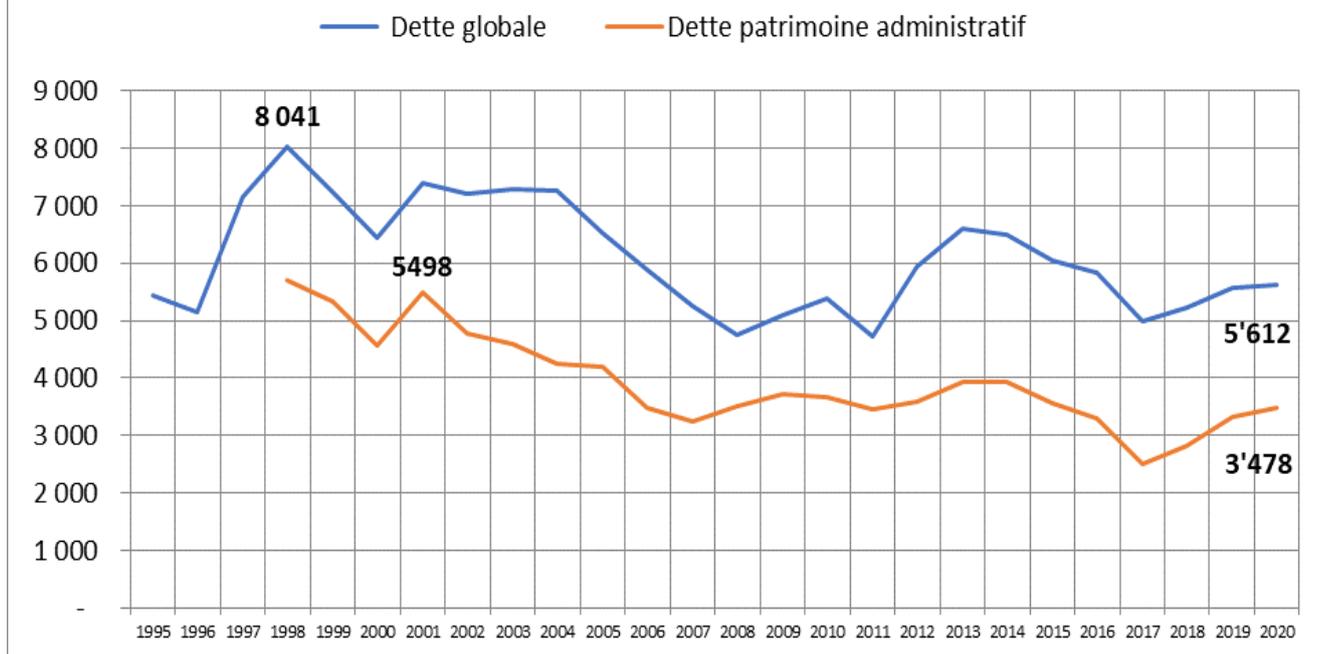
La dette brute s'élève à 44 012 200 francs selon le bilan (42 216 800 francs au 31.12.2019). La dette nette (dette à long terme – disponibilité), quant à elle, s'élève à 41 698 360 fr. 90 (40 132 218 fr. 77 au 31.12.2019).

La dette nette par habitant s'élève à 5 612 francs contre 5 579 francs en 2019 (+ 33 francs).

1.5.2. Dette nette du patrimoine administratif

La dette nette par habitant s'élève à 3 478 francs contre 3 329 francs en 2019 (+ 149 francs).

Evolution dette par habitant



1.5.3. Evolution de la dette du patrimoine financier et administratif

Année	Dette globale					Dette patrimoine administratif		
	Dette brute	Capitaux	Dette nette	Nbre habitants	Dette par habitant	Dette patrimoine administratif	Nbre habitants	Dette par habitant
1995	22'470'251.73	340'960.90	22'129'290.83	4074	5'432		4074	-
1996	21'683'738.28	315'433.98	21'368'304.30	4151	5'148		4151	-
1997	29'934'787.18	245'785.28	29'689'001.90	4143	7'166		4143	-
1998	33'542'906.23	227'784.96	33'315'121.27	4143	8'041	23'595'349.00	4143	5'695
1999	31'358'401.38	138'043.07	31'220'358.31	4314	7'237	22'980'386.00	4314	5'327
2000	29'747'345.98	1'706'687.42	28'040'658.56	4357	6'436	19'952'041.00	4357	4'579
2001	33'168'846.02	322'902.18	32'845'943.84	4447	7'386	24'450'743.00	4447	5'498
2002	33'334'708.39	364'696.49	32'970'011.90	4574	7'208	21'861'168.00	4574	4'779
2003	34'558'819.98	160'239.59	34'398'580.39	4723	7'283	21'743'982.00	4723	4'604
2004	35'197'040.35	84'625.73	35'112'414.62	4835	7'262	20'612'260.00	4835	4'263
2005	32'172'191.76	48'054.43	32'124'137.33	4915	6'536	20'604'962.00	4915	4'192
2006	30'333'956.60	185'400.57	30'148'556.03	5125	5'882	17'839'613.00	5125	3'481
2007	28'052'429.30	602'850.57	27'449'578.73	5233	5'245	16'916'578.00	5233	3'233
2008	26'624'897.45	345'943.75	26'278'953.70	5530	4'752	19'385'250.00	5530	3'505
2009	29'305'207.60	166'916.45	29'138'291.15	5706	5'106	21'278'289.00	5706	3'729
2010	31'292'433.35	243'182.27	31'049'251.08	5764	5'386	21'106'248.00	5764	3'662
2011	28'537'781.35	371'690.83	28'166'090.52	5975	4'714	20'725'778.00	5975	3'469
2012	36'564'183.90	165'225.62	36'398'958.28	6133	5'934	22'003'183.90	6133	3'588
2013	41'311'606.25	194'277.14	41'117'329.11	6222	6'608	24'531'329.11	6222	3'943
2014	41'688'097.85	244'508.67	41'443'589.18	6390	6'486	25'115'589.00	6390	3'930
2015	39'609'361.95	512'260.09	39'097'101.86	6465	6'048	22'995'101.86	6465	3'557
2016	38'380'500.00	153'817.18	38'226'682.82	6537	5'848	21'626'782.82	6537	3'308

2017	35'704'800.00	2'270'689.08	33'434'110.92	6706	4'986	16'780'210.92	6706	2'502
2018	37'222'400.00	792'595.50	36'429'804.50	6975	5'223	19'768'804.50	6975	2'834
2019	42'216'800.00	2'084'581.23	40'132'218.77	7193	5'579	23'946'218.77	7193	3'329
2020	44'012'200.00	2'313'839.10	41'698'360.90	7430	5'612	25'840'360.90	7430	3'478

1.5.4. Evolution de la dette du patrimoine administratif

Selon tableau "Evolution de la dette"	41'698'360.90
A déduire dettes du patrimoine financier :	
- prêt en faveur de Monte Pente Corbetta	-224'000.00
- terrain et équipement Pré aux Oies	-4'807'000.00
- terrain Pra Gremy	-1'875'000.00
- Immeuble le CAB	-4'928'000.00
- parking centre renfort	-1'180'000.00
- Bâtiment Vicariat	-1'864'000.00
- installation turbinage	-980'000.00
Solde de la dette au 31.12.2020(patrimoine administratif)	25'840'360.90
- par habitant :	3'478.00
(situation au 31.12.2019)	3'329.00

1.5.5. Comparaison du résultat net par dicastères

	Budget 2020 modifié le 7.10.2020	Comptes 2020	Ecart	
			en francs	en %
Administration	2'791'980.00	2'754'970.22	-37'009.78	-1.33%
Ordre public	744'790.00	668'817.52	-75'972.48	-10.20%
Enseignement formation	9'336'080.00	9'195'441.85	-140'638.15	-1.51%
Culte, culture et loisirs	1'814'800.00	1'738'133.37	-76'666.63	-4.22%
Santé	3'970'250.00	3'930'466.30	-39'783.70	-1.00%
Affaires sociales	3'489'470.00	3'213'909.37	-275'560.63	-7.90%
Transports et communication	3'243'040.00	3'010'731.82	-232'308.18	-7.16%
Environnement	426'940.00	403'687.86	-23'252.14	-5.45%
Economie	834'940.00	804'382.85	-30'557.15	-3.66%
Finances et impôts	-26'724'280.00	-27'377'480.26	-653'200.26	-2.44%
Bénéfice	-71'990.00	-1'656'939.10		

2. Détail des dépenses financières et des amortissements extraordinaires

2.1. Total dépenses financières

2.1.1. Amortissements obligatoires

	COMPTE 2019	BUDGET 2020	COMPTE 2020	Valeur bilan au 31.12.2020
Ecole du Lussy	176'160	176'160	176'160	5'073'000
Ecole des Pléiades		712'830	712'830	22'916'000
Ecole Châteloise (étude)				329'000

Conduites eaux	233'402	260'520	249'561	3'518'000
Construction canalisations	135'654	150'510	143'517	793'000
Puits à ordures ménagères et déchetterie	49'600	49'600	49'600	117'000
CAB	111'134	111'140	111'134	4'928'000
Chauffage à bois bâtiment	153'740	153'740	153'740	1'675'000
Bâtiment Vicariat	22'000	22'000	22'000	1'864'000
Salle triple et restaurant	185'100	185'100	185'100	4'070'000
Centre de renfort	118'881	156'270	147'936	3'715'000
Parking Centre de renfort (transfert du compte Centre renfort)	37'380		37'000	1'143'000
Feu - camion Magirus	40'500	40'500	26'500	1
Feu - véhicule protection respiratoire	14'850	14'850	14'850	24'000
Turbinage	59'600	59'600	59'600	980'000
Terrain et équipement Pré aux Oies	133'340	133'340	133'340	4'807'000
Terrain Pra Gremy				1'875'000
Stand de tir				305'000
Secteur Gare - part. aménagement routier				1'690'000
Secteur Gare - revalorisation Tatrei				378'000
Ferme de la Racca et terrains ZIG				2'600'000
Amortissements obligatoires selon liste SCom	1'471'341	2'226'160	2'222'868	
<i>Ecart budget</i>				-3'292

2.1.2 Intérêts

	COMPTES 2019	BUDGET 2020	COMPTES 2020
Intérêts passifs y compris intérêts de remboursement impôt et intérêts bancaires	604'116.06	740'000.00	582'731.11

Les amortissements extraordinaires

Libellé	Comptes 2018	Comptes 2019	Comptes 2020
Pont de la Péralla - étude	97'361.55		
Réfection générale des chalets d'alpage	11'899.00		101'538.50
Routes	4'113.25		83'737.00
Plan d'aménagement	59'981.10	42'189.50	50'717.60
Terrain secteur ancien Hôpital (LSI)	6'545.00		
Route de la Saira	13'158.65		
Terrain zone intérêt général Lussy	955'844.25	29'659.80	
Cheresaula - travaux endiguements	29'999.00		
Parking co-voiturage route de Vevey	17'999.00		8'067.60
Aménagement ruisseau du Radzy	27'321.60		
Chemin de la Chaux - mesures protectrices	2'203.00	2'232.50	31'846.75
Pont de la Cuva - réfection	14'637.25	21'440.80	
PAD la Coula / Misets	62'182.05	7'189.00	32'871.00
Migration informatique	184'345.85	42'810.75	
Maison des Oeuvres - 1 ^{ère} étape assainissement	252'673.20		

Cierne des Paccots		22'511.90	257'067.70
Eclairage de Noël		120'021.05	
Silo à sel		69'961.90	
Ruisseau de Rathvel			12'984.15
Lac Lussy régulation du trop-plein			218'819.00
Secteur Flumeau PAD 34 ZI Sud			1'125.45
Bâtiment administratif participation concours			150'000.00
Divers pour arrondi au bilan	9'447.55	9'400.70	7'986.57
Total amortissements extraordinaires	1'749'711.30	367'417.90	956'761.32

3. Evolution des charges liées

Les charges liées s'élèvent à **18 883 707 francs** alors qu'elles avaient été budgétisées à 19 185 800 francs (natures 35 et 36).

3.1. Participations aux collectivités publiques (charges liées)

	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020
Participations au Canton Rubrique 351	7'129'801	7'299'680	7'474'335
Participations aux associations de communes Rubrique 352	7'169'917	7'874'770	7'606'832
Aides individuelles, subventions Rubriques 362, 364, 365, 366	3'529'281	4'011'350	3'802'541
*Total participations aux collectivités publiques	17'828'999	19'185'800	18'883'707

4. Explications des variations

Comptes de fonctionnement

Pandémie COVID-19

La situation exceptionnelle de la pandémie a engendré des coûts supplémentaires, mais également une diminution des revenus ou encore des dépenses qui n'ont pas été réalisées.

Le Service des communes (SCom) et l'Association des communes fribourgeoises (ACF) ont élaboré une directive intitulée « monitoring des coûts COVID » afin de comptabiliser les charges particulières engendrées par la pandémie COVID-19. Selon les critères du Conseil suisse de présentation des comptes publics, les charges et dépenses engendrées par la pandémie sont à considérer comme des dépenses ordinaires.

L'impact des mesures sur les charges et les revenus des comptes communaux est difficile à chiffrer. Cependant, on peut distinguer quatre grands groupes de mesures avec ou sans impact financier sur les comptes communaux :

1. Mesures liées à des arrangements de paiement (délais supplémentaires octroyés aux débiteurs) qui n'impactent pas le compte de fonctionnement ou indirectement à travers le volume des intérêts de retard facturés ;
2. Mesures liées à des budgets garantis, sans que la contre-prestation n'ait été effectuée. Par exemple : subventions versées pour la culture et pour les crèches malgré la fermeture. Ces éléments n'occasionnent pas d'écart avec le budget.

3. Incidences financières consécutives à la crise, qui génèrent des différences dans de multiples rubriques budgétaires et qui ne sont pas liées à une décision du Conseil communal : liste non exhaustive :

Diminution de charges :

- Formation ;
- Sorties, réceptions, manifestations ;
- Frais culturels et sportifs des écoliers ;
- Frais d'exploitation des infrastructures : Univers@lle, piscine ;
- Travaux routiers.

Diminution des revenus ;

- Vente des cartes cff ;
- Revenus des parkings ;
- Amendes ;
- Contributions des parents pour l'AES ;
- Locations des salles (Univers@lle, Halle triple, restaurant scolaire) ;
- Recettes de la piscine, de la patinoire.

4. Mesures volontaires décidées par le Conseil communal, hors budget. Afin de ressortir ces montants supplémentaires, le Conseil communal a opté pour la comptabilisation des charges directes liées à la pandémie COVID-19 sous la fonction spécifique 450 *prophylaxie* selon les recommandations du SCom. Sous rubrique 840.3660.12, des subventions communales à l'économie locale ont été approuvées pour redynamiser la consommation auprès des commerces locaux par le biais de cartes de fidélité. A cela s'ajoute le mois de loyer offert (juillet 2020) aux locataires du CAB.

Pour tenir compte des effets financiers liés à la pandémie COVID-19 et selon les recommandations transmises par le Service cantonal des contributions à toutes les communes, le Conseil communal a procédé à des réductions sur les acomptes 2020 facturés et comptabilisés en transitoires comme chaque année, cf. détail en page 119.

Pour tenir également compte de la situation actuelle qui est difficile, le Conseil communal a décidé de constituer une réserve extraordinaire liée à la pandémie COVID-19 de 1 500 000 francs. Comme le prévoit la législation, un règlement de portée générale devra être soumis au Conseil général afin de préciser l'utilisation de ce montant.

Masse salariale – commentaire général

Les charges du personnel ont été dans l'ensemble maîtrisées avec un total de 9 127 707 francs contre 9 100 940 francs prévus au budget (nature 30). Le budget a été respecté malgré des engagements rendus nécessaires pour le remplacement d'absences de longue durée, principalement sous la rubrique comptable 620.3010.00 (cas maladie et accident). Les indemnités perte de gain des assurances sociales ont été encaissées pour plus de 241 729 francs (020.4360.00). A noter également l'engagement différé du commandant du feu au 1^{er} août 2020 à 50 % alors que le budget prévoyait un engagement au 1^{er} avril 2020 et à 100 % (rubrique 1400.3010.00). Les engagements de patrouilleuses scolaires (rubrique 210.3010.00) ainsi que de collaboratrices pour l'accueil extrascolaire (rubrique 2190.3010.00) ont été nécessaires depuis la rentrée scolaire 2020/2021.

Comme en témoignent les précédents chapitres de ce Rapport de gestion, le personnel communal mis à pied dans les services fermés sous l'effet des mesures liées à la pandémie COVID-19 a été transféré dans d'autres services qui, pour leur part, ont fait l'objet d'une forte sollicitation émanant de ces mêmes mesures. Ce personnel a également dû assurer les prestations communales lors de quarantaines de leurs collègues.

Les collectivités publiques ne réunissent pas les conditions donnant droit à l'indemnité en cas de RHT (réduction d'horaire de travail), car elles n'encourent pas de risques d'exploitation à proprement parler. Malgré les démarches effectuées par les différents services de l'administration auprès des autorités compétentes, aucune indemnité RHT n'a

été versée par la Caisse de chômage. Seules les indemnités liées aux assurances perte de gain (APG) pour les personnes en quarantaine ont été versées par la Caisse de compensation du canton de Fribourg.

1. ORDRE PUBLIC

110. Police

110.3180.23 Prestations pour service de circulation + Fr. 11'923.10

Cette forte augmentation s'explique par la mise en place d'un concept de circulation afin de faire face à l'augmentation importante de l'affluence aux Paccots, constatée dès le début décembre 2020. Il a été nécessaire de faire appel à plusieurs agents de Protect Service, soit entre 7 et 10 selon les jours, contre 1 à 2 en situation "normale".

2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION

210. Cycle scolaire obligatoire

210.4230.02 Participation du Canton aux frais scolaires + Fr. 46'275.-

Participation de la DICS au financement des fournitures et activités scolaires pour l'année 2019-2020, à raison de Fr. 75.- par élève.

2190 Accueil extrascolaire

Le taux de couverture des charges est de 63,63 % contre 75,71 % en 2019. Le budget prévoyait un taux de couverture de 75,61 % avec un prélèvement au fonds "accueil extrascolaire". Le prélèvement de 30 000 francs du fonds, prévu en 2020, n'a pas été effectué.

L'année 2020 a été marquée par plusieurs éléments qui ont influencé le résultat des comptes. En raison de la pandémie COVID-19, l'accueil a été fermé du 16 mars au 22 mai 2020. Deux mois forfaitaires n'ont pas été facturés aux parents. Durant les vacances d'été, l'accueil a emménagé dans les locaux de l'école des Misets. Dès la rentrée 2020-2021, le nombre de places d'accueil a été augmenté, à raison de 8 places le matin et 24 places le soir.

2190.3110.01 Achat matériel + Fr. 7'975.20

La vaisselle achetée sera reprise dans le futur AES de la Châteloise.

2190.3120.00 Eau, énergie, combustible + Fr. 8'191.55

Il s'agit de la consommation liée au bâtiment des Misets dédié à l'AES.

2190.3140.00 Entretien des bâtiments + Fr. 40'150.60

Il s'agit de divers travaux liés à l'aménagement de l'AES dans l'école des Misets, à savoir : installation lave-vaisselle, bain-marie, chauffe-assiette, éclairage de secours, diverses installations électrique, installation de panneaux phoniques aux réfectoires, construction d'une passerelle pour l'accès destiné à la livraison des repas.

- 2190.3160.00 Loyer - Fr. 30'500.-
La convention avec l'Institut St-François de Sales prévoyait la location des locaux jusqu'au 31.07.2020 et n'a pas été renouvelée.
- 2190.4350.29 Contributions des parents à l'AES – Fr. 39'721.30
Cette diminution de recettes est due à la fermeture de l'AES durant deux mois.
- 2190.4610.00 Subventions cantonales + Fr. 35'253.40
Augmentation de la subvention Etat-employeurs liée à l'augmentation de la fréquentation + subvention obtenue pour la création de nouvelles places d'accueil le matin et le soir dès la rentrée 2020-2021.

4. SANTE

450 Prophylaxie

- 450.3130.08 Achat de désinfectant et de masques Fr. 49'966.60
450.3130.09 Mise en place de mesure de protection Fr. 4'950.85
450.3180.63 Prestation de surveillance Fr. 5043.50

Ces dépenses sont liées à la mise en place des mesures de protection.

5. AFFAIRES SOCIALES

54. Protection de la jeunesse

- 540.3650.03 Subsides aux garderies/association d'accueil familial de jour de la Veveyse + Fr. 89'762.50

La plus forte augmentation est enregistrée par l'Association d'accueil familial de jour de la Veveyse. Comme en 2019, ce service remporte un franc succès. L'Organe cantonal de conduite (OCC), d'entente avec l'Association des communes fribourgeoises et les préfets, ont demandé aux communes de continuer à verser aux structures les subventions également pour les heures non fournies de mars à avril 2020.

Les subventions communales pour les parents ont été versées aux associations suivantes :

	Comptes 2020	Budget 2020	Ecart
pop et poppa, Vaulruz	47'474.00	39'500.00	7'974.00
Chat botté, Bossonnens	35'532.90	24'000.00	11'532.90
Carpati, St-Martin	14'222.45	7'100.00	7'122.45
Pitchounes, Châtel-St-Denis	202'489.60	240'000.00	- 37'510.40
Cap canaille, Bulle		820.00	- 820.00
Petit lion, Attalens	29'077.30	23'410.00	5'667.30

Accueil familial de jour de la Veveyse, Attalens	221'313.10	118'000.00	103'313.10
Bosquet, Givisiez	1'632.00	10'130.00	- 8'498.00
Situation particulière	981.15		981.15
Gazoullis, Châtel	40'000.00	40'000.00	-
	592'722.50	502'960.00	89'762.50

6. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

62. Routes communales, génie civil

620.3140.07 Entretien des bâtiments + Fr. 12'789.80

Cette dépense supplémentaire a été effectuée pour la réfection de l'appartement de la Péralla 57 à la suite du départ de l'ancien locataire. Les principaux travaux sont liés à l'échange de l'agencement de cuisine car l'ancien ne répondait plus aux normes d'hygiène.

7 PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

700. Approvisionnement en eau

Un amortissement financier de 159 640 fr. 95 a pu être réalisé après l'amortissement obligatoire de 249 561 francs.

Le montant de la dette s'élève au 31.12.2020 à 3 518 000 francs contre 3 694 000 francs au 31.12.2019, rubrique comptable 14170.00. Les dépenses brutes d'investissements 2020 se sont élevées à 1 257 095 fr. 95 alors que les recettes d'investissements (taxes de raccordement, facturation à des tiers et subventions ECAB) se sont élevées à 990 593 fr. 60.

710. Protection des eaux

Un amortissement financier de 271 148 fr. 40 a pu être réalisé après l'amortissement obligatoire de 143 517 francs.

Le montant de la dette au 31.12.2020 s'élève à 1 franc contre 793 000 francs au 31.12.2019, rubrique comptable 14171.00. Pour la première année et compte tenu de l'amortissement complet de la dette, une attribution à la réserve épuration des eaux, rubrique comptable 28000.02, de 457 235 fr. 85 a pu être réalisée. Les dépenses brutes d'investissement 2020 se sont élevées à 722 740 fr. 95 alors que les recettes d'investissements (taxes de raccordement et facturation à des tiers) se sont élevées à 1 093 909 fr. 90. Les investissements annuels ont été financés par les recettes.

720. Gestion des déchets

Le taux de couverture des charges globales s'élève à 93.92 % contre 86.56 % en 2019. Le budget 2020 prévoyait une couverture de 94.23 %.

Le montant de la dette au 31.12.2020 s'élève à 117 000 francs contre 245 000 francs au 31.12.2019, rubrique comptable 14172.00.

7200. Ordures ménagères

Le taux de couverture des charges s'élève à 131.69 % contre 97.89 % en 2019. Le budget 2020 prévoyait un taux de couverture de 124.13 %.

7210. Déchetterie

Le taux de couverture des charges s'élève à 75.65 % contre 79.29 % aux comptes 2019. Le budget 2020 prévoyait un taux de couverture de 79.70 %.

7210.3180.07 Frais de transport et de traitement + Fr. 40'690.70

Ce dépassement s'explique comme suit :

- Papier : une nouvelle taxe pour le traitement, qui n'avait pas pu être budgétée, a été payée en 2020 pour un montant total Fr. 12'515.90 ;
- Objets encombrants : on enregistre une augmentation liée à l'augmentation de la quantité traitée + 25.81 tonnes/ Fr. 17'853.78 ;
- Bois : on enregistre une augmentation liée à l'augmentation de la quantité traitée également + 70.26 tonnes Fr. 11'265.00 ;
- Verres : malgré l'augmentation du volume traité par rapport à 2019 + 36.98 tonnes, il n'y a pas d'augmentation des coûts.

740. Cimetière

740.3140.03 Entretien des installations – Fr. 22'204.45

Les travaux de crépissage des murs du cimetière et l'enrochement ont été effectués par le Service de la voirie.

750. Correction des eaux, endiguements

750.4600.00 Subventions fédérales – Fr. 14'048.05

750.4610.00 Subventions cantonales – Fr. 9'731.25

Les demandes de subventions sont en cours. Elles seront comptabilisées en 2021.

790. Aménagement du territoire

790.4610.00 Subvention cantonales + Fr. 4'484.35

Il s'agit d'une subvention pour l'étude de l'assainissement du bruit.

8 ECONOMIE

810. Forêts

Le taux de couverture des charges est de 76.79 % contre 82.39 % aux comptes 2019. Le budget prévoyait un taux de 75.02 %.

810.3190.0 Impôts TVA + Fr. 34'207.50

A la suite d'un contrôle TVA, les subventions cantonales reçues pour des privés ont dû être soumises à la TVA depuis l'année 2015 selon la jurisprudence du Tribunal fédéral.

810.4350.08 Vente bois de service – Fr. 32'433.75
810.4350.14 Vente bois, châblis + Fr. 26'309.75

Les rubriques comptables de la vente des bois 810.4350.08 (Ventes bois de service) et 810.4350.14 (Ventes bois, chablis) sont liées. Résultat 2020 pour les deux rubriques :

- Budget : Fr. 290'000.00
- Compte 2020 : Fr. 283'875.95

Ensemble, ces deux rubriques représentent un écart de Fr. 6'124.05 en raison des ventes supérieures dans l'exploitation des châblis.

Une nouvelle baisse du prix de vente des bois de service, d'environ Fr. 5.70/m³ est enregistrée, soit un prix de Fr. 83.55/m³ contre Fr. 89.25/m³ en 2019.

Si l'on tient compte de l'exploitation annuelle 2020, soit 3395 m³ à Fr. 5.70/m³, cela représente environ Fr. 19'350.00 de diminution.

En raison de la pandémie COVID-19, un volume d'environ 400 m³ à un prix moyen de vente d'environ Fr. 80.00/m³ n'a pas été exploité.

840. Industrie, artisanat et commerce

840.3660.12 Soutien économie locale mesure COVID-19
Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, l'action n'a pas encore débuté mais le montant a été inscrit en transitoire.

8600. Centrale de chauffe

Le taux de couverture des charges est de 81.65 % contre 110.31 % aux comptes 2019. Le budget prévoyait un taux de 82.41 %.

8600.3120.00 Eau, énergie, combustible + Fr. 61'736.15
Cette augmentation est due à des mois d'octobre et de décembre froids. Les clients du réseau augmentent également. Un déchetage supplémentaire a dû être effectué les 14 et 15 décembre 2020 (1560 m³ de plaquettes à Fr 26.-/m³plaquettes).

8600.4350.00 Ventes et prestations de service + Fr. 36'757.15
Le nombre de clients du réseau augmente et les mois d'octobre et décembre ont été froids.

8610 Cité de l'énergie

8610.3660.10 Attribution fonds action cité de l'énergie + Fr. 10'000.-
8610.4350.00 Vente et prestations de service + Fr. 10'787.05

La société Coliséum a renoncé à réaliser un chemin piétonnier dans le secteur de Montmoirin et a versé Fr. 10'000.- à la Commune, montant comptabilisé sous la rubrique 8610.4350.00. Le Conseil communal a décidé d'attribuer ce montant au fonds action cité de l'énergie.

8610.4690.13 Subvention pour cité de l'énergie + Fr. 10'000
Cette rubrique enregistre la subvention versée par l'office fédéral de l'énergie pour le label Cité Energie Gold.

8620 Turbinage

Le bénéfice 2020 s'élève à Fr. 61'797.60 alors que le budget prévoyait Fr. 61'650.-

8620.3180.12 Prestations pour exploitation + Fr. 9'487.30

La révision de l'alternateur a dû être effectuée en février 2020.

9. FINANCES ET IMPOTS

Généralités

Lors de l'établissement des budgets, l'estimation des impôts s'effectue à partir des statistiques cantonales d'impôts et selon les recommandations du Service cantonal des contributions. Un montant est estimé en prévision de l'arrivée des nouveaux contribuables. Ces estimations restent aléatoires et difficiles à évaluer. La prudence est nécessaire. S'agissant de l'estimation des impôts pour les personnes morales, le Service des finances appelle les sociétés principales afin de connaître les perspectives économiques pour l'année future.

Comme pour les années précédentes, une part des revenus fiscaux est issue des années fiscales précédentes alors que le budget est calculé selon les normes mentionnées ci-dessous. Lors du bouclage des comptes, une estimation des recettes à encaisser est effectuée selon les recommandations de l'organe de révision. Les écarts entre les estimations et la facturation effective sont inévitables. Il faut aussi savoir que les recettes liées à des situations exceptionnelles ne sont jamais budgétisées.

Pour tenir compte des effets financiers liés à la pandémie COVID-19 et sur conseil du Service cantonal des contributions adressé à toutes les communes, le Conseil communal a procédé aux réductions suivantes sur les acomptes 2020 facturés, comptabilisés en transitoires. Les réductions sont les suivantes :

Personnes physiques :

- Impôt sur le revenu : - 6 % sur les acomptes 2020 facturés ;
- Impôt sur la fortune : pas de correction.

Personnes morales :

Impôt sur le bénéfice : - 15 % sur les acomptes 2020 facturés ;

Impôt sur le capital : - 10 % sur les acomptes 2020 facturés.

Le total de ces réductions s'élève à Fr. 1'571'180.-.

900. Impôts

900.3190.05 Perte sur débiteurs + Fr. 55'315.23

Par rapport à l'année 2019, nous avons enregistré plus d'actes de défaut de biens. Il y a eu aussi plusieurs départs à l'étranger pour lesquels d'importantes créances ont été comptabilisées à pertes.

900.4010.00 Impôt sur le bénéfice personnes morales + Fr. 1'523'327.75

Sur recommandation de l'organe de contrôle, la comptabilisation des impôts s'effectue comme suit :

		Fr.
-	Extourne transitoire acomptes 2018 et 2019	+3'588'300.00
-	Facturation impôts 2018 et 2019	-4'018'627.75
-	Transitoire acomptes 2018 et 2019	-3'993'000.00
	Résultat	-4'423'327.75
	Budget	-2'790'000.00

900.4020.00 Contribution immobilière + Fr. 335'173.25
L'évolution de cet impôt est en lien avec l'évolution des constructions.

900.4040.00 Impôts sur les gains immobiliers + Fr. 445'143.50
L'évolution de cet impôt dépend du nombre de transactions immobilières. Cet impôt est payé par le vendeur.

9420 Immeubles du patrimoine financier

9420.4600.00 Subventions fédérales Fr. 30'405.00

9420.4610.00 Subventions cantonales Fr. 63'965.00
La Commune reçoit parfois tardivement certaines subventions cantonales ou fédérales en lien avec des travaux effectués sur les chalets d'alpage (tavillon Moille de Crey, toiture Gros Chalet, tavillon la Bria) de la part des services cantonaux qui sont chargés de les remettre.

9430 Immeubles du CAB

9430.4230.00 Revenus des loyers du patrimoine financier + Fr. 140'269.15
Le budget tablait sur des locaux vacants et une résiliation des baux de la société Polygravia au 30 avril 2020. La société a résilié pour la fin de l'année 2020 et les locaux vacants ont trouvé preneur. Le loyer du mois de juillet 2020 a été offert aux locataires du CAB.

Postes non ventilables

990.3320.00 Amortissements extraordinaires + Fr. 956'761.32
Détail en page 108 et 109

990.3820.07 Attribution à réserve extraordinaire liée à la pandémie COVID-19
Fr. 1'500'000.-
Un règlement de portée générale devra être soumis au Conseil général pour afin de préciser l'utilisation de ce montant.

SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES AU 31.12.2020

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2019	Solde des crédits au 01.01.2020	Utilisation des crédits en situation au 31.12.2020	Total dépenses ou recettes investissements	Solde des crédits votés au 31.12.2020		T (terminé) C (en cours)
									en francs	en %	
solde négatif dépenses = dépassement crédit											
ADMINISTRATION											
2018.046.020 / 5090.00	Construction bâtiment administratif -participation à la procédure	Report budget 2020	09.05.2018	300 000.00	0.00	300 000.00	150 000.00	150 000.00	150 000.00	50.0	C
2020.099.020/5090.00	Inventaire et classement du fonds d'archives	Budget 2020	08.07.2020	400 000.00	0.00	400 000.00		0.00	400 000.00	100.0	C
ORDRE PUBLIC											
2018.990.110 / 5060.00	Police acquisition horodateurs INTENTION	Budget 2020	INTENTION	50 000.00	0.00	50 000.00		0.00	50 000.00	100.0	I
2018.055.1410/5060.00 6610.00	Achat véhicule logistique ./ Subvention ECAB	Report budget 2020	12.12.2018	70 000.00 -28 000.00	0.00	70 000.00 -28 000.00	42 376.80	42 376.80 0.00	27 623.20 -28 000.00	39.5 100.0	T
2020.086.1410/5060.00	Participation communale à l'achat d'un camion-échelle avec bras articulé plogeant	Budget 2020	03.06.2020	210 250.00		210 250.00		0.00	210 250.00	100.0	C
ENSEIGNEMENT											
2017.024.290 / 5030.00 6610.1	Ecole Pléiades - construction ./ Subvention cantonale	Report budget 2020	21.06.2017	23 380 000.00 -1 158 000.00	17 517 396.30	5 862 603.70 -1 158 000.00	4 836 733.20	22 354 129.50 -250 000.00	1 025 870.50 -908 000.00	4.4 78.4	C
2016.002.290/5090.00	Ecole primaire et infantine des Pléiades - salle de sport - crédit étude	Budget 2020	14.07.2016	1 800 000.00	928 586.80	871 413.20		928 586.80	871 413.20	48.4	C
Coût total école des Pléiades				24 022 000.00	18 445 983.10	5 576 016.90	4 586 733.20	23 032 716.30	989 283.70	4.1	
2019.077.2190/5090.00	La Châteloise: étude transformation pour AES	Report budget 2020	26.06.2019	420 000.00		420 000.00	329 564.05	329 564.05	90 435.95	21.5	C
2019.990.2190/5030.00	La Châteloise: transformation pour AES INTENTION	Budget 2020	INTENTION	500 000.00	0.00	500 000.00		0.00	500 000.00	100.0	I
CULTE, CULTURE ET LOISIRS											
2018.056.340 / 5090.00	Stade Lussy: étude bâtiment multisports	Report budget 2020	12.12.2018	380 000.00	157 981.30	222 018.70	56 776.75	214 758.05	165 241.95	43.5	C
2018.057.340 / 5090.00	Patinoire: crédit étude assainissement vestiaires	Report budget 2020	12.12.2018	312 500.00	30 000.00	282 500.00	13 684.65	43 684.65	268 815.35	86.0	C
2019.069.340 / 5090.00	Piscine: étude assainissement bassin	Report budget 2020	27.03.2019	100 000.00	0.00	100 000.00	100 489.40	100 489.40	-489.40	-0.5	T
2019.990.340/5030.00	Stade Lussy: construction bâtiment multisports INTENTION	Budget 2020	INTENTION	1 500 000.00	0.00	1 500 000.00		0.00	1 500 000.00	100.0	I
2019.991.340/5030.00	Patinoire: construction de nouveaux vestiaires INTENTION	Budget 2020	INTENTION	600 000.00	0.00	600 000.00		0.00	600 000.00	100.0	I

SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES AU 31.12.2020

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2019	Solde des crédits au 01.01.2020	Utilisation des crédits en situation au 31.12.2020	Total dépenses ou recettes investissements	Solde des crédits votés au 31.12.2020		T (terminé) C (en cours)
									en francs	en %	
solde négatif dépenses = dépassement crédit											
2020.087.340 / 5090.00	Participation communale à la réalisation du projet Park4all	Budget 2020	03.06.2020	151 700.00	0.00	151 700.00		0.00	151 700.00	100.0	C
2020.101.340 / 5090.00	Piscine: assainissement bassins et enveloppe du bâtiment	Budget 2020	08.07.2020	350 000.00	0.00	350 000.00	68 810.00	68 810.00	281 190.00	80.3	C
TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS											
2015.092.620 / 5090.00	Pont de la Péralla et accrochage sur la route des Artisans - étude	Report budget 2020	25.06.2015	200 000.00	128 951.55	71 048.45		128 951.55	71 048.45	35.5	C
2016.010.620 / 5010.00	Route de Vevey: création parking covoiturage	Report budget 2020	15.12.2016	690 000.00	18 240.50	671 759.50	8 067.60	26 308.10	663 691.90	96.2	C
2017.035.620 / 5010.00	Ch. De la Léchère: réfection et élargissement	Report budget 2020	14.12.2017	180 000.00	4 113.25	175 886.75	963.10	5 076.35	174 923.65	97.2	C
2017.053.620 / 5010.00	Secteur Gare: part.aménagement routiers et piétons	Report budget 2020	21.06.2017	3 900 000.00	1 327 965.83	2 572 034.17	363 031.12	1 690 996.95	2 209 003.05	56.6	C
2018.058.620 / 5010.00	Route Moléson: réfection de deux secteurs	Report budget 2020	12.12.2018	680 000.00	560 071.75	119 928.25	13 762.45	573 834.20	106 165.80	15.6	C
2019.070.620 / 5090.00	Traversée des Paccots: étude du projet final	Report budget 2020	27.03.2019	175 000.00	122 962.70	52 037.30	40 575.30	163 538.00	11 462.00	6.5	C
2019.079.620/5010.00	Route de Montreux: construction d'un trottoir	Budget 2020	11.12.2019	105 000.00	0.00	105 000.00	184.15	184.15	104 815.85	99.8	C
2019.080.620/5060.00	Remplacement de la pelle mécanique	Budget 2020	11.12.2019	63 000.00	0.00	63 000.00	42 433.80	42 433.80	20 566.20	32.6	T
2019.994.620/5000.00	Bâtiment voirie: acquisition terrain INTENTION	Budget 2020	INTENTION	1 200 000.00	0.00	1 200 000.00		0.00	1 200 000.00	100.0	I
2020.088.620 / 5010.00 6610.00	Route de la Bria - réfection du pont des Planches . /. Subventions cantonales et fédérales	Budget 2020	03.06.2020	135 000.00 -57 000.00	0.00 0.00	135 000.00 -57 000.00	6 078.35 0.00	6 078.35 0.00	128 921.65 -57 000.00	95.5 100.0	C
2020.089.620 / 5010.00	Ruelle du Pont: réfection du mur de soutènement	Budget 2020	03.06.2020	305 000.00	0.00	305 000.00	9 095.65	9 095.65	295 904.35	97.0	C
2020.090.620 / 5010.00	Route de la Cascade: réfection et maintenance du pont	Budget 2020	03.06.2020	100 000.00	0.00	100 000.00		0.00	100 000.00	100.0	C
2020.097.620/5060.00	Acquisition agrégat de désherbage	Budget 2020	24.06.2020	32 650.00	0.00	32 650.00	32 628.25	32 628.25	21.75	0.1	T
2020.103.620/5010.00	Route Champ Thomas: mise en zone 30	Budget 2020	08.07.2020	65 000.00	0.00	65 000.00	40 840.80	40 840.80	24 159.20	37.2	T
2020.104.620/5090.00	Route Lac Lussy: étude projet construction parking	Budget 2020	08.07.2020	50 000.00	0.00	50 000.00	26 574.95	26 574.95	23 425.05	46.9	C
2020.107.620/5010.00	Traversée des Paccots: aménagements routiers	Budget 2020	07.10.2020	5 000 000.00	0.00	5 000 000.00		0.00	5 000 000.00	100.0	C

SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES AU 31.12.2020

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2019	Solde des crédits au 01.01.2020	Utilisation des crédits en situation au 31.12.2020	Total dépenses ou recettes investissements	Solde des crédits votés au 31.12.2020		T (termes) C (en cours)
									en francs	en %	
solde négatif dépenses = dépassement crédit											
PROTECTION AMENAGEMENT											
2006.011.700/5000.00	Zones de protection des captages	Report budget 2020	14.12.2006	93 000.00	66 266.86	26 733.14		66 266.86	26 733.14	28.7	T
2010.106.700/6100.00	./. Taxe de raccordement	Budget 2020		-280 000.00		-280 000.00	-879 393.80	-879 393.80	599 393.80	-214.1	
2012.034.700/5010.00	Pré du Tennis - extension du réseau	Report budget 2020	13.12.2012	140 000.00	4 491.10	137 621.50	144 777.90	149 269.00	-7 156.40	-5.1	T
6610.00	- subventions Ecab attendues		13.12.2012	-23 290.00	0.00	-23 290.00		0.00	-23 290.00	100.0	C
2014.077.700/5010.00	Route Pléiades - remplacement conduite	Report budget 2020 ?	11.12.2014	98 000.00	82 008.20	15 991.80		82 008.20	15 991.80	16.3	T
2015.096.700/5010.00	Route de Vevey - avenue de la Gare - rempl. Conduite	Report budget 2020 ?	10.12.2015	163 000.00	111 756.25	51 243.75		111 756.25	51 243.75	31.4	C
2017.023.700/5010.00	Secteur Gare-maillage	Report budget 2020	21.06.2017	285 000.00	163 250.90	121 749.10	44 386.05	207 636.95	77 363.05	27.1	C
6310.00	- Participation TPF			-100 000.00	0.00	-100 000.00		0.00	-100 000.00		
6610.00	- subventions Ecab attendues			-25 000.00	0.00	-25 000.00		0.00	-25 000.00		
2017.034.700/5010.00	Rte de la Cierne - remplacement et pose conduite	Report budget 2020	14.12.2017	330 000.00	115 757.00	214 243.00	29 679.40	145 436.40	184 563.60	55.9	C
2017.035.700/5010.00	Chemin de la Léchère-extension réseau et remplacement conduite	Report budget 2020	14.12.2017	310 000.00	12 086.80	297 913.20	1 770.70	13 857.50	296 142.50	95.5	C
6610.00	- subventions ECAB attendues			-35 000.00	0.00	-35 000.00		0.00	-35 000.00	100.0	
2018.061.700/5010.00	Route de Montreux et route Péralla - extension	Report budget 2020	12.12.2018	430 000.00		430 000.00	10 597.15	10 597.15	419 402.85	97.5	C
6610.00	./. Subvention ECAB			-63 500.00	0.00	-63 500.00		0.00	-63 500.00	100.0	
2018.062.700/5010.00	Route de Palézieux - remplacement conduite	Pas reporté au budget 2020	12.12.2018	155 000.00	76 291.55	78 708.45	56 584.20	132 875.75	22 124.25	14.3	T
6310.00	./. Facturation à des tiers			0.00	-18 505.55	18 505.55		-18 505.55	18 505.55		
6610.00	./. Subvention ECAB			-3 500.00	0.00	-3 500.00	-3 500.00	-3 500.00	0.00	0.0	
2018.063.700/5010.00	Avenue de la Gare - extension	Report budget 2020	12.12.2018	175 000.00	12 586.40	162 413.60	78 021.30	90 607.70	84 392.30	48.2	C
6610.00	./. Subvention ECAB			-26 750.00	0.00	-26 750.00		0.00	-26 750.00	100.0	
2019.070/700/5090.00	Traversée des Paccots - étude	Report budget 2020	27.03.2019	45 000.00	14 216.40	30 783.60	31 012.00	45 228.40	-228.40	-0.5	T
2019.081.700/5010.00	Interconnexion avec l'AVGG et la Commune de Remaufens	Budget 2020	11.12.2019	1 600 000.00	0.00	1 600 000.00	820 372.70	820 372.70	779 627.30	48.7	
6110.00	- participations aux frais d'infrastructures			-480 000.00	0.00	-480 000.00	-107 700.00	-107 700.00	-372 300.00	77.6	C
6610.00	- subventions ECAB attendues			-290 000.00	0.00	-290 000.00		0.00	-290 000.00	100.0	

SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES AU 31.12.2020

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2019	Solde des crédits au 01.01.2020	Utilisation des crédits en situation au 31.12.2020	Total dépenses ou recettes investissements	Solde des crédits votés au 31.12.2020		T (termes) C (en cause)
									en francs	en %	
									solde négatif dépenses = dépassement crédit		
2019.082.700	Nouveau véhicule	Budget 2020	11.12.2019	40 000.00	0.00	40 000.00	39 894.55	39 894.55	105.45	0.3	T
2020.091.700/5010.00 6610.00	La Racca: bouclage du secteur . /. Subvention ECAB	Budget 2020	03.06.2020	180 000.00 -3 500.00	0.00 0.00	180 000.00 -3 500.00		0.00 0.00	180 000.00 -3 500.00	100.0 100.0	C
2020.107.700/5010.00 6110.00 6610.00	Traversée des Paccots: remplacement de conduites - participations aux frais d'infrastructures - subventions ECAB attendues	Budget 2021	07.10.2020	1 100 000.00 -250 000.00 -8 000.00	0.00 0.00 0.00	1 100 000.00 -250 000.00 -8 000.00		0.00 0.00 0.00	1 100 000.00 -250 000.00 -8 000.00	100.0 100.0 100.0	C
8888.888.700/6610.10	Charges de préférence INTENTION	Budget 2020	INTENTION	-2 560 000.00	0.00	-2 560 000.00		0.00	-2 560 000.00	100.0	I
2010.107.710/6100.00	./. Taxe de raccordement	Report budget 2020		-400 000.00		-400 000.00	-989 078.05	-989 078.05	589 078.05	-147.3	C
2011.013.710/5010.00	En Fossiaux- construction collecteur EC/bassin	Report budget 2020	01.12.2011	700 000.00	93 249.20	606 750.80	309 408.15	402 657.35	297 342.65	42.5	C
12.37.18.49.710/5010.00 6310.00 6220.00	Le Lussy Fossiaux : bassin de rétention Le Lussy Fossiaux : bassin de rétention crédit complémentaire - participation TPF - participation association communes	Report budget 2020	13.12.2012 27.06.2018 27.06.2018 13.12.2012	415 000.00 485 000.00 -225 000.00 -28 000.00	50 713.40 0.00 0.00 0.00	364 286.60 485 000.00 -225 000.00 -28 000.00		50 713.40 0.00 0.00 0.00	364 286.60 485 000.00 -225 000.00 -28 000.00	87.8 100.0 100.0	C
2014.082.710/5010.00	Secteur les Braseyres - création rétention centralisée	Report budget 2020	11.12.2014	740 000.00	26 953.60	713 046.40		26 953.60	713 046.40	96.4	C
2014.083.710/5010.00	Mesures PGEE M14, M15, M21 -extension et participation à un assainissement privé	Report budget 2020	11.12.2014	810 000.00	8 405.95	801 594.05		8 405.95	801 594.05	99.0	C
2016.009.710/5010.00	Route de Vevey - création bassin de rétention	Report budget 2020	15.12.2016	445 000.00	20 130.05	424 869.95	3 387.50	23 517.55	421 482.45	94.7	C
2016.012.710/5010.00 6110.00	La Cierne - part. hors zone 87 - participation propriétaires - solde à facturer	Report budget 2020 uniquement part.	15.12.2016	220 000.00 -150 000.00	217 319.10 -62 277.30	2 680.90 -87 722.70	16 794.10 -104 831.85	234 113.20 -167 109.15	-14 113.20 17 109.15	-6.4 -11.4	T
2017.023.710/5010.00 6110.00	Secteur Gare - construction collecteurs - participation travaux	Report budget 2020	21.06.2017	1 705 000.00	855 405.85 -2 445.65	849 594.15 2 445.65	233 561.85	1 088 967.70 -2 445.65	616 032.30 2 445.65	36.1	C
2017.036.710/5010.00	PAD 40 -Frunce Nord - équipement zone	Report budget 2020	14.12.2017	510 000.00	16 089.45	493 910.55	4 280.45	20 369.90	489 630.10	96.0	C

SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES AU 31.12.2020

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2019	Solde des crédits au 01.01.2020	Utilisation des crédits en situation au 31.12.2020	Total dépenses ou recettes investissements	Solde des crédits votés au 31.12.2020		T (termine) C (en cours)
									en francs	en %	
solde négatif dépenses = dépassement crédit											
2018.052.710/5010.00	Cierne des Paccots mesure M20	Report budget 2020	03.10.2018	350 000.00	6 410.25	343 589.75	133 189.75	139 600.00	210 400.00	60.1	C
2019.083.710/5010.00	PGEE Mesure 6.9: raccordement EU Prautey bâtiments hors zone	Budget 2020	11.12.2019	290 000.00		290 000.00	14 954.50	14 954.50	275 045.50	94.8	C
6100.00	-taxe de raccordement			-31 550.00		-31 550.00		0.00	-31 550.00	100.0	C
6110.00	- participation travaux			-216 450.00		-216 450.00		0.00	-216 450.00	100.0	C
2019.084.710/5010.00	PGEE Mesure 6.10: raccordement EU Montmoirin bâtiments hors zone	Budget 2020	11.12.2019	115 000.00		115 000.00	7 164.65	7 164.65	107 835.35	93.8	C
6100.00	-taxe de raccordement			-19 620.00		-19 620.00		0.00	-19 620.00	100.0	C
6110.00	- participation travaux			-90 380.00		-90 380.00		0.00	-90 380.00	100.0	C
8888.888.710/6100.10	Charges de préférence INTENTION	Budget 2020	INTENTION	-3 080 000.00		-3 080 000.00		0.00	-3 080 000.00	100.0	I
2010.097.720/6100.00	./ Taxe d'équipement système de collectes	pas de budget 2020					-77 776.00	-77 776.00	77 776.00		C
2020.110.720/5060.00	Acquisition de 11 puits à ordures et installation	Budget 2021	04.11.2020	162 000.00	0.00	162 000.00		0.00	162 000.00	100.0	C
2013.061.750/6110.00	Cheresaula - travaux endiguement - participations aux travaux d'infrastructure					0.00	-5 000.00	-5 000.00	5 000.00		C
2017.023.750/5010.00	Sect. Gare - revitalisat. Ruisseau Tatreil	Report budget 2020	21.06.2017	495 904.00	298 626.60	197 277.40	81 374.30	380 000.90	115 903.10	23.4	C
6310.00	- participation TPF SA			-83 942.40		-83 942.40		0.00	-83 942.40	100.0	C
6610.10	- participation SPC			-55 961.60		-55 961.60			-55 961.60	100.0	C
6610.10	- subventions cantonales et fédérales versées par le canton			-276 000.00		-276 000.00		0.00	-276 000.00	100.0	C
2017.028.750/5010.00	Pra de la Chaux - mesures de protection	Report budget 2020	04.10.2017	140 000.00	4 436.50	135 563.50	31 846.75	36 283.25	103 716.75	74.1	C
2018.052.750/5010.00	Cierne des Paccots assainissement	Report budget 2020	03.10.2018	430 000.00	27 512.90	402 487.10	523 367.70	550 880.60	-120 880.60	-28.1	C
6610.10	- subventions cantonales et fédérales versées par le canton			-112 000.00		-112 000.00	-261 300.00	-261 300.00	149 300.00	-133.3	C
2020.092.750/5010.00	Ruisseau de Rathvel: réfection seuils et curage	Budget 2020	03.06.2020	40 000.00		40 000.00	39 348.95	39 348.95	651.05	1.6	T
6610.10	- subventions cantonales et fédérales versées par le canton			-26 800.00		-26 800.00	-26 363.80	-26 363.80	-436.20	1.6	T
2020.105.750/5010.00	Lac Lussy: régulation du trop plein	Budget 2020	08.07.2020	210 000.00		210 000.00	218 820.00	218 820.00	-8 820.00	-4.2	T
2019.072.760/5030.00	Stand Marais dépollution	Report au budget 2020	27.03.2019 compl. Rapport 2 du 3.6.2020	465 957.00	405 541.60	60 415.40	60 278.60	465 820.20	136.80	0.0	T
6610.10	./ Subventions			-160 000.00	0.00	-160 000.00	-160 000.00	-160 000.00	0.00	0.0	T

SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES AU 31.12.2020

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2019	Solde des crédits au 01.01.2020	Utilisation des crédits en situation au 31.12.2020	Total dépenses ou recettes investissements	Solde des crédits votés au 31.12.2020		T (termes) C (en cours)
									en francs	en %	
solde négatif dépenses = dépassement crédit											
2017.029.790/5090.00 <i>6220.00</i>	PAD 18 Coula-Misets - modification <i>Participation des autres propriétaires fonciers</i>	Report budget 2020	04.10.2017	100 000.00 <i>-46 000.00</i>	69 371.05	30 628.95 <i>-46 000.00</i>	40 871.00 <i>-8 000.00</i>	110 242.05 <i>-8 000.00</i>	-10 242.05 <i>-38 000.00</i>	-10.2 <i>82.6</i>	C
2018.064.790/5090.00	PAL - approbation du 28 juin 2018 études complémentaires	Budget 2020	12.12.2018	100 000.00	67 189.50	32 810.50	12 561.05	79 750.55	20 249.45	20.2	C
<i>2019.991.790/5090.00</i>	<i>Grand-clos: PAD INTENTION</i>	<i>Budget 2020</i>	<i>INTENTION</i>	<i>75 000.00</i>	<i>0.00</i>	<i>75 000.00</i>		<i>0.00</i>	<i>75 000.00</i>	<i>100.0</i>	<i>I</i>
2020.093.790/5090.00	PAL: solde constatations nature forestière	Budget 2020	03.06.2020	50 000.00		50 000.00	38 156.55	38 156.55	11 843.45	23.7	C
2020.094.790/5090.00	Secteur Flumeau: PAD no 34 zone industrielle sud	Budget 2020	03.06.2020	150 000.00		150 000.00	1 125.45	1 125.45	148 874.55	99.2	C
ECONOMIE											
2017.022.8600/5090.00 <i>6610.00</i>	Secteur Gare - étude énergétique territoriale <i>- subvention cantonale</i>	Report budget 2020	08.03.2017	160 000.00 <i>-50 000.00</i>	134 163.00 <i>-50 000.00</i>	25 837.00 <i>0.00</i>		134 163.00 <i>-50 000.00</i>	25 837.00 <i>0.00</i>	16.1 <i>-</i>	T
FINANCES ET IMPOTS											
2009.092.9420/5030.00	Cabane de Bon Riau - réfection	Report budget 2020	10.12.2009	100 000.00	78 612.00	21 388.00		78 612.00	21 388.00	21.4	T
2011.001.9420/5000.00	Transactions immobilières/délégation compétence	Report budget 2020	14.07.2016	50 000.00		50 000.00		0.00	50 000.00	100.0	C
2012.042.9420/5090.00	Ecole Fruence - crédit étude transformation	Report budget 2020	13.12.2012	80 000.00	15 000.00	65 000.00		15 000.00	65 000.00	81.3	C
<i>2019.990.9430/5030.00</i>	<i>CAB: assainissement intérieur INTENTION</i>	<i>Budget 2020</i>	<i>INTENTION</i>	<i>500 000.00</i>	<i>0.00</i>	<i>500 000.00</i>		<i>0.00</i>	<i>500 000.00</i>	<i>100.0</i>	<i>I</i>
2020.095.9420/5010.00 <i>6610.10</i>	Chalet alpage de Bellechaux: assainissement aria <i>- subventions cantonales</i>	Budget 2020	03.06.2020	120 000.00 <i>-32 400.00</i>		120 000.00 <i>-32 400.00</i>	85 997.35	85 997.35 <i>0.00</i>	34 002.65 <i>-32 400.00</i>	28.3 <i>100.0</i>	C
2020.098.9420/5010.00 <i>6610.10</i>	Chalet alpage de la Bria: changement captage et conduite <i>- subventions cantonales</i>	Budget 2020	24.06.2020	52 000.00 <i>-14 040.00</i>		52 000.00 <i>-14 040.00</i>	15 541.15	15 541.15 <i>0.00</i>	36 458.85 <i>-14 040.00</i>	70.1 <i>100.0</i>	C
2020.111.9420/5000.00	La Racca: acquisition ferme et terrains en ZIG	Budget 2020	04.11.2020	2 650 000.00	0.00	2 650 000.00	2 600 001.00	2 600 001.00	49 999.00	1.9	C
2020.112.9420/6000.00	Prayoud zone de l'ancienne école: vente des parcelles 6138 et 6139 à la société de Laiterie	Budget 2020	04.11.2020	-796 720.00	0.00	-796 720.00		0.00	-796 720.00	100.0	C
2020.112.9420/5000.00	En Fossiaux: acquisition du DDP 4630 de 2391 m2	Budget 2020	04.11.2020	1 950 000.00	0.00	1 950 000.00		0.00	1 950 000.00	100.0	C
Total investissements nets 2020 (excédent de dépenses d'investissement)							9 038 853.62	<i>Etabli par Chantal Vasta le 10 février 2021- chv</i>			

6. MOUVEMENT DU PATRIMOINE 2020

6.1. PATRIMOINE FINANCIER

12100.00 **ACTIONS ET PARTS SOCIALES**

Bilan au 01.01.2020	fr.	2 203.00
Solde au 31.12.2020	fr.	2 203.00

12200.01 **Prêt en faveur de Monte Pente Corbetta**

Bilan au 01.01.2020	fr.	224 000.00
Solde au 31.12.2020	fr.	224 000.00

12300.00 **Immeubles**

Bilan au 01.01.2020	fr.	1.00
Investissement 2020 - chalet de Bellechaux assainissement aria	fr.	85 997.35
Investissement 2020 - chalet la Bria changement captage et conduite	fr.	15 541.15
Amortissements supplémentaires 2020	fr.	-101 538.50
Solde au 31.12.2020	fr.	1.00

12300.06 **TERRAIN ET EQUIPEMENT PRE AUX OIES**

Bilan au 01.01.2020	fr.	4 941 000.00
Amortissements 2020	fr.	-133 340.00
Amortissements supplémentaires 2020	fr.	-660.00
Solde au 31.12.2020	fr.	4 807 000.00

12300.06 **Terrain Pra Gremy**

Bilan au 01.01.2020	fr.	1 875 000.00
Solde au 31.12.2020	fr.	1 875 000.00

12300.07 **IMMEUBLE "LE CAB"**

Bilan au 01.01.2020	fr.	5 040 000.00
Amortissements 2020	fr.	-79 004.00
Amortissements 2020 - renforcement toiture	fr.	-32 130.00
Amortissements supplémentaires 2020	fr.	-866.00
Solde au 31.12.2020	fr.	4 928 000.00

12300.09 **BATIMENT VICARIAT**

Bilan au 01.01.2020	fr.	1 886 000.00
Amortissements 2020	fr.	-22 000.00
Solde au 31.12.2020	fr.	1 864 000.00

12300.10 **PARKING CENTRE DE RENFORT**

Bilan au 01.01.2020	fr.	1 180 000.00
Amortissements 2020	fr.	-37 000.00
Solde au 31.12.2020	fr.	1 143 000.00

12300.15 **INSTALLATION TURBINAGE**

Bilan au 01.01.2020	fr.	1 040 000.00
Amortissements 2020	fr.	-59 600.00
Amortissements supplémentaires 2020	fr.	-400.00
Solde au 31.12.2020	fr.	980 000.00

12300.16 **LA RACCA - FERME ET TERRAIN**

Bilan au 01.01.2020	fr.	-
Investissement 2020 - acquisition ferme et terrains	fr.	2 600 001.00
Amortissements supplémentaires 2020	fr.	-1.00
Solde au 31.12.2020	fr.	2 600 000.00

6.2. PATRIMOINE ADMINISTRATIF**14100.04 OUVRAGES DE GENIE CIVIL - RESEAU ROUTIER**

Bilan au 01.01.2020	fr.	1.00
Investissement 2020 route Moléson	fr.	13 762.45
Investissement 2020 étude traversée des Paccots	fr.	40 575.30
Investissement 2020 chemin de la Léchère réfection et élargissement	fr.	963.10
Investissement 2020 route de Monteux construction trottoir	fr.	184.15
Investissement 2020 route de la Bria réfection pont des planches	fr.	6 078.35
Investissement 2020 ruelle du Pont réfection et maintenance du pont	fr.	9 095.65
Investissement 2020 route Champ Thomas mise en zone 30	fr.	40 840.80
Investissement 2020 route Lac Lussy étude parking	fr.	26 574.95
Amortissements supplémentaires 2020	fr.	-83 737.00
Amortissements financiers par prélèvement à réserve réseau routier (28200.12) pour investissements route Moléson et étude traversée des Paccots	fr.	-54 337.75
Solde au 31.12.2020	fr.	1.00

14100.24 CHERSAULA - TRAVAUX ENDIGUEMENT

Bilan au 01.01.2020	fr.	1.00
Participation de tiers infrastructure	fr.	-5 000.00
14100.35 Transfert solde de participation à assainissement Cierne des Paccots	fr.	5 000.00
Solde au 31.12.2020	fr.	1.00

14100.26 SECTEUR GARE PART. AMEN. ROUTIER/PIETON

Bilan au 01.01.2020	fr.	1 327 000.00
Investissement 2020	fr.	363 031.12
Amortissements supplémentaires 2020	fr.	-31.12
Solde au 31.12.2020	fr.	1 690 000.00

14100.27 RTE VEVEY - CREATION PARKING COVOITURAGE

Bilan au 01.01.2020	fr.	1.00
Investissement 2020	fr.	8 067.60
Amortissements supplémentaires 2020	fr.	-8 067.60
Solde au 31.12.2020	fr.	1.00

14100.29 SECTEUR GARE - REVITALISATION RUISSEAU TATREL

Bilan au 01.01.2020	fr.	297 000.00
Investissement 2020	fr.	81 374.30
Amortissements supplémentaires 2020	fr.	-374.30
Solde au 31.12.2020	fr.	378 000.00

14100.33 RUISSEAU PRA DE LA CHAUX MESURES PROTECTIONS

Bilan au 01.01.2020	fr.	1.00
Investissement 2020	fr.	31 846.75
Amortissements supplémentaires 2020	fr.	-31 846.75
Solde au 31.12.2020	fr.	1.00

14100.35 CIERNE DES PACCOTS - ASSAINISSEMENT COURS D'EAU

Bilan au 01.01.2020	fr.	1.00
Investissement 2020	fr.	523 367.70
14100.24 Transfert solde de participation Cheresaula	fr.	-5 000.00
Subventions	fr.	-261 300.00
Amortissements supplémentaires 2020	fr.	-257 067.70
Solde au 31.12.2020	fr.	1.00

14100.36 RUISSEAU RATHVEL - REFECTION SEUILS ET CURAGE

Bilan au 01.01.2020	fr.	-
Investissement 2020	fr.	39 348.95
Subventions	fr.	-26 363.80
Amortissements supplémentaires 2020	fr.	-12 984.15
Solde au 31.12.2020	fr.	1.00

<u>14100.37</u>	<u>LAC LUSSY - REGULATION TROP PLEIN</u>		
	Bilan au 01.01.2020	fr.	-
	Investissement 2020	fr.	218 820.00
	Amortissements supplémentaires 2020	fr.	-218 819.00
	Solde au 31.12.2020	fr.	1.00
<u>14170.00</u>	<u>OUVRAGE GENIE CIVIL - ADDUCTION D'EAU</u>		
	Bilan au 01.01.2020	fr.	3 694 000.00
	Investissement 2020	fr.	1 224 366.05
	Taxes de raccordement	fr.	-879 393.80
	Subventions ECAB	fr.	-3 500.00
	Participation tiers interconnexion avec AVGG et Commune Remaufens	fr.	-107 700.00
	Amortissements 2020	fr.	-249 561.00
	Amortissements financiers 2020	fr.	-159 640.95
	Amortissements supplémentaires 2020	fr.	-570.30
	Solde au 31.12.2020	fr.	3 518 000.00
<u>141171.00</u>	<u>EPURATION DES EAUX</u>		
	Bilan au 01.01.2020	fr.	793 000.00
	Investissement 2020	fr.	715 576.30
	Taxes de raccordement	fr.	-989 078.05
	Participations de tiers	fr.	-104 831.85
	Amortissements 2020	fr.	-143 517.00
	Amortissements financiers 2020	fr.	-271 148.40
	Solde au 31.12.2020	fr.	1.00
<u>14172.00</u>	<u>DECHETTERIE ET Puits A ORDURES MENAGERES</u>		
	Bilan au 01.01.2020	fr.	245 000.00
	Taxe équipement système collecte déchets	fr.	-77 776.00
	Amortissements 2020	fr.	-49 600.00
	Amortissements supplémentaires 2020	fr.	-624.00
	Solde au 31.12.2020	fr.	117 000.00
<u>14300.04</u>	<u>CHAUFFAGE A DISTANCE - BÂTIMENT</u>		
	Bilan au 01.01.2020	fr.	1 829 000.00
	Amortissements 2020	fr.	-153 740.00
	Amortissements supplémentaires 2020	fr.	-260.00
	Solde au 31.12.2020	fr.	1 675 000.00
<u>14300.05</u>	<u>COMPLEXE SPORTIF</u>		
	Bilan au 01.01.2020	fr.	1.00
	Investissement 2020 - étude bâtiment multisports	fr.	56 776.75
	Amortissement financier par prélèvement réserve infrastructures sportives 28200.13	fr.	-56 776.75
	Solde au 31.12.2020	fr.	1.00
<u>14300.06</u>	<u>PISCINE</u>		
	Bilan au 01.01.2020	fr.	1.00
	Investissement 2020 - étude assainissement bassin et enveloppe	fr.	100 489.40
	Investissement 2020 - honoraires assainissement bassin et enveloppe	fr.	68 810.00
	Amortissement financier par prélèvement réserve infrastructures sportives 28200.13	fr.	-169 299.40
	Solde au 31.12.2020	fr.	1.00
<u>14300.07</u>	<u>PATINOIRE</u>		
	Bilan au 01.01.2020	fr.	1.00
	Investissement 2020 - étude assainissement vestiaires	fr.	13 684.65
	Amortissement financier par prélèvement réserve infrastructures sportives 28200.13	fr.	-13 684.65
	Solde au 31.12.2020	fr.	1.00

14300.08	<u>ECOLE LA CHATELOISE</u>		
	Bilan au 01.01.2020	fr.	1.00
	Investissement 2020 - étude transformation pour AES	fr.	329 564.05
	Amortissements supplémentaires 2020	fr.	-565.05
	Solde au 31.12.2020	fr.	329 000.00
14300.09	<u>CENTRE RENFORT (yc terrain et études)</u>		
	Bilan au 01.01.2020	fr.	3 863 000.00
	Transfert amortissement parking Centre de renfort	fr.	37 000.00
	Amortissements 2020	fr.	-184 936.00
	Amortissements supplémentaires 2020	fr.	-64.00
	Solde au 31.12.2020	fr.	3 715 000.00
14300.11	<u>ECOLE DU LUSSY</u>		
	Bilan au 01.01.2020	fr.	5 250 000.00
	Amortissements 2020	fr.	-176 160.00
	Amortissements supplémentaires 2020	fr.	-840.00
	Solde au 31.12.2020	fr.	5 073 000.00
14300.13	<u>ECOLE DES PLEIADES</u>		
	Bilan au 01.01.2020	fr.	19 043 000.00
	Investissement 2020	fr.	4 836 733.20
	Subvention cantonale	fr.	-250 000.00
	Amortissements 2020	fr.	-712 830.00
	Amortissements supplémentaires 2020	fr.	-903.20
	Solde au 31.12.2020	fr.	22 916 000.00
14300.21	<u>STAND DE TIR</u>		
	Bilan au 01.01.2020	fr.	405 000.00
	Investissement 2020	fr.	60 278.60
	Subvention cantonale	fr.	-160 000.00
	Amortissements supplémentaires 2020	fr.	-278.60
	Solde au 31.12.2020	fr.	305 000.00
14300.25	<u>HALLE DE SPORT TRIPLE</u>		
	Bilan au 01.01.2020	fr.	4 256 000.00
	Amortissements 2020	fr.	-185 100.00
	Amortissements supplémentaires 2020	fr.	-900.00
	Solde au 31.12.2020	fr.	4 070 000.00
14600.00	<u>MOBILIER MACHINES VEHICULES</u>		
	Bilan au 01.01.2020	fr.	1.00
	Investissements 2020 - Service du feu - participation au véhicule logistique uniquement pour Centre de renfort	fr.	42 376.80
	Investissements 2020 - Service voirie - remplacement pelle mécanique	fr.	42 433.80
	Investissements 2020 - Service voirie - acquisition agrégat désherbage	fr.	32 628.25
	Investissements 2020 - Service des eaux - nouveau véhicule	fr.	39 894.55
	Amortissement financier par prélèvement réserve véhicules 28200.09	fr.	-157 333.40
	Solde au 31.12.2020	fr.	1.00
14600.01	<u>FEU INTERCOMMUNAL - CAMION MAGIRUS</u>		
	Bilan au 01.01.2020	fr.	22 000.00
	Amortissements 2020	fr.	-26 500.00
14600.06	Transfert amortissement à véhicule protection respiratoire	fr.	4 501.00
	Solde au 31.12.2020	fr.	1.00
14600.06	<u>FEU - VEHICULE PROTECTION RESPIRATOIRE</u>		
	Bilan au 01.01.2020	fr.	44 000.00
	Amortissements 2020	fr.	-14 850.00
14600.01	Transfert amortissement de camion magirus	fr.	-4 501.00
	Amortissements supplémentaires 2020	fr.	-649.00
	Solde au 31.12.2020	fr.	24 000.00

<u>14900.01</u>	<u>PLAN D'AMENAGEMENT LOCAL REVISION</u>		
	Bilan au 01.01.2020	fr.	-
	Investissement 2020 PAL conditions approbations	fr.	12 561.05
	Investissement 2020 solde constatations nature forestière	fr.	38 156.55
	Amortissements supplémentaires 2020	fr.	-50 717.60
	Solde au 31.12.2020	fr.	-
<u>14900.09</u>	<u>PAD COULA - MISETS MODIFICATION PAD 18</u>		
	Bilan au 01.01.2020	fr.	-
	Investissement 2020	fr.	40 871.00
	Participation de tiers	fr.	-8 000.00
	Amortissements supplémentaires 2020	fr.	-32 871.00
	Solde au 31.12.2020	fr.	-
<u>14900.10</u>	<u>BAT ADMINISTRATIF ET ESPACE PUBLIQUE PART. CONCOURS</u>		
	Bilan au 01.01.2020	fr.	-
	Investissement 2020	fr.	150 000.00
	Amortissements supplémentaires 2020	fr.	-150 000.00
	Solde au 31.12.2020	fr.	-
<u>14900.11</u>	<u>SECTEUR FLUMEAU PAD 34 ZI SUD</u>		
	Bilan au 01.01.2020	fr.	-
	Investissement 2020	fr.	1 125.45
	Amortissements supplémentaires 2020	fr.	-1 125.45
	Solde au 31.12.2020	fr.	-

Châtel-St-Denis, le 17 février 2021 - chv